LE DEVOIR

80 ans d'expérience à votre service
Copieurs NP et
Copieurs Personnels
PC Canon
Pour renseignements, appelez
OE inc.
OE
341-OEOE

Volume LXXXII — No 226 ★ Ensoleillé. Max.: 13. **Détail page 8.** Montréal, lundi 30 septembre 1991 Toronto: 85 cents 65¢ + TPS + TVQ

L'ENTREVUE DU LUNDI

PHOTO JACQUES NADEAU

BRUCE TRIGGER

L'anthropologue montréalais Bruce Trigger est considéré comme l'un des plus grands spécialistes des tribus amérindiennes d'Amérique du Nord. Paul Cauchon l'a rencontré à l'occasion de la publication en français de son oeuvre maitresse, *Les Enfants d'Aataentsic*.

Page 9

Les syndiqués bravent l'ultimatum de la STCUM

Le conflit prend forme sur une division des syndicats

Isabelle Paré

LES QUELQUE 7000 employés syndiqués de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), divisés sur la stratégie à adopter, ont refusé, hier, le gel des salaires réclamé par la STCUM en échange du maintien de 500 postes syndiqués, bravant ainsi l'ultimatum de la Société de faire disparaître ces emplois dès cette semaine.

Cette décision laisse donc présager un affrontement entre syndicats et dirigeants et un déchirement entre syndiqués.

Les coupures de postes qui menacent les syndiqués n'ont en effet pas suffi, hier, à rallier les troupes.

Si un consensus existe pour rejeter l'offre de dernier recours proposée par la STCUM, les cinq syndicats de la société de transport, qui tenaient hier matin des assemblées générales distinctes, n'ont pas réussi à faire bloc commun pour rétorquer à la partie patronale.

Dans un vote appuyé par 1400 de ses 2000 membres, le Syndicat du transport (CSN), qui regroupe les employés du service d'entretien, a refusé de se rallier à la bouée de secours approuvée par les 5000 autres syndiqués de la STCUM pour tenter de faire échec au licenciement de 500 des leurs.

Les 5000 employés membres des quatre syndicats de la fonction publique du Canada (FTQ), qui rassemblent les chauffeurs d'autobus, les opérateurs de métro, les employés de bureau, les commis et les constables, ont quant à eux voté massivement hier matin en faveur de l'octroi d'un prêt sans intérêt de 22 millions $ à la STCUM, financé à même leur caisse de retraite, pour régler les problèmes financiers de la société de transport pour l'année 1992.

Plus tôt cette semaine, la STCUM a fait connaître son intention d'abolir 125 postes de cadres en 1992 et de mettre à pied 500 employés syndiqués pour économiser 22 millions $ et renflouer ses coffres, sérieusement affectés par la réforme Ryan. Le couperet tombera à moins que tous les syndicats n'acceptent de rouvrir leur convention collective pour geler les salaires, éliminer la clause d'indexation annuelle et réduire pendant trois ans la contribution de l'employeur et des employés à leur fonds de pension.

Mais les quatre syndicats affiliés au SCFP ont qualifié hier cette offre de la STCUM de « vicieuse et insidieuse ».

« Après nous être assis avec notre firme actuarielle, nous nous sommes aperçus qu'en trois ans ce n'est pas 22 millions $ mais 102 millions que la STCUM viendrait chercher dans notre fonds de pension », a clamé hier M. Maurice Vézina, président du Syndicat des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro dont plus de 2600 des 3500 membres ont approuvé hier la contre-proposition.

Cette solution « réaliste » prônée par les syndicats SCFP consiste à libérer, à même les surplus du fonds

Voir page 4 : Les syndiqués

Shamir déclencherait des élections générales anticipées

d'après Reuter AFP

JÉRUSALEM — Le Likoud envisage la convocation d'élections législatives anticipées en Israël, ce qui pourrait compliquer le processus de paix au Proche-Orient.

Sarah Doron, chef parlementaire du parti du premier ministre, Yizhak Shamir, a déclaré hier que le Likoud était prêt à étudier une décision en ce sens, a rapporté Radio-Israël.

Les prochaines élections ne sont pas prévues avant 14 mois.

De source gouvernementale, on précise qu'Yitzhak Shamir pourrait briguer un nouveau mandat afin d'alléger la pression que font peser les États-Unis sur Israël en vue de la convocation d'une conférence de paix sur le Proche-Orient.

Le chef du gouvernement pourrrait également convoquer des élections s'il perdait le soutien des trois partis conservateurs de la coalition, qui lui assurent la majorité à la Knesset.

« Il pourrait y avoir une rupture qui provoquerait la dissolution de ce gouvernement. Mais il ne s'agit que de suppositions pour le moment » a dit à Reuter Yossi Ben Aharon, proche conseiller du premier ministre.

L'opposition travailliste, dont certains membres accusent le premier ministre de vouloir saboter les efforts américains, a souligné que si l'engagement d'Yizhak Shamir dans le processus de paix était sincère, elle le soutiendrait pour éviter qu'il ne tombe à la suite d'une défection des extrémistes de droite.

Par ailleurs, le secrétaire d'État américain James Baker, qui tente de mettre sur pied cette conférence prévue pour octobre, s'est déclaré « très heureux » du vote du Conseil

Voir page 4 : Shamir

PHOTO AP

Quelque 200 000 agriculteurs français ont envahi hier les rues de Paris pour protester contre les politiques gouvernementales et les menaces posées par l'importation de produits alimentaires d'Europe de l'Est.

La France paysanne rue dans les brancards

PARIS (Reuter) — Près de 200 000 agriculteurs ont défilé hier à Paris pour la défense du monde rural frappé par trois années de sécheresse, la crise aiguë de l'élevage et la réforme de l'Europe verte.

« Aujourd'hui la force extraordinaire qui est montée du fond des campagnes pose une question de fond à la société française. Les élus ne peuvent pas ignorer ce message », a déclaré Raymond Lacombe, président de la Fédération nationale des exploitants agricoles (FNSEA).

Le ministre de l'Agriculture, Louis Mermaz, a jugé que le défilé ne représentait pas « une manifestation contre le gouvernement » et pouvait constituer un formidable soutien dans les négociations sur l'Europe verte.

Les dirigeants agricoles ont estimé que l'ampleur de la manifestation — réunissant, selon eux, 200 000 personnes, plus de 150 000 pour la préfecture de police — et l'accueil réservé par les citadins aux paysans dépassaient leurs espérances.

Les agriculteurs, qui étaient deux millions dans les années soixante, ne sont plus qu'un million en 1991 et redoutent la désertification des campagnes avec la perte de 60 000 nouvelles exploitations, surtout dans l'élevage.

« La foule immense qui s'est déroulée (...) prouve une fois de plus que les Parisiens nous reçoivent très bien et qu'il faut garder des paysans debout partout, si l'on veut une France heureuse et harmonieuse », a ajouté Raymond Lacombe.

De nombreux Parisiens ont encouragé les agriculteurs au long du défilé qui a formé une boucle autour du Cours de Vincennes, en passant par la Bastille, dans l'est de la capitale.

« Mitterrand fout le camp ! », « Cresson arrête tes salades ! », « Giscard à la mer ! » : les cris et les slogans hostiles aux dirigeants socialistes et à certains élus de l'opposition ont à peine troublé la sérénité de l'immense cortège.

Le ministre du Budget, Michel Charasse, a été la cible privilégiée des manifestants, dont plusieurs brandissaient son effigie.

Corbillard tiré par un cheval, costumes folkloriques, et clochettes des Savoyards ont donné l'inévitable couleur du terroir à cette campagne de Paris des agriculteurs.

La journée d'action avait débuté dans la matinée par des opérations charme et des distributions de produits locaux dans les quartiers de la capitale.

Environ 10 000 policiers et gendarmes avaient été mobilisés pour éviter tout débordement. Les organisations agricoles avaient déployé un service d'ordre de 15 000 personnes.

Dans une interview au *Journal du Dimanche*, le premier ministre, Édith Cresson a dit aux agriculteurs : « Je comprends vos difficultés. » Mais elle a dénoncé les tentatives de récupération politique du désarroi du monde paysan.

Les dirigeants et de nombreux élus de l'opposition de droite, de l'extrême-droite, ainsi que du Parti communiste avaient apporté leur soutien à cette manifestation.

Seuls le Parti socialiste et les Verts — que certains combats pour

Voir page 4 : La France

Les nouveaux arrivés ont peine à se loger

Caroline Montpetit

LES NOUVEAUX immigrants du Québec consacrent une plus importante proportion de leurs revenus à leur logement, sont plus fréquemment locataires que propriétaires, souffrent de problèmes de discrimination raciale et ont plus fréquemment recours à la Régie du logement du Québec que les personnes nées au Canada ou que les « anciens » immigrants d'origine européenne.

C'est ce que révèle un récent avis du Conseil des communautés culturelles au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec.

Le Conseil mentionne que les personnes les plus vulnérables à la discrimination raciale en matière de logement sont les personnes originaires d'Asie, des Antilles, et d'Amérique centrale, de même que les personnes d'origine grecque de la première génération.

Selon un rapport de la Commission des droits de la personne du Québec cité par le Conseil, 30 % des locateurs québécois démontreraient, en effet, une grande méfiance envers les visiteurs noirs, tant francophones qu'anglophones.

Par ailleurs, le rapport souligne que les nouveaux immigrants sont souvent très mal informés des conditions de logement disponibles dans la région de Montréal.

« Beaucoup des nouveaux immigrants se retrouvent dans Côte-des-Neiges où les loyers sont souvent plus chers et où beaucoup de logements sont mal entretenus, parce que leurs connaissances leurs disent que c'est un quartier où les immigrants sont bien acceptés. Ils y vont d'autant plus volontiers qu'ils sont incapables d'évaluer si le montant du loyer est convenable », souligne le Conseil.

Voir page 4 : Les nouveaux

George Bush fait un pas décisif vers le désarmement nucléaire universel

Jocelyn Coulon

Analyse

L'INITIATIVE de désarmement nucléaire annoncée vendredi par le président américain George Bush n'est pas seulement un geste spectaculaire destiné à épater la galerie. Si elle est menée à terme, ce qui semble assuré, elle représentera une étape importante vers une dénucléarisation progressive de la planète.

George Bush a encore surpris ceux qui l'accusaient, il y a peu, d'être trop timide dans ses relations avec l'Union soviétique et de produire des discours sur le nouvel ordre international qui manquaient de substance. Le président a balayé cela grâce au succès éclatant des États-Unis et de la coalition internationale durant la guerre du Golfe et par cette nouvelle proposition de désarmement qui reprend aux Soviétiques l'initiative dans ce domaine.

Certes, le président américain n'a pas annoncé la fin de l'ère nucléaire et l'abolition des armes atomiques. Au contraire, à la lecture de son discours et des explications données par ses conseillers militaires, la dissuasion a encore de beaux jours. Elle reste le fondement de la sécurité militaire entre les grandes puissances même si elle n'a plus l'importance qu'on lui accordait pendant la guerre froide.

Le potentiel nucléaire des États-Unis et de l'Union soviétique demeurera formidable même après la mise en oeuvre du plan Bush. Ainsi, cette initiative permettra aux deux Grands de moderniser leurs forces nucléaires et d'avoir un contrôle plus serré sur les armes déployées sur une multitude de vecteurs — sous-marins, navires, avions, pièces d'artillerie, mines — dont certains ne présentaient pas toutes les garanties possibles en matière de sécurité.

Mais l'offre unilatérale de Washington n'est pas à rejeter du revers de la main, car elle indique une volonté de la part des puissances nucléaires de se diriger vers l'établissement d'une dissuasion minimale qui reposera sur un nombre restreint d'armes atomiques. Il est bon de rappeler que dans les années soixante, l'armée

Voir page 4 : Bush

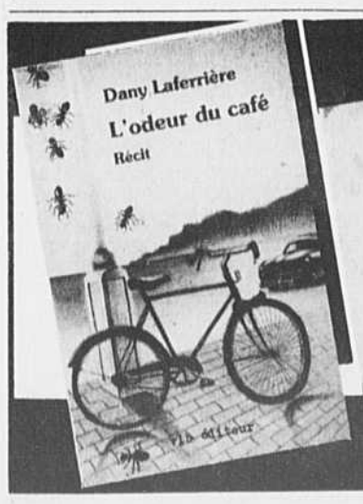

LE NOUVEAU LAFERRIÈRE EST ARRIVÉ !

L'ODEUR DU CAFÉ

Dans **L'odeur du café,** nous découvrons un Dany Laferrière différent du personnage médiatique auquel nous étions habitués. L'auteur se fait tendre et attentionné — il n'a que neuf ans — pour nous raconter son enfance haïtienne. Un roman d'une douce sensualité et d'une rare beauté.

200 pages — 15,95$

vlb éditeur LA PETITE MAISON DE LA GRANDE LITTÉRATURE

L'opposition décèle de graves lacunes dans le projet constitutionnel

Huguette Young
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Alors que le comité mixte spécial Dobbie-Castonguay met les bouchées doubles pour préparer son plan d'action pour les semaines à venir, les partis d'opposition prévoient déjà proposer des modifications au projet de réforme constitutionnelle du gouvernement fédéral.

Libéraux et néo-démocrates ont accepté de siéger à cette commission parlementaire mais ils n'entendent pas entériner chaque virgule et point-virgule proposé par le gouvernement.

Après avoir parcouru le document de discussion constitutionnel, le député de Chambly Phil Edmonston y voit déjà des lacunes importantes.

Il n'accepte pas le concept de la société distincte dans sa forme actuelle. Tel que formulée, poursuit-il, cette notion est trop vague pour être efficace. Il ne sait plus où donner de la tête puisqu'il entend deux messages du gouvernement.

« Ils disent aux anglophones que ça ne veut rien dire mais ils nous disent à nous que c'est important et, maintenant que c'est précisé, que c'est plus important et fonctionnel qu'avant. D'autres disent que parce qu'on a précisé ce concept, on impose une restriction à son interprétation », dit-il.

« Notre préoccupation, c'est de mieux définir non seulement la société distincte mais de définir son impact sur le Québec pour l'avenir. Ça, c'est une faille actuellement », a-t-il ajouté.

Autre lacune, selon M. Edmonston : le rôle du Conseil de la fédération, sorte de superstructure fédérale-provinciale qui veillerait à l'harmonisation des politiques économiques canadiennes.

M. Edmonston ne voit pas l'utilité de cette nouvelle structure qui somme toute, ne sera finalement « qu'un paradis terrestre pour les bureaucrates, » juge-t-il.

« Pour moi, le Conseil de la fédération, ça représente un autre palier où le Québec serait isolé. Je refuse que le Québec soit isolé une fois de plus. »

M. Edmonston veut également s'assurer que le projet d'union économique qui est au coeur des propositions fédérales n'aille pas à l'encontre des intérêts du Québec.

À ce sujet, il croit que le gouvernement est allé trop loin mais qu'il est toujours temps de sauver les meubles puisque rien n'est coulé dans le béton.

Les conservateurs n'avaient pas prévu la controverse que susciterait cette proposition, croit-il.

« Au cours des prochains mois, on verra beaucoup de confusion, beaucoup de contradictions mais une certaine souplesse de la part du gouvernement. Finalement, je crois qu'on a de bonnes chances au cours de ces négociations de réaliser une réforme en profondeur de la gestion économique du Canada. »

M. Edmonston reste toutefois méfiant à l'égard de certaines dispositions qui, croit-il, pourraient affecter le Québec. Il pense qu'il faudra faire reculer le gouvernement sur certains points.

Certains députés libéraux croient la même chose.

Selon eux, le document de discussion fédéral reprend beaucoup de leurs propres propositions de réforme. Mais le député de Papineau-St-Michel André Ouellet a promis la semaine dernière de faire reculer le gouvernement sur un point très précis : l'absence d'un droit de veto pour le Québec.

M. Ouellet a souligné que le gouvernement aurait dû exiger le maintien d'un droit de veto pour le Québec en échange de la promesse de réformer le Sénat.

Pour le moment, la commission mixte Castonguay-Dobbie prévoit entreprendre ses travaux dès le 7 octobre, a confirmé la coprésidente du comité Dorothy Dobbie.

Les trente membres du comité doivent se réunir demain pour établir le calendrier définitif de leurs travaux. Il n'est pas exclu, de dire Mme Dobbie, que la commission rencontre les premiers ministres des provinces, s'ils le désirent.

Pour sa part, elle croit que le Québec voudra participer volontiers aux travaux de cette commission.

Mme Dobbie est une députée originaire du Manitoba qui a défendu le défunt accord constitutionnel du lac Meech jusqu'à la fin.

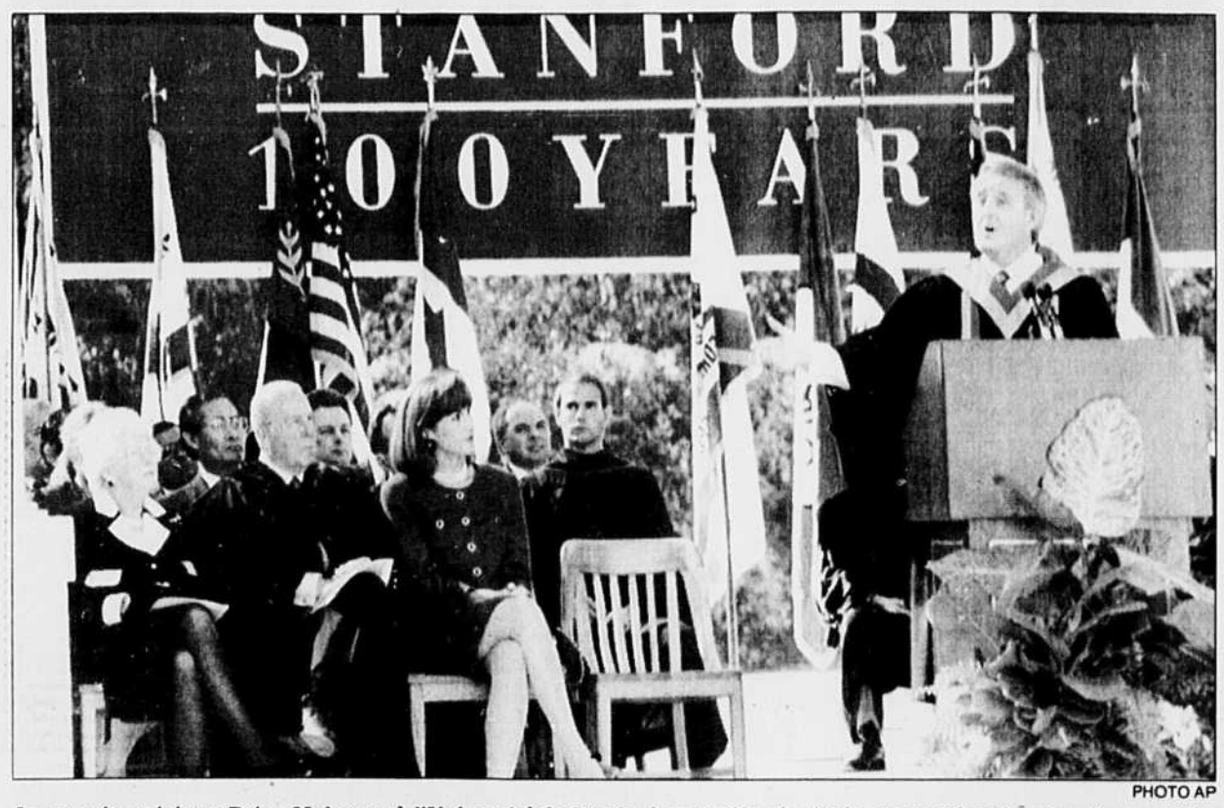

PHOTO AP

Le premier ministre Brian Mulroney à l'Université de Stanford, en Californie. Assis, au premier plan, son épouse Mila, l'ex-secrétaire d'État américain George Shultz et son épouse.

Mulroney croit urgent d'aider les économies des pays de l'Est

STANFORD, Californie (PC) — L'Occident doit lancer au plus vite une bouée de sauvetage aux économies soviétique et est-européenne s'il veut éviter que de graves crises internes ne viennent menacer la prospérité et la paix mondiale, a déclaré hier le premier ministre Brian Mulroney.

« Il est essentiel de donner maintenant le coup d'envoi », a affirmé M. Mulroney qui assistait à la 100e remise des diplômes de l'Université de Stanford, au sud de San Francisco.

« L'économie soviétique est en train d'imploser. »

Il a pressé les pays occidentaux de doubler leur apport en capital à la nouvelle Banque européenne de reconstruction, pour le porter à 25 milliards $ US, et souhaité que l'institution étende ses activités en Union soviétique.

Le Canada est prêt à ouvrir ses frontières aux produits en provenance des pays de l'ancien bloc de l'Est. Cette décision, a précisé M. Mulroney à l'occasion de cet important discours sur la politique extérieure canadienne, s'inscrit dans un effort du pays du Groupe des Sept pour l'abaissement des barrières tarifaires.

Mulroney a aussi proposé que les grandes institutions financières internationales — dont la Banque mondiale et le Fonds monétaire international — viennent rapidement en aide aux pays d'Europe de l'Est.

« Nous avons fait les premiers pas vers l'Union soviétique; nous devons maintenant leur lancer une bouée de sauvetage », a affirmé M. Mulroney, qui portait la toge noire et les couleurs — le rouge et l'or — de l'Université Laval, dont il est diplômé.

Sous un ciel ensoleillé, dans un amphithéâtre entouré d'arbres, M. Mulroney a affirmé que l'Ouest ne pouvait se permettre que l'économie soviétique soit frappée par un taux d'inflation progressant vers « les trois chiffres », une baisse de la production et des menaces de pénuries.

Le premier ministre a fait valoir que les réformes ne pourraient progresser dans un contexte de « faim et de besoins ».

Selon M. Mulroney, la récente tentative de putsch manquée à Moscou n'a pas seulement mis en relief l'urgence d'une aide occidentale accrue, elle a aussi provoqué l'abolition de certaines barrières.

Un porte-parole gouvernemental a précisé que M. Mulroney tenterait de rallier les autres chefs d'État et de gouvernement à sa position lors du prochain sommet du G-7. Ce représentant a également expliqué que l'application de ces propositions n'aurait que des répercussions financières limitées pour le Canada.

Le pays a fourni environ 3,4 % du capital de départ de la Banque européenne de reconstruction — ce qui représente environ 425 millions $ US — lorsqu'elle a été mise sur pied au début de 1991 pour faciliter la reconstruction de l'infrastructure industrielle de l'Europe de l'Est.

Toujours à Stanford, samedi, Brian Mulroney a souhaité que grâce à ses nouvelles propositions constitutionnelles, les Canadiens seront en mesure de se rendre voter heureux et confiants en l'avenir, lors des prochaines élections qui devraient avoir lieu vers la fin de 1993.

« J'espère que les Canadiens pourront se rallier autour de cette proposition, telle quelle ou améliorée, et que la prochaine élection sera une célébration de l'unité canadienne », a-t-il affirmé hier.

Bien des gens sont insatisfaits à cause de la rapidité des changements — libre-échange, taxe sur les produits et services, etc. — survenus depuis son arrivée au pouvoir, a expliqué le premier ministre pour justifier l'impopularité de son gouvernement.

Au cours d'une entrevue au réseau Cable News Network, le premier ministre a dit que ses propositions constitutionnelles sont « de loin les plus généreuses jamais présentées pour garantir l'adhésion de la province de Québec à la Confédération ».

« Tout le contenu de l'accord du lac Meech est là sous une forme ou sous une autre », a ajouté M. Mulroney avant de préciser que les Québecois sont à juste titre préoccupés par la survie de leur langue et de leur culture dans l'océan anglais nord-américain.

Le premier ministre a averti par ailleurs le président irakien Saddam Hussein qu'il pourrait à nouveau faire face à la colère du monde s'il continue de mettre des bâtons dans les roues des experts qui tentent de savoir si l'Irak était doté d'un programme d'armes nucléaires.

« Les Nations unies doivent se réserver le droit de réagir comme elles l'ont fait dans le passé si l'Irak persiste à se moquer des lois internationales et à se comporter de façon quasi criminelle », a lancé M. Mulroney.

Il s'est réjoui de l'annonce faite par le président américain George Bush de réduire l'arsenal nucléaire américain, un geste qu'il a qualifié d'« historique » et de « profitable pour toute l'humanité » : « Nous avons maintenant besoin d'une réponse appropriée de la part de l'Union soviétique et de ses républiques et nous croyons, au Canada, que cette réponse viendra sous peu. »

Ottawa n'a toujours pas ratifié la convention sur les droits des enfants

OTTAWA (PC) — Un an après la tenue du Sommet des Nations unies sur les enfants, que coprésidait le premier ministre Brian Mulroney, le Canada n'a toujours pas ratifié la Convention de l'ONU sur les droits des enfants.

Les porte-parole du gouvernement disent que ce délai est tout simplement dû au fait que l'on doive d'abord, avant de la ratifier, vérifier si les lois provinciales ne contreviennent pas aux dispositions de la Convention.

Mais le député Beryl Gaffney, critique libéral en matière de droits humains, croit que ce délai pourrait bien représenter un signal d'alarme.

« Les actions pèsent plus lourd que les mots », a lancé le député de la région d'Ottawa. « Or, leurs actions n'indiquent pas qu'ils ont sincèrement l'intention de faire ce qu'ils ont dit qu'ils feraient. »

« Voici où nous en sommes un an plus tard mais ils continuent de se vanter. Est-il (Brian Mulroney) vraiment sérieux ? », a poursuivi M. Gaffney.

Au total, 97 pays ont déjà ratifié ce document qui définit les principes de la protection des enfants et établit leurs droits.

La Convention n'a pas force de loi, mais elle a un poids moral qui peut être utilisé pour encourager les pays signataires à améliorer le sort réservé aux enfants à l'intérieur de leurs frontières.

Les coupures du gouvernement fédéral dans les programmes sociaux ainsi que la promesse qu'il vient de faire aux provinces, à même ses nouvelles offres constitutionnelles, de ne pas créer de nouveaux programmes sociaux sans leur accord, n'incitent pas M. Gaffney à croire qu'Ottawa est sérieux dans ses intentions d'assurer une meilleure qualité de vie aux enfants canadiens.

Les retards actuels inquiètent également Landon Pearson, une militante de longue date en faveur des droits des enfants.

Mais elle croit que les Canadiens sont prêts à donner suite aux promesses de M. Mulroney et à ratifier la Convention.

Lorsque le Canada aura ratifié la Convention, il sera tenu de faire rapport régulièrement aux Nations unies sur les progrès réalisés.

Le nombre d'assistés sociaux atteint un niveau record

QUÉBEC (PC) — Depuis six mois, le nombre de personnes vivant de l'aide sociale au Québec a franchi, pour s'y maintenir, le seuil des 600 000. Il faut remonter à 1987 pour dénombrer autant d'assistés sociaux.

Selon des données préliminaires du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, des prestations ont été expédiées ce mois-ci à 373 500 ménages, subvenant aux besoins de 609 500 individus.

En septembre 1990, 341 379 chèques avaient assuré la subsistance de 553 842 personnes. Avec 55 658 nouveaux assistés sociaux, le système de l'aide sociale a donc accueilli l'équivalent de la population d'une ville presque aussi grosse que Chicoutimi.

Pour les coffres du gouvernement du Québec, cela représente une facture importante. En tout, il aura versé ce mois-ci 220 millions $ en prestations, en comparaison de 191 millions $ en septembre l'an dernier.

D'après le ministère, le cap des 600 000 assistés sociaux a été atteint en avril dernier. La dernière fois que la province avait affiché un bilan aussi désolant, c'était en octobre 1987.

Coordonnateur des communications externes au ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, M. Pierre Richard rappelle qu'il ne s'agit pas d'un record historique. Durant quelques mois, en 1984 et 1985, le chiffre de 700 000 personnes avait été enregistré.

Cela correspond à l'époque où le gouvernement du Parti québécois avait mis sur pied les premières mesures de réinsertion à l'emploi des bénéficiaires de l'aide sociale.

« La hausse, ça découle carrément de la mauvaise situation économique », rapporte le directeur des communications du ministère, M. Luc Poirier.

Y a-t-il plus de diplômés sur l'aide sociale ? Le ministère n'a pas à ce propos de chiffres à communiquer.

Par contre, M. Poirier, comme nombre d'experts, réitère que l'éducation demeure la voie d'avenir pour éviter de se retrouver sur les tableaux du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu : « La solution à moyen terme, ce sont les études, la formation professionnelle, la qualification de la main-d'oeuvre. »

L'augmentation du nombre de familles vivant de l'assistance publique n'est pas une surprise. En avril, le gouvernement a voté des crédits (2,8 milliards $) à ce système d'aide parce qu'il prévoyait l'arrivée de 40 000 nouveaux bénéficiaires. Ce total de personnes a été dépassé.

L'arrêt permament de l'usine Cascades (200 emplois), de Port-Cartier, celui qui paralysera Donohue (500 travailleurs), de Matane, et la fermeture d'usines dans la région de Montréal laissent croire que le nombre d'assistés sociaux pourrait encore grimper au cours des prochains mois.

Le ministère refuse de commenter le sujet. « Nous suivons la situation, explique simplement M. Poirier. Nous faisons tous les efforts pour l'intégration à l'emploi de nos clients par l'entremise de nos divers programmes. »

Pour le ministère, il est clair que le pire est ailleurs, en Ontario, plus précisément. Il y a trois semaines, le ministre responsable, M. André Bourbeau, a insisté pour dire au quotidien *Le Soleil*, de Québec, que la réforme ontarienne de l'aide sociale a provoqué l'entrée dans leur système de cette province de 130 000 familles en un an.

Hier, l'attaché de presse du ministre a fait valoir le même argument. « Pendant la récession, la clientèle s'est accrue de 9 % ici et de 39 % en Ontario », dit M. Jean Morin. Il souligne que le nombre de personnes vivant de l'aide sociale est à la veille de franchir le cap du million en Ontario.

« Nous sommes loin du championnat, poursuit-il. Notre système n'est pas parfait. Mais, au moins, nous sommes parvenus à contrôler la situation. Les mesures d'employabilité, ajoute-t-il à cet égard, font la différence. »

RÉSULTATS
loto-québec

SELECT 42

Tirage du 91-09-28 — Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi

1 15 27 36 38 40 — No complémentaire 12

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	1 000 000,00 $
5/6+	1	40 422,70 $
5/6	51	528,40 $
4/6	2 218	56,70 $
3/6	33 554	5,00 $

VENTES TOTALES: 1 389 398,00 $

PROCHAIN GROS LOT: À CHAQUE TIRAGE: 1 000 000,00 $

PROCHAIN TIRAGE: 91-10-05

MISE-TÔT

12 30 36 41

GAGNANTS	LOT
127	393,70$

LOTTO 649

Tirage du 91-09-28 — Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

1 3 24 27 43 45 — No complémentaire 15

	GAGNANTS	LOTS
6/6	2	1 227 493,60 $
5/6+	13	56 653,50 $
5/6	290	2 031,70 $
4/6	18 356	61,50 $
3/6	348 578	10 $

VENTES TOTALES: 18 657 232,00 $

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 200 000,00 $

PROCHAIN TIRAGE: 91-10-02

La Quotidienne

Tirages du 91-09-23 au 91-09-28	3	4
LUNDI	059	8386
MARDI	159	1345
MERCREDI	985	2728
JEUDI	461	5218
VENDREDI	110	7272
SAMEDI	215	9742

INTER PLUS — Tirage du 91-09-27

NUMÉROS	LOTS
028054	250 000 $
28054	2 500 $
8054	250 $
054	25 $
54	10 $
NUMÉROS MOBILES	
57340	1 000 $
6898	100 $
232	25 $

Extra — Tirage du 91-09-28

NUMÉROS	LOTS
421208	100 000 $
21208	1 000 $
1208	250 $
208	50 $
08	10 $
8	2 $

Banco — Tirage du 91-09-27

3 9 11 12 19
22 24 26 38 41
43 45 46 47 49
51 52 54 65 70

Prochain tirage: 91-09-30

La Mini — Tirage du 91-09-27

NUMÉROS	LOTS
706030	50 000 $
06030	5 000 $
6030	250 $
030	25 $
30	5 $
70603	1 000 $
7060	100 $
706	10 $

duo — Tirage du 91-09-27

NUMÉROS	LOTS
915522	100 000 $ *
15522	1 000 $ *
5522	100 $ *
522	25 $ *
22	5 $ *

* La valeur du lot est doublée lorsqu'un billet gagnant contient le symbole «2X»

PROVINCIAL

Tirage du 91-09-27 — Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES

LOTS	NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS
4687357	500 000 $	3215022	250 000 $
687357	5 000 $	215022	5 000 $
87357	500 $	15022	500 $
7357	100 $	5022	100 $
357	25 $	022	25 $
57	5 $	22	5 $

NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES

LOTS	NUMÉROS			
100 000 $	4695132			
50 000 $	2602656	3000689		
5 000 $	1023564	2067724	2887519	3464775
	1132605	2444046	2925445	3498849
	1477287	2619084	2973956	3608764
	1830142	2835550	3367648	3720377
	2055766			

LOTS BONIS

1 lot de 100 000 $ (numéro non décomposable)
019H178

5 lots de 50 000 $ (numéros non décomposables)
199E768 286J263 761K057
229E653 852J427

30 lots de 5 000 $ (numéros non décomposables)

236E743	136H755	957H841	006K024	502K811
267E173	324H467	207J591	037K639	527K918
283E057	393H789	249J257	169K476	533K885
621E244	604H594	264J821	220K644	575K392
672E218	689H035	432J985	262K795	633K680
823E747	904H332	694J262	419K727	740K045

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les propositions d'Ottawa n'ont pas reçu l'accueil chaleureux attendu

Norman Delisle
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Les propositions constitutionnelles d'Ottawa sont loin d'avoir reçu au Québec l'accueil chaleureux qu'espérait le premier ministre canadien Brian Mulroney.

Trois sondages sont venus coup sur coup en fin de semaine signaler que les Québécois jugeaient « insuffisante » la proposition fédérale. Même le gouvernement québécois, pourtant fédéraliste, devait formuler des critiques acerbes face aux intentions d'Ottawa en matière économique.

Le document fédéral venait à peine d'être rendu public mardi dernier que déjà, à l'Assemblée nationale, les premières voix critiques se faisaient entendre.

La position du porte-parole péquiste dans le dossier constitutionnel, le député Jacques Brassard du Lac-Saint-Jean, n'a pris personne par surprise. M. Brassard a vu dans la proposition fédérale « un hochet pour faire avaler l'huile de ricin aux Québécois ».

Mais plusieurs députés libéraux ont brisé la consigne du silence qui leur avait été imposée pour s'élever contre le document d'Ottawa. Le plus acerbe d'entre eux, Guy Bélanger, député de Laval-des-Rapides, a même parlé d'un « piège à cons » dans lequel les Québécois devaient éviter de tomber.

Le point de vue du député Bélanger est d'autant plus important que ce dernier préside justement la commission parlementaire spéciale chargée d'étudier au cours des prochaines semaines le coût pour les Québécois d'une éventuelle souveraineté.

Puis, le chef péquiste Jacques Parizeau dénonçait à son tour mercredi la mainmise sur l'économie québécoise que laissait planer l'article 91-A du document fédéral. Par cet article, Ottawa se donne « compétence exclusive pour légiférer en toute matière qu'il déclare utile à l'efficacité de fonctionnement » du Canada.

À l'instar de plusieurs personnes d'affaires du Québec, M. Parizeau y a vu une façon par laquelle le gouvernement fédéral pourrait contrôler certaines institutions québécoises comme le mouvement Desjardins ou la Caisse de dépôt et placement.

Le fédéral a déjà tenté en 1983 de s'immiscer dans la gérance de la Caisse de dépôt en présentant un projet de loi qui interdisait à la société d'État québécoise de devenir le principal actionnaire d'une compagnie transcanadienne de transport aérien. Le projet de loi fédéral avait dû être abandonné à la suite des protestations vigoureuses soulevées au Québec.

Le premier ministre du Québec Robert Bourassa a de son côté tenté de se porter au secours du projet fédéral.

Il a dit y voir des « aspects positifs », notamment la reconnaissance du Québec comme société distincte.

Mais le premier ministre québécois a parlé de « risques très importants » face aux intentions fédérales en matière d'économie.

Il a notamment signalé que tel que formulé, le projet fédéral pourrait indiquer qu'Ottawa interviendrait dans la confection des budgets provinciaux.

« Si ça veut dire que le gouvernement fédéral peut intervenir dans les contenus budgétaires, ça veut dire que c'est lui qui va fixer les salaires. Comme les politiques salariales constituent environ 50 % des dépenses budgétaires du Québec, ça veut dire au départ que 50 % du budget sera fixé par le gouvernement fédéral », a dit M. Bourassa.

L'hypothèse n'a rien de réjouissant pour les 300 000 travailleurs québécois du secteur public puisqu'Ottawa a limité à 0 % pour la première année et 6 % en trois ans ses propositions salariales aux fonctionnaires fédéraux.

Malgré tout, M. Bourassa a décidé de mettre la pédale douce dans ses critiques en désignant les propositions fédérales de « document incomplet mais utile pour la discussion ».

Ce n'est certes pas là l'opinion de la majorité des Québécois, comme en font foi trois sondages publiés en fin de semaine dans les trois plus importants quotidiens du Québec.

Partout, une forte majorité se déclare insatisfaite des offres fédérales. C'est 72 % d'insatisfaits dans le *Journal de Montréal* et le *Journal de Québec*, trois sur quatre dans *La Presse*. Dans *Le Soleil*, les partisans de la souveraineté du Québec dépassent en nombre ceux qui proposent d'accepter les offres fédérales.

Aussi, le ministre fédéral Gilles Loiselle, qui a été mêlé de près à la préparation du document fédéral, admettait en fin de semaine : « On va devoir faire nos devoirs de manière à éliminer ces inquiétudes. »

Le nouveau président de la Chambre de commerce du Québec prône une décentralisation des pouvoirs

DRUMMONDVILLE (PC) — Pour en arriver au nouveau fédéralisme canadien, il faut favoriser une décentralisation des pouvoirs vers les provinces, quitte à créer des organismes de coordination et d'harmonisation.

« La démonstration est loin d'être faite qu'une centralisation des pouvoirs à Ottawa soit la meilleure solution », a déclaré, hier, Denis Mercier, le nouveau président de la Chambre de commerce du Québec, à l'issue du congrès de trois jours que tenait cet organisme à Drummondville.

Position unanime des 300 délégués, la Chambre de commerce du Québec se veut apolitique et laisse place à toutes les options des gens d'affaires, qu'il s'agisse des souverainistes ou des fédéralistes, explique à son tour John Dinsmore, nouveau président du conseil d'administration.

Pour cet organisme, il importe que les changements se fassent rapidement pour qu'une fois réglés les problèmes constitutionnels, la question économique accapare toutes les énergies.

Selon M. Mercier, le processus actuel est enclenché dans un échéancier acceptable pour l'organisme qu'il préside, même s'il reconnaît que les réformes proposées sont substantielles. Il croit cependant que les solutions peuvent être trouvées à l'intérieur des échéanciers en autant que tous participent.

Cependant, la Chambre de commerce du Québec n'a pas encore minutieusement examiné les documents concernant les propositions constitutionnelles, déposées mercredi dernier par le gouvernement Mulroney, mais se hâtera de le faire et projette de mettre tout son poids pour faire valoir l'opinion de ses membres en formulant des suggestions originales : « On ne peut pas que décrier le gouvernement (fédéral), il faut présenter des solutions imaginatives », affirme M. Mercier.

Plus que la question constitutionnelle, la situation économique des PME (petites et moyennes entreprises) a monopolisé le congrès annuel de Drummondville, au point que M. Mercier soutient que les PME en sont rendues au bord du précipice, qu'elles sont en état de crise et qu'il faut des actions concrètes de l'État pour redresser la situation.

« À moins d'un sérieux coup de barre, nous nous dirigeons dans le rang des États en déclin », affirme-t-il. La Chambre de commerce du Québec, qui regroupe 6500 PME, trouve que leur capacité concurrentielle est sérieusement affectée par le déficit, la valeur du dollar et les taux d'intérêt trop élevés.

« Il est impensable, souligne M. Mercier dans son discours d'intronisation, de réussir cet objectif sans insister sur la réduction des interventions de l'État-providence qui veut tout réglementer. »

À son avis, il faut que l'État cesse de puiser davantage dans les poches des contribuables et des entreprises et, de façon détournée, d'imposer des hausses de cotisations pour les programmes sociaux, par exemple. Il compare l'appétit vorace des gouvernements à l'individu qui continue de se servir de sa carte de crédit tout en sachant qu'il a dépassé sa capacité d'en payer la facture.

La Chambre de commerce du Québec souhaite également que soient adaptés en profondeur le système d'éducation et la formation de la main-d'oeuvre et que soient contrecarrés le décrochage scolaire et l'analphabétisme; bref, que soit relancée une nouvelle révolution tranquille axée sur la haute technologie et les nouveaux créneaux d'activités économiques.

PHOTO PC

Le président de la Chambre de commerce du Québec, Denis Mercier

Jean Campeau estime que les «jeux sont faits» en faveur de la souveraineté

Isabelle Paré

POUR JEAN CAMPEAU, ex-coprésident de la Commission Bélanger-Campeau, le Québec n'a rien à retirer des offres fédérales, d'emblée vides et irrecevables. « Les jeux sont faits », a-t-il tranché hier lors d'une entrevue accordée à Radio-Canada.

Interviewé sur les ondes de Radio-Canada à l'émission *Aujourd'hui Dimanche*, l'ex-président de la Caisse de dépôt et placement du Québec n'a pas fait mentir son penchant nationaliste, qualifiant de « bouillie pour les chats » la définition de société distincte formulée dans le projet de réforme constitutionnelle présentée par Ottawa la semaine dernière.

Resté discret depuis le dépôt du projet fédéral, M. Campeau a déclaré qu'il ne voyait rien qui vaille dans les « ébauches » d'offres faites par Ottawa. « Ça ne sert à rien, c'est fini. Les jeux sont faits », a-t-il interjeté, concédant que, pour lui, le Québec avait toujours passé avant le Canada.

L'ex-sous-ministre des Finances a soutenu que l'Union économique proposée par Ottawa n'avait aucun sens. « La Société générale de financement, la SOQUIP, tout ça, c'est menacé, a-t-il lancé. Si vous donnez au départ tous les outils au fédéral pour vous attaquer, ça n'a pas de sens. » M. Campeau a pris soin de souligner que MM. Joe Clark et Brian Mulroney, à l'endroit de qui il ne formule aucun blâme, ne seraient pas toujours au pouvoir dans la capitale fédérale.

Questionné sur les coûts de la souveraineté, M. Campeau, impatient, a rétorqué qu'on ne pouvait se contenter d'en regarder les coûts sans soupeser ses avantages.

« C'est un péché d'omission », a protesté M. Campeau.

« Je suis convaincu que la souveraineté est viable au point de vue économique, au point de vue de la dette. Mais la souveraineté doit se faire d'une façon bien ordonnée, pas à la sauvette, pas du jour au lendemain », a-t-il défendu en entrevue.

Jean Campeau a rappelé que son passage à la coprésidence de la Commission sur l'avenir constitutionnel du Québec avait été déterminant dans l'évolution de sa pensée ces derniers mois. Fort des conclusions du rapport rédigé à la fin de son mandat, il a soutenu que la proposition fédérale, dans sa forme actuelle, ne liait pas « formellement » le Québec et les dix autres provinces.

« Même si elles étaient améliorées (les offres), ce qui pourrait arriver c'est qu'on retire la question de l'union économique. Mais dans tout le reste, le Québec ne reçoit rien », a-t-il conclu.

Malgré son engagement à la commission Bélanger-Campeau et ses prises de position répétées, M. Campeau a nié avoir quelque ambition politique que ce soit. « Pour moi, ce n'est pas un objectif la politique. L'avenir du Québec est très important. Le reste, ce ne sont que des moyens. »

Jean Campeau, ex-coprésident de la Commission Bélanger-Campeau

Le MÉMO dénonce la radiation de 500 000 $ de matériel scolaire

Caroline Montpetit

LE MOUVEMENT pour une école moderne et ouverte (MÉMO) de la CECM, a dénoncé hier la radiation de matériel scolaire neuf d'une valeur de 500 000 $, entreposé jusqu'en juillet dernier à l'entrepôt Deslauriers, de Montréal.

En conférence de presse hier, des représentants du MÉMO ont déclaré que ce matériel, dont la radiation a été approuvée le 6 février dernier par le conseil des commissaires de la CECM, demeurait en grande partie utilisable par des enseignants, et que, par conséquent, il ne devrait pas être cédé à des intérêts privés.

Conformément à la résolution adoptée au mois de février, le matériel devait, dans un premier temps, être offert en vente aux écoles à 50 % de sa valeur, avant d'être offert aux employés de la CECM à 25 % de son prix.

Or, au cours d'une visite à l'entrepôt, les commissaires Marc-André Ladouceur et Robert Cadotte, ont toutefois constaté qu'une bonne partie du matériel radié était neuf.

On y trouve, selon la liste fournie par les commissaires, du matériel d'arts plastiques, des cartes muettes géographiques, nombre d'outils utilisables dans les programmes d'enseignement professionnel (scies sauteuses, fers à souder etc...)

Le 11 juin dernier, les mêmes commissaires rencontraient l'ancien directeur général de la CECM, M. Laurent Portugais, pour l'aviser que le matériel n'était pas obsolète, comme la table des commissaires l'avait cru, au moment d'adopter la résolution de radiation.

Le matériel a depuis été offert aux écoles, par le biais d'un catalogue, mais des stocks d'une valeur d'un demi-million $ demeurent toujours à être écoulés.

« Le directeur général nous avait donné sa parole que le matériel restant serait offert gratuitement aux écoles de milieux défavorisés, a précisé M. Ladouceur, mais nous n'avons aucune garantie que cette volonté sera exécutée. »

7e FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA POÉSIE

TROIS-RIVIÈRES

DU 29 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 1991

INFORMATIONS: 819-379-9813

DIMANCHE LE 29 SEPTEMBRE

12h00 Brunch-Poésie: Charles Dobzynski (France). Restaurant Parc Portuaire, 1300 Parc Portuaire. Réservations (819) 379-4495. Prix 11,00$

13h30 Ciné-Campus, Sem. St-Joseph, 858 Laviolette **UN THE AU SAHARA** de Bertolucci. Carte de membre

14h00 Vernissage: Galerie Art 8, 863 des Ursulines. Toiles de Mariette Lagacé et poèmes de C.Cloutier, P.Doyon, A.Moorhead(E-U), M.Olscamp, M.St-Pierre

15h00 Vernissage: Bibl.mun.Trois-Rivières, VOIE LACTEE. Photos-poèmes de Germaine Beaulieu

15H00 Apéro-poésie: Café-Galerie l'Embuscade, 1571 Badeaux. A.Lorraine (Réunion), M.Laederach (Suisse), F.d'Almeida (Cameroun), N.Morejon (Cuba)

16h00 Vernissage: POEMES D'ICI. Café-Bar Le Zénob, 171 Bonaventure

17h00 Apéro-poésie: Café-Bar Le Zénob, 171 Bonaventure. A.Schmitz (Belgique), C.Montagut (Espagne), C.Valetas (Grèce), V.Magrelli (Italie), J.Portante (Luxembourg), A.Moorhead (E-U)

17h00 Vernissage: Galerie Entr'Artistes, 1243 Hart. oeuvres des artistes de cette galerie

17h30 Souper-poésie: Rôtisserie Fusée, 44 Fusey, Cap. A.Lorraine (Réunion), M.Laederach (Suisse), F.d'Almeida (Cameroun)

18h30 Ciné-Campus, Sem.St-Joseph, 858 Laviolette **LA CAPTIVE DU DÉSERT**, de Depardon. Carte de membre

19h00 Vernissage: Fenêtres simultanées de M.Laberge et C.Veillette. Galerie Céline Veillette, 615 Laviolette

19h00 Souper-poésie: Restaurant La Bombarde, 506 Bonaventure. Avec A.Schmitz (Belgique), C.Montagut (Espagne), N.Morejon (Cuba), V.Magrelli (Italie), A.Moorhead (E-U)

20h30 Vernissage: Mur, Mur 12 du groupe RAPP avec Daniel Dargis, 1400 Hart

20h30 Blues et Poésie: LE GROUPE OKAZOO. Bar l'Odyssée, 1198 Champflour. C.Dobzynski (France), F.d'Almeida (Cameroun), M.Laederach (Suisse), J.Portante (Luxembourg), C.Valetas(Grèce)

Prix 5,00$. Réservations: L'ODYSSEE (819) 378-1330

21h00 Ciné-Campus, Sem.St-Joseph, 858 Laviolette **UN THE AU SAHARA** de Bertolucci. Carte de membre

23h00 Poésie ouverte: Café-Bar Le Zénob, 171 Bonaventure. F.d'Almeida (Cameroun), N.Morejon (Cuba), A.Lorraine (Réunion), C.Dobzynski (France), D.Dargis (Québec), A.Moorhead (E-U)

LUNDI LE 30 SEPTEMBRE

12h00 Poètes: UQTR (cafétéria) 3351 Bld. des Forges. C.Valetas (Grèce), N.Morejon (Cuba), A.Schmitz (Belgique)

12h00 Diner-poésie: Café Mozart, 324 Bonaventure. C.Dobzynski (France), C.Montagut (Espagne), F.d'Almeida (Cameroun), A.Lorraine (Réunion), A.Moorhead (E-U)

13h30 Groupe Exploart, 1300 Parc Portuaire: lancement **ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE DES FEMMES AU QUÉBEC**: N.Brossard, L.Girouard, S.G.Murray, P.Doyon, M. St-Pierre

17h00 Vernissage: Joutes internationales, La Galerie, 75, St-Antoine

17h00 Apéro-poésie: Café-Bar Le Zénob, 171 Bonaventure. J.R.Marmol (San Salvador), M.Laederach (Suisse), P.Rigoberto (Honduras), F.d'Almeida (Cameroun), A.Moorhead (E-U)

17h30 Souper-poésie: Rôtisserie Fusée, 44 Fusey, Cap. A.Schmitz (Belgique), C.Montagut (Espagne), C.Valetas (Grèce), D.Dargis (Québec)

19h00 Souper-poésie: Restaurant L'Artois, 1392 Hart. J.R.Marmol (San Salvador), C.Dobzynski (France), P. Rigoberto (San Salvador), A.Lorraine (Réunion), A.Moorhead(E-U)

20h00 Soirée-poésie: Café-Galerie l'Embuscade, 1571Badeaux. A.Schmitz (Belgique), D.Dargis (Québec), C.Valetas (Grèce), V.Magrelli (Italie), J.Portante (Luxembourg)

20H30 Blues et Poésie: GROUPE OKAZOO. Y.Boisvert et la jeune poésie: J.-P.Berthiaume, J. Duval, F.Farley-Chevrier, J.-S. Huot, S.Turner. Bar l'Odyssée, 1198 Champflour. Coût du billet: 5,00$ frais compris. Réservations: l'Odyssée (819)378-1330

MARDI LE 1ER OCTOBRE

12h00 Poètes à l'UQTR (cafétéria), 3351 Bld. des Forges. F.d'Almeida (Cameroun), C.Montagut (Espagne), P.Rigoberto (Honduras), D.Dargis (Québec)

12h00 Diner-poésie: Café Mozart, 324 Bonaventure. N.Morejon (Cuba), C.Valetas (Grèce), V.Magrelli (Italie), J.Portante (Luxembourg)

14h00 Galerie Céline Veillette, 615 Laviolette. Rencontre avec M.Laberge

15h00 Café-poésie: Restaurant du Parc Portuaire, 1300 Parc Portuaire. C.Dobzynski (France), J.R.Marmol (San Salvador), F.d'Almeida (Cameroun), A.Schmitz (Belgique)

17h00 OUVERTURE OFFICIELLE DU FESTIVAL au Centre culturel. **Grand Prix de Poésie de la Fondation Les Forges et Prix de Poésie Alphonse Piché. Vernissage**: Rituels d'Amérique de Jocelyne Aird-Bélanger et As-tu vu mes patins ? de Serge Lemoyne. **Lancement des Écrits des Forges. Présentation officielle** des poètes invité(e)s

19h00 Souper-poésie: La Bombarde, 506 Bonaventure. J.R.Marmol (San Salvador), N.Morejon (Cuba), P.Rigoberto (Honduras), A.Lorraine (Réunion), M.Laederach (Suisse)

19h00 Spectacle de poésie: Salle Hubert Reeves, Collège Laflèche, 1687 Bld. du Carmel. Denise Desautels

19h30 Ciné-Campus, Sem. St-Joseph, 858 Laviolette. **Don Giovanni**. Carte de membre

19h30 L'expression érotique en poésie: S.G. Murray. Bibl. Hélène-Beauséjour, 650, 8e rue Grand-Mère

20h00 Soirée-poésie: Café-Galerie l'Embuscade, 1571 Badeaux. D.Guimond (C.-B.), C. Montagut (Espagne), L.Fiset (Manitoba), H.Pena (Nicaragua)

20h30 Poésie-son-et-lumière, Centre social du Cégep, Pav.Humanités, 3175 Laviolette. G.Amyot(Qué.), D.Desautels (Qué.), C.Frenette (Qué.), C.Dobzynski(France), D.Léger(Acadie), D.Dargis(Qué.), G.Gaudet(Qué.) et F.d'Almeida (Cameroun). Prix: 4,00$. Billets: vente à l'entrée

23h00 Poésie ouverte: Café-Bar Le Zénob, 171 Bonaventure. J.R.Marmol (San Salvador), A.Schmitz (Belgique), D.Leger (Acadie), G.Amyot (Québec), J.Portante (Luxembourg), H.Pena (Nicaragua), D.Desautels (Québec)

MERCREDI LE 2 OCTOBRE

12h00 Poètes à l'UQTR (cafétéria), 3351 Bld. des Forges. M.Laederach (Suisse), D.Guimond (C.-B.), A.Lorraine (Réunion), V.Magrelli (Italie)

12h00 Diner- poésie: Café Mozart, 324 Bonaventure. D.Leger (Acadie), H.Pena (Nicaragua), A.Schmitz (Belgique), P.Rigoberto (Honduras), J.Portante (Luxembourg)

15h00 Café-poésie: Restaurant du Parc Portuaire, 1300 Parc Portuaire. N.Morejon (Cuba), C.Montagut (Espagne), C.Valetas (Grèce), A.Lavergne (Chili), D.Desautels (Québec)

17h00 Vernissage: En filigrane d'être de J.Duchesnes, poèmes de P.Savoie (Manitoba). Salle Expo Art du Collège Laflèche, 1687 Bld. du Carmel

17h00 Apéro de la Poésie: Café-Bar Le Zénob, 171 Bonaventure. 5 À 7 DE LA MAISON D'ÉDITION LE NOROÎT. G.Cloutier, G.Amyot, D.Desautels, J.-P.Daoust, H.Dorion, R.Leclerc, M.A.Brouillette

17h30 Souper-poésie: Rôtisserie Fusée, 44 Fusey, Cap. L.Fiset (Manitoba), C.Frenette (Québec), D.Guimond (C.-B.), C.Valetas (Grèce), A.Lavergne (Chili)

18h30 Ciné-campus, Sem.St-Joseph, 858 Laviolette. **LA NUIT DE LA POESIE 1980** de Labrecque. GRATUIT

19h00 Souper-poésie: Restaurant L'Artois, 1392 Hart. A.Schmitz (Belgique), F.d'Almeida (Cameroun), N.Morejon (Cuba), V.Magrelli (Italie), H.Pena (Nicaragua), M.Laederach (Suisse)

19h00 Bibl.mun. de Trois-Rivières, Place de l'Hôtel de ville. CORPS ET DECORS: P.-J.Dery, F.De Vernal, S.G.Murray, M. St-Pierre

20h00 Soirée-poésie: Café-Galerie l'Embuscade, 1571 Badeaux. D.Leger (Acadie), L.Fiset (Manitoba), P.Rigoberto (Honduras), J.Portante (Luxembourg)

20h00 Des poètes aux Vieux Presbytère de Batiscan: C.Valetas (Grèce), A.Lavergne (Chili), D.Dargis (Québec), Y.Boisvert (Québec), A.Lavergne (Chili)

20h30 Jazz et poésie: Bar l'Odyssée, 1198 Champflour, le **BERNARD PRIMEAU JAZZ ENSEMBLE et NELSON SYMONDS**. Soirée **estuaire**: G. Amyot (Qué.), C.Frenette (Qué.), G.Cloutier (Qué.), J.-P.Daoust (Qué.), C.Dobzynski (France), D. Guimond (C.-B.), D.Desautels(Qué.), V.Magrelli(Italie), C.Montagut (Espagne). Prix: 5,00$. Réservations: L'Odyssée (819) 378-1330

21h00 Ciné-Campus, Sem.St-Joseph, 858 Laviolette. **LA DISCRETE** de Vincent. Carte de membre

23h00 TEXTES EN JEU: Café-Bar Le Zénob, 171 Bonaventure

JEUDI LE 3 OCTOBRE

12h00 Poètes à l'UQTR (cafétéria), 3351 Bld. des Forges. C.Dobzynski (France), J.Portante (Luxembourg), H.Pena (Nicaragua), D.Desautels (Québec)

12h00 Diner-poésie: Café Mozart, 324 Bonaventure. M.Laederach (Suisse), D.Guimond (C.-B.), L.Fiset (Manitoba), G.Cloutier(Québec), A.Lavergne (Chili)

15h00 Café-poésie: Restaurant du Parc Portuaire, 1300 Parc Portuaire. P.Rigoberto (Honduras), A.Lorraine (Réunion), C.Frenette (Québec), L.Fiset (Manitoba), H.Pena (Nicaragua)

15h00 Poètes au Centre social du Cegep, Pav. Humanités, 3175 Laviolette. C. Dobzynski (France), C.Beausoleil (Québec), N. Moregon (Cuba), M. Laederach (Suisse), V. Magrelli (Italie)

17h00 Apéro-poésie: Café-Bar Le Zénob, 171 Bonaventure. **Lancement**: numéro # 21 **LEVRES URBAINES** avec C.Beausoleil (Québec), J. Duval (Québec), Monique Laederach (Suisse), A.Lavergne (Chili), D.Leger (Acadie), C.Montagut (Espagne), F.d'Almeida (Cameroun)

17h30 Souper-poésie: Rôtisserie Fusée, 34 Fusey, Cap. H.Pena (Nicaragua), P.Rigoberto (Honduras), V.Magrelli (Italie), A.Schmitz (Belgique), J.Portante (Luxembourg)

19h00 Spectacle de poésie: Salle Hubert Reeves, Collège Laflèche, 1687 Bld. du Carmel. Charles Dobzynski (France)

19h00 Souper-poésie: Restaurant La Bombarde, 506 Bonaventure. D.Leger (Acadie), D.Guimond (C.-B.), L. Fiset (Manitoba), G.Cloutier (Québec), C.Frenette (Québec)

20h00 Soirée-poésie: Café-Galerie l'Embuscade, 1571 Badeaux. A.Lavergne (Chili), D.Desautels (Québec), C.Valetas (Grèce), A.Lorraine (Réunion)

20h30 Poètes au Vieux Moulin de Pointe-du-Lac, 2930 Notre-Dame, Pointe-du-Lac. N.Morejon (Cuba), C.Montagut (Espagne), F.d'Almeida (Cameroun), M.Laederach (Suisse), H.Pena (Nicaragua)

23h00 Poésie ouverte: Café-Bar Le Zénob, 171 Bonaventure. D.Guimond (C.-B.), L.Fiset (Manitoba), C.Frenette (Québec), A.Schmitz (Belgique), N.Morejon (Cuba), C.Valetas (Grèce), V.Magrelli (Italie)

VENDREDI LE 4 OCTOBRE

12h00 Poètes à l'UQTR (cafétéria), 3351 Bld. des Forges. H.Pena (Nicaragua), D.Leger (Acadie), L.Fiset (Manitoba), C.Frenette (Québec)

12h00 Diner- poésie: Café Mozart, 324 Bonaventure. G.CLoutier (Québec), S.Heighton(Ontario), D.Desautels(Québec), C.Dobzynski (France)

13h30 U.Q.T.R., salle 2039, Pavillon Ringuet, 3351 Bld. des Forges. **Colloque: Poésie et médias**: C.Beausoleil, L.Blouin, C.David, D.Desautels, C.Dobzynski (France), Hélène Thibaux

15h00 Café-poésie: Restaurant du Parc Portuaire,1300ParcPortuaire. M.Laederach (Suisse), D.Leger (Acadie), G.Cloutier (Québec), V.Magrelli (Italie), J.Portante (Luxembourg)

17h00 Apéro- poésie: Café-Bar Le Zénob, 171 Bonaventure. H.Pena (Nicaragua), C.Dobzynski (France), P.Rigoberto (Honduras), V.Magrelli (Italie), G.Cloutier (Québec), S.Heighton (Ontario)

17h30 Souper-poésie: Rôtisserie Fusée, 44 Fusey, Cap. D.Desautels (Québec), F.d'Almeida (Cameroun), N.Morejon (Cuba), D.Leger (Acadie), A.Lorraine (Réunion)

18h30 Ciné-Campus, Sem.St-Joseph, 858 Laviolette. **LA DISCRETE**, de Vincent. Carte de membre

19H00 Vernissage: PORTES OUVERTES du RAPP, 315 des Forges

19h00 Souper-poésie: Restaurant L'Artois, 1392 Hart. L.Fiset (Manitoba), S.Heighton (Ontario), C.Montagut (Espagne), C.Valetas (Grèce), J.Portante (Luxembourg), G. Cloutier (Québec)

19h00 Spectacle de poésie: Salle Hubert Reeves du Collège Laflèche, 1687 Bld. du Carmel. Jocelyne Felx (Québec)

20h00 Soirée-poésie: Café-Galerie l'Embuscade, 1571 Badeaux. A.Schmitz (Belgique), P.Rigoberto (Honduras), V.Magrelli (Italie), C.Frenette (Québec), M.Laederach (Suisse)

20h00 Soirée LE SABORD: Café Van Houtte, 375 des Forges. **lancement** numéro # 29 **Pages intimes**: D.Dargis, D.Desautels, D.Guimond, J.Bonenfant, J.-P.Daoust, H.Pedneault, J.-F. Martel, contrebassiste

20h00 Poètes au Moulin Michel de Bécancour: A.Lorraine (Réunion), C.Dobzynski (France), N.Morejon (Cuba), Y.Boisvert (Québec)

20h30 VOIX PARALLELES: **Pauline Julien et Hélène Loiselle** au Centre Culturel, 1425 Place de l'Hôtel de ville. Prix: 20,00$ frais compris. Réservations: SPECTA (819) 380-9797 entre 11 et 18 hres

21h00 Ciné-Campus, Sem. St-Joseph, 858 Laviolette **LA NUIT DE LA POÉSIE 1980**, de Labrecque. GRATUIT

22h30 Poètes à l'Entrepôt, 31 Lafosse. C.Beausoleil (Québec), N.Brossard (Québec), J.-P.Daoust (Québec), G.Leblanc (Acadie)

23h00 Poésie ouverte: Café-Bar Le Zénob, 171 Bonaventure. A.Lorraine (Réunion), A.Schmitz (Belgique), F.d'Almeida (Cameroun), N.Morejon (Cuba), C.Montagut (Espagne), C.Valetas (Grèce)

SAMEDI LE 5 OCTOBRE

12h00 Diner-poésie: Café Mozart, 324 Bonaventure. V.Magrelli (Italie), A.Lorraine (Réunion), C.Frenette (Qué.), N.Morejon (Cuba), C.Montagut (Espagne)

13h30 Ciné-Campus, Sém.St-Joseph, 858 Laviolette. **HISTOIRE SANS FIN 11**, de Miller. Carte de membre

14h00 Accueil et inscription des poètes au Centre culturel: 30 POETES INVITES A LA GRANDE SOIREE DE LA POESIE

15h00 Réception à la Mairie: 30 POETES INVITES A LA GRANDE SOIREE DE LA POESIE

16h30 Apéro-poésie: Café-Bar Le Zénob, 171 Bonaventure: 30 POETES INVITES A LA GRANDE SOIREE DE LA POESIE

18h00 Souper-poésie: Restaurant L'Artois, 1392 Hart: 30 POETES INVITES A LA GRANDE SOIREE DE LA POESIE

18h30 Ciné-Campus, Sem.St-Joseph, 858 Laviolette. **LA DISCRETE**, de Vincent. Carte de membre

20h30 GRANDE SOIRÉE DE LA POÉSIE: Centre culturel, Place de l'Hôtel de ville. Prix: 5,00$ + frais. Réservations: Specta entre 11h00 et 18h00 au (819) 380-9797

21h00 Ciné-Campus, Sém.St-Joseph, 858 Laviolette. **LA DISCRETE**, de Vincent. Carte de membre

23h00 Poésie ouverte: Café-Bar Le Zénob, 171 **Bonaventure**: A.Schmitz (Belgique), S.Heighton (Ontario), G.Cloutier (Québec), L.Fiset (Manitoba), D.Leger (Acadie), H.Pena (Nicaragua), C.Frenette (Québec), Diallo Pounthioum (Guinée)

DIMANCHE LE 6 OCTOBRE

13h00 Brunch-poésie: Denise Desautels. Restaurant du Parc Portuaire, 1300 Parc Portuaire. Prix:11,00$. Réservations: (819) 379-4495

13h30 Ciné-Campus, Sém.St-Joseph, 858 Laviolette. **LA DISCRETE**, de Vincent. Carte de membre

14h00 Rallye culturel du Maire: visite à bicyclette des expositions du festival, des librairies et des sites culturels de la ville

15h00 Apéro-poésie: Café-Galerie l'Embuscade, 1571 Badeaux: tous les poètes présents à Trois-Rivières

15h30 Ciné-Campus, Sem.St-Joseph, 858 Laviolette. **HISTOIRE SANS FIN II**, de Miller. Carte de membre

17h00 Apéro-poésie: Café-Bar Le Zénob, 171 Bonaventure: D.Pounthioum (Guinée), D.Desautels (Québec), M.Laederach (Suisse), P.Rigoberto (Honduras), A.Lorraine (Réunion)

17h00 Vernissage: les titres des oeuvres et de l'expo seront déterminés par les poètes présents: Pierre Mcleod-Tremblay au Café-Galerie l'Embuscade, 1571 Badeaux

17h30 Souper- poésie: Rôtisserie Fusée, 44 Fusey, Cap.: V.Magrelli (Italie), J.Portante (Luxembourg), C.Valetas (Grèce), A.Schmitz (Belgique)

18h30 Ciné-Campus, Sém. St-Joseph, 858 Laviolette **LA NUIT DE LA POÉSIE 1980**, de Labrecque. GRATUIT

19h00 Souper-poésie: Restaurant La Bombarde, 506 Bonaventure: C.Dobzynski (France), C.Montagut (Espagne), M.Laederach (Suisse), P.Rigoberto (Honduras), Y.Boisvert (Qué)

20h30 Blues et poésie: Groupe OKAZOO, Bar l'Odyssée, 1198 Champflour: N.Morejon (Cuba), D.Pounthioum (Guinée), A.Lorraine (Réunion), F.d'Almeida (Cameroun), D.Desautels (Qué), A.Schmitz (Belgique)

Prix: 5,00$. Réservations: L'Odyssée (819) 378-1330

21h00 Ciné-Campus, Sém.St-Joseph, 858 Laviolette **LA DISCRETE**, de Vincent. Carte de membre

23h00 Poésie ouverte: Café-Bar Le Zénob, 171 Bonaventure: J.Portante (Luxembourg), V.Magrelli (Italie), C.Valetas (Grèce), C.Dobzynski (France), C.Montagut (Espagne), P.Rigoberto (Honduras), M.Laederach (Suisse)

EXPOSITIONS

01 **IMAGES ET SOUFFLES**: Monique Dussault, Galerie d'Art du Parc, 864 des Ursulines, 10 sept.-3 oct.

02 **POEMES D'ICI**: Café-Bar Le Zénob, 171 Bonaventure, 29 sept.-18 oct.

03 **AS-TU VU MES PATINS ?** Serge Lemoyne, Salle Raymond-Lasnier du Centre culturel, 1-27 oct.

04 **RITUELS D'AMERIQUE**: Jocelyne Aird-Bélanger, poèmes de Jean-Paul Daoust, Salle Raymond-Lasnier du Centre culturel, 1-27 oct.

05 **VOIE LACTEE**: Germaine Beaulieu, Bibl.Trois-Rivières, 29 sept.-6 oct.

06 **JOUTES INTERNATIONALES**: gravures belges, La Galerie, 75 St-Antoine, 30 sept.-6 oct.

07 **LES FENETRES SIMULTANEES**: Céline Veillette et Marie Laberge, Galerie Céline Veillette, 615 Laviolette, 29 sept.-6 oct.

08 **PORTES OUVERTES**, RAPP, 315 des Forges, 4-16 oct.

09 **MUR, MUR 12**, RAPP, 1400 Hart, 29 sept.-6 oct.

10 Pierre Mcleod-Tremblay et **POEMES EN DIRECT**, Café-Galerie l'Embuscade, 1571 Badeaux, 6 oct.-2 nov.

11 **PAYSAGES IMAGINAIRES**: Mariette Lagacé, Galerie Art 8, 863 des Ursulines, 29 sept.-20 oct.

12 **EN FILIGRANE D'ETRE**: Jocelyne Duchesnes, Hall d'entrée de la salle Expo Art du Collège Laflèche, 1697 boulevard du Carmel, 15 sept.-15oct.

13 Membres de la Galerie Entr'Artistes, 1243 Hart, 29 sept.6 oct.

14 **EXPOESIE**, Bibliothèque Hélène Beauséjour de Grand-Mère, 650, 8e rue, 29 sept.-6 oct.

15 **EXPOESIE**, Bibliothèque Municipale de St-Boniface, 140 Guimont, 29 sept.-6 oct.

16 **EXPOESIE**, Bibliothèque de Ste-Thècle, 301 St-Jacques, 29 sept.-6 oct.

17 **EXPOESIE**, Bibliothèque Municipale de Shawinigan, Place de l'Hôtel de ville, 1-5 oct.

18 **EXPOESIE**, Librairie L'Exèdre, 910 St-Maurice, 29 sept.-6oct.

19 **EXPOESIE**, Librairie Morin, Centre Les Rivières, 28 sept.-5oct.

Gouvernement du Québec. Ministère des Affaires culturelles. Direction des industries culturelles

Service des lettres et de l'édition. Conseil des Arts du Canada. C.P. 1047, 99, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K1P 5V8. (613) 598-4335

AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE · BANQUE HONGKONG DU CANADA · BIBLI. ET ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DE LA RÉGION 04 · BIBLI. HÉLÈNE-BEAUSÉJOUR DE GRAND-MÈRE · BIBLI. MUNICIPALE DE TROIS-RIVIÈRES · CHEM TÉLÉ-8 · CKTM TÉLÉ-13 · COLLÈGE LAFLÈCHE · EGZAKT · LES DÉPUTÉS MM. PAUL PHILIBERT ET PIERRE-H. VINCENT · LA GAZETTE POPULAIRE · LE DEVOIR · MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES · L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS · RESTAURANT CAFÉ MOZART · RESTAURANT LA BOMBARDE · RESTAURANT L'ARTOIS · RESTAURANT DU PARC PORTUAIRE · RÔTISSERIE FUSÉE · SECRÉTARIAT PERMANENT DES PEUPLES FRANCOPHONES · SOCIÉTÉ DES ÉCRIVAINS DE LA MAURICIE · UNION DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

PHOTO AP

Shamir contesté par des jeunes

Des centaines de jeunes israéliens appartenant au mouvement Mapam ont manifesté hier à Jérusalem devant le bureau du premier ministre israélien Yitzhak Shamir. Ces jeunes s'opposent à la politique de colonisation juive des territoires occupés.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Shamir

national palestinien (CNP, parlement de l'OLP) qui a mandaté samedi, à l'issue de ses travaux à Alger, le Comité exécutif de l'OLP pour négocier les termes d'une participation palestinienne sans conditions préalables à la conférence.

Cette conférence représente « une réelle opportunité pour tous, mais particulièrement pour les Palestiniens, surtout ceux des territoires occupés qui ont probablement le plus à gagner du processus de paix et le plus à perdre s'il n'y en a pas », a dit M. Baker à New York.

Pour leur part, l'Égypte et la Jordanie, qui ont proclamé leur soutien aux efforts de paix américains, ont qualifié de positive la décision du CNP.

L'Égypte, seul pays arabe à avoir conclu un traité de paix avec Israël, a estimé, par la voix de son vice-premier ministre aux Relations extérieures Boutros Boutros-Ghali, que cette décision « ouvre la voie à une participation des Palestiniens à la conférence de paix » qui pourrait ainsi se tenir au cours des prochaines semaines.

Le premier ministre jordanien Taher Masri a estimé qu'elle « accélère la coordination jordano-palestinienne et la formation d'une délégation conjointe » à la conférence. Toutefois, les Frères musulmans en Jordanie ont dénoncé la décision du CNP, la qualifiant d'orientation très dangereuse.

La Syrie et le Liban, qui devraient également participer à cette conférence, n'avaient toujours pas réagi hier en fin d'après-midi au vote palestinien.

L'Arabie saoudite, qui soutient aussi la tenue d'une conférence de paix, a débloqué une aide financière limitée à l'OLP et lui a versé début septembre environ neuf millions de dollars. Ryad avait gelé ses contacts avec l'OLP en raison de son attitude pro-irakienne pendant la crise du Golfe.

La majorité des Palestiniens des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, interrogés par l'AFP, ainsi que la presse palestinienne de Jérusalem-Est se sont félicités de la décision du CNP. Cette satisfaction est également partagée par la majorité des habitants des camps palestiniens de Jordanie.

En revanche, le Front de salut national palestinien, coalition pro-syrienne qui regroupe des organisations palestiniennes, a rejeté les décisions du CNP et accusé la centrale palestinienne de transformer ses positions de principe en objectifs négociables.

Le chef du FSNP, M. Khaled al-Fahoum, qui a boycotté les travaux du CNP, a indiqué qu'« il est nécessaire d'assister à la conférence, mais il faudrait que l'OLP y soit le seul et unique représentant du peuple palestinien, et que la délégation doit comporter des Palestiniens des territoires occupés et de la diaspora ». Ces conditions sont rejetées par Israël.

L'organisation intégriste du Jihad islamique en Palestine, active dans les territoires occupés, a pour sa part critiqué « les orientations capitulardes » de l'OLP.

◆ La France

l'écologie ont opposés aux agriculteurs — ont boudé le défilé.

L'ancien président Valery Giscard d'Estaing (UDF) a rejeté les accusations de récupération. Il a souligné que le président François Mitterrand avait pris la tête de manifestations de sidérurgistes en Lorraine, au moment de la crise de 1979, alors qu'il était le leader de l'opposition de gauche.

Le président du RPR, Jacques Chirac, a jugé que cette manifestation, par « son calme et sa sérénité » était une marque de désespoir mais aussi un cri d'espoir sur l'avenir d'une « certaine France que nous aimons ».

Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, s'est défendu d'avoir appelé ses troupes à des actions violentes et à prendre la Bastille.

Le chef de l'extrême-droite a eu du mal à se faire accepter au sein du cortège et a dénoncé le monopole de la FNSEA, qui est très largement majoritaire dans le monde agricole.

Louis Mermaz a dit comprendre l'angoisse du monde rural.

Il a souligné sur Antenne-2, qu'une bonne politique agricole permettrait de faire vivre 700 000 agriculteurs en l'an 2000. « Il faut faire en sorte que tous ceux qui veulent rester à la terre, qui en ont la capacité, puissent le faire et c'est déjà un objectif extrêmement ambitieux. »

◆ Les syndiqués

de pension des employés, 22 millions $ prêtés sans intérêts à la STCUM. Il s'agit en fait d'exonérer l'employeur pendant huit mois en 1992 des sommes à verser au régime de retraite, soit l'équivalent de 22 millions $. Le montant doit cependant être remboursé à compter de 1996, à partir d'une cotisation spéciale jusqu'à épuisement de la somme prêtée.

« On refuse que notre fonds de pension soit siphonné. Mais grâce à nos surplus budgétaires, on peut proposer 22 millions $. Si la STCUM refuse ça, ils sont fous. Trouvez-en des entreprises et même des banques qui en feraient autant. On le prête pour sauver des emplois et le transport en commun à Montréal », a lancé M. Vézina.

Généreuse ou pas, cette offre des quatre syndicats sème la zizanie dans les rangs des employés de la STCUM. Pour Normand Lamoureux, président du syndicat dissident des employés d'entretien (CSN), il s'agit ni plus ni moins d'une offre aveugle qui vient cautionner le marasme financier dans lequel continue à s'embourber la STCUM.

« Cela ne règle rien à long terme, le même problème se reposera l'an prochain. C'est contraire aux règles syndicales qui font en sorte qu'un fonds de pension doit servir à la retraite. Le régime n'est pas là pour financer le transport public. On refuse de financer les erreurs de la STCUM et le désengagement du gouvernement », a-t-il plaidé hier, craintif qu'un tel geste ne crée un précédent dans le milieu patronal.

Plus encore, avec les écueils financiers que connaît la Société de transport, il est d'autant plus farfelu d'espérer un remboursement d'une entreprise « insolvable », soutient M. Lamoureux.

« C'est carrément un don, a-t-il lancé, et c'est jouer avec l'avenir de nos syndiqués. »

Le Syndicat du transport propose plutôt d'offrir à la STCUM la mise à la retraite anticipée d'environ 380 employés et d'offrir des primes de séparation à la retraite à d'autres.

Cette fois encore, la caisse de retraite des employés serait mise à contribution, mais au moins pour les fins auxquelles elle est destinée, souligne M. Lamoureux. Même si les autres syndicats doutent de la légalité d'une telle démarche, le président du syndicat des employés d'entretien affirme que les actuaires ont confirmé la viabilité et le caractère légal de cette proposition.

« Au moins, le problème serait réglé pour toujours, pas seulement un an. Et si M. Perreault préfère des mises à pied plutôt que des mises à la retraite, ce sera un choix politique », lance M. Lamoureux.

Bref, ce qui devait être une guerre ouverte entre la direction de la STCUM et ses syndiqués, a maintenant pris des allures de luttes internes entre syndicats. Tant les syndicats de la fonction publique que celui des employés d'entretien se défendent de faire la part belle à l'employeur. On attend de voir quelle sera la réaction des dirigeants de la STCUM, dont l'ultimatum expire cette semaine, avant de déclarer la partie perdue.

◆ Bush

américaine possédait près de 33 000 armes nucléaires. En 1995, ce nombre se stabilisera à 15 000. C'est encore beaucoup, direz-vous, mais la tendance vers la réduction est bien engagée.

Le plan Bush répond aussi au désir croissant de l'opinion publique d'accélérer le démantèlement des infrastructures nucléaires qui proliféraient sur la planète depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

L'initiative de désarmement comporte trois volets principaux : élimination des armes nucléaires tactiques en dehors des États-Unis ; négociations avec l'URSS pour le démantèlement des missiles stratégiques à ogives multiples basés à terre et négociations entre l'URSS et les alliés sur l'amélioration de la sécurité en matière nucléaire. Le président a aussi annoncé l'annulation de plusieurs programmes de modernisation des armes nucléaires ainsi que la fin de l'alerte 24 heures sur 24 des bombardiers stratégiques.

L'élimination des armes nucléaires tactiques en Europe, en Asie et sur les navires de guerre est une option à l'étude depuis plusieurs années au Pentagone et répond à plusieurs objectifs. Immédiatement après la signature du traité sur les euromissiles en décembre 1987 à Washington (destruction des missiles nucléaires de portée intermédiaire, 500 à 5000 kilomètres), plusieurs pays européens, dont l'Allemagne, réclamaient l'abolition des armes tactiques (moins de 500 kilomètres) qui représentaient un danger pour les pays de l'Est, dont les citoyens d'Allemagne de l'Est. La chute du Mur de Berlin en 1989 et celle du communisme cette année ont accéléré les réflexions des stratèges occidentaux.

Il n'était plus possible de pointer des armes nucléaires vers des pays qui ont maintenant expulsé les forces soviétiques et qui ont adopté des politiques pro-occidentales.

En Asie, le retrait des armes atomiques de Corée du Sud représente un geste majeur envers l'instauration d'un climat de confiance entre les deux Corées qui ont entamé depuis plusieurs mois un nouveau dialogue sur la réunification. C'est un très bon coup pour M. Bush.

Politiquement, la disparition des armes tactiques devrait satisfaire tant Greenpeace que certains pays, comme la Nouvelle-Zélande, qui protestaient contre les visites de navires de guerre américains. Si on en croit le Pentagone, les navires de surface ne transporteront plus de charges nucléaires sous-marines et de missiles de croisière et les aéronefs sur porte-avions seront dépouillés de leurs engins atomiques. Enfin, le retrait de ces armes réduira le nombre de pays disposant d'armes nucléaires sur leur territoire.

Techniquement, les armes nucléaires tactiques n'étaient plus d'une grande utilité militaire. Certaines, d'une portée de quelques kilomètres, étaient plus dangereuses pour leurs utilisateurs que pour l'ennemi. Enfin, plusieurs de ces armes, notamment les mines et les obus d'artillerie, étaient dépourvues du mécanisme permettant de bloquer une utilisation erronée. Les armes stratégiques disposent de ce mécanisme.

Selon les chiffres publiés par les agences de presse américaines, l'élimination des armes tactiques entraînerait le retrait ou la destruction de 2500 têtes nucléaires du côté américain. Si l'Union soviétique acceptait l'offre américaine, elle devrait éliminer 8300 têtes nucléaires. Cela semble asymétrique, mais il faut se rappeler que les Soviétiques disposent d'environ 14 300 ogives tactiques contre 7000 du côté américain.

La proposition de négocier le démantèlement des armes nucléaires stratégiques à ogives multiples basées au sol va certainement entraîner son rejet partiel par l'Union soviétique. Pour cela, il faut comprendre comment les forces nucléaires des deux Grands sont structurées.

Les Américains concentrent environ 50 % de leurs têtes nucléaires sur des missiles transportés par sous-marins, 30 % transportés par des avions et 20 % basés au sol. Chez les Soviétiques la structure est complètement opposée : 70 % des têtes nucléaires sont déployées au sol, 20 % sur sous-marins et 10 % dans des avions.

La proposition américaine obligerait les États-Unis à faire un effort minimal du côté des réductions de ses missiles à ogives multiples basés au sol, mais amènerait l'Union soviétique à restructurer complètement ses forces ce qui nécessisterait un effort financier considérable. Samedi, les Américains ont dit qu'il n'était pas question de toucher à leurs missiles sur sous-marins. C'est pourtant là qu'ils devront céder s'ils veulent obtenir un accord des Soviétiques.

En admettant que les Soviétiques refusent de négocier sur la question des ogives multiples et en comptabilisant les réductions déjà consenties lors de la signature du traité START en juillet dernier, c'est l'Union soviétique qui sera amenée à faire le plus grand effort de désarmement nucléaire. La raison en est bien simple. Selon les chiffres rendus publics, les États-Unis ont 19 000 ogives nucléaires de toutes sortes et l'Union soviétique plus de 25 000.

En 1998, c'est-à-dire à l'échéance du traité START et en incluant le nouveau plan Bush, les Américains auront détruit ou retiré 4200 têtes nucléaires et les Soviétiques 11 200. Les forces en présence seront donc de 14 800 ogives pour les Américains et d'environ 14 000 pour les Soviétiques.

Enfin, l'offre d'accepter la proposition française de convoquer une conférence sur la sécurité des armes nucléaires est un pas en avant pour une plus grande concertation des grandes puissances sur ces armes. Le coup d'État en Union soviétique a démontré que ce pays ne semblait pas contrôler complètement son arsenal nucléaire. De plus, cette conférence pourrait amener les cinq Grands à se mobiliser réellement pour freiner la prolifération des armes nucléaires dans le tiers monde. Reste à voir si les grandes puissances obtiendront autant de succès dans ce domaine hautement politique que dans celui des réductions — bien techniques — du nombre de missiles et d'ogives.

◆ Les nouveaux

En effet, 46,1 % de la population du quartier Côte-des-Neiges est immigrante, et 21 % fait partie des minorités visibles.

Les modalités de signature de bail n'existant pas dans le tiers-monde, il arrive également que ces immigrants, non satisfaits de leurs conditions de vie, plient bagage en cours d'année, sans demander leur reste, et sans tenir compte de leur contrat de location.

Par ailleurs, le rapport mentionne qu'à Montréal, la majeure partie (67 %) des propriétaires immobiliers sont nés au Canada. Les autres se répartissent ainsi : 27 % proviennent de la vague migratoire européenne et 6 % de la nouvelle immigration.

C'est également ce dernier groupe qui jouit des revenus financiers les plus bas. En 1985, 55 % des nouveaux immigrants avaient un revenu annuel de moins de 20 000 $.

Au Québec, les ménages immigrants, peu importe leur origine, sont également, dans 68 % des cas, des ménages familiaux ou multifamiliaux. C'est seulement le cas de 53 % des ménages dont le soutien de famille est né au Canada.

Le rapport mentionne également la petitesse des logements disponibles, soit des quatre pièces, des cinq pièces, et rarement des six pièces.

« Les logements les plus grands sont donc non seulement rares mais inaccessibles aux familles à faible revenu. Ceci explique la surpopulation fréquente des logements et occasionne souvent des tensions à l'intérieur de la famille, même chez les membres des communautés culturelles habitués aux fortes densités humaines », poursuit-on.

À l'intérieur d'une liste de recommandations faites au ministère, le Conseil suggère d'intensifier la politique de concertation entre les organismes communautaires pour identifier et rechercher des solutions aux problèmes de logements des ménages des communautés culturelles.

Il propose également d'organiser une diffusion plus large de l'information en ce qui concerne leurs droits et responsabilités en tant que locataires.

Pour elles, l'espoir, c'est le Chaînon.

On ne les voit pas. On ne les entend pas. Comme si les derniers vestiges de leur pudeur féminine leur interdisait d'étaler leur détresse au grand jour. Elles sont quelques milliers de femmes à souffrir en cachette, victimes de situations dramatiques. C'est une mère violentée qui fuit un conjoint alcoolique. C'est une femme traitée en psychiatrie que la politique de «désinstitutionnalisation» des hôpitaux a remise à la rue. C'est une fille déboussolée que le désarroi a précipité dans la drogue, l'alcool, voire la prostitution. Pour les accueillir, les aimer et les aider, il y a Le Chaînon.

Depuis presque 60 ans, sans subvention gouvernementale, Le Chaînon aide ces femmes, à retrouver leur chemin dans la vie.

Pour nous, l'espoir, c'est vous !

Aux femmes victimes de circonstances tragiques et sans moyen financier, Le Chaînon est un refuge temporaire qui les héberge, les guide et leur dispense cet amour dont elles ont tant besoin.

Le Chaînon a besoin de votre don.

Chaque don, aussi modeste soit-il, est un chaînon d'espoir qui nous aide à poursuivre notre mission.

Au nom de tous les bénévoles du Chaînon, un gros merci.

Oui, moi aussi, je veux aider les femmes du Chaînon

Voici ma contribution de: _____ $

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Veuillez m'envoyer un reçu pour fins d'impôt. Oui ☐ Non ☐

Postez à: 4373, de l'Esplanade Montréal H2W 1T2

"Le Chaînon"

Judi Richards

Yvon Deschamps

Porte-parole de la campagne de souscription.

Le Chaînon remercie de tout coeur votre journal pour cet espace gratuit

N° d'enregistrement: 0248765-01

N'ATTENDEZ PAS DE LE LIRE DANS LES JOURNAUX

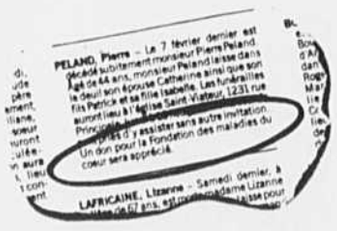

DONNEZ DE TOUT COEUR DÈS AUJOURD'HUI!

AUGMENTEZ VOS CHANCES DE LUTTER CONTRE L'ENNEMI NUMÉRO 1 AU CANADA

FONDATION DES MALADIES DU COEUR

440, boul. René-Lévesque ouest, Bureau 1400, Montréal, Québec, H2Z 1V7
871-1551, 1-800-361-7650, Fax 871-1464

Les prêts de la Banque Mondiale à l'Est ont augmenté de 61 % en un an

d'après Le Monde

AU COURS de son dernier exercice, les engagements de la Banque Mondiale ont progressé de 9,7 %. Le volume des prêts aux seuls pays de l'Est a augmenté de 61 %.

Les engagements de la Banque Mondiale au cours de l'exercice 1991 (du 1er juillet 1990 au 30 juin 1991) se sont élevés à 22,7 milliards $ contre 20,7 milliards $ au cours de l'exercice 1990, soit une progression de 9,7 %.

Dans son rapport annuel, la Banque Mondiale indique que les prêts de la BIRD (Banque internationale de reconstruction et de développement) ont atteint 16,4 milliards $, soit une progression de 8 %. De leur côté, les crédits de l'IDA (Association internationale de développement) qui vont aux pays très pauvres, ont atteint 6,3 milliards $ en 1991 contre 5,5 milliards, soit une hausse de 14,5 %.

« Plus d'un milliard d'êtres humains, soit environ un tiers de la population totale des pays en développement, vivent en état de pauvreté. Malgré un certain progrès (. . .), la pauvreté a gagné du terrain dans beaucoup de pays durant les années 80 », note le rapport. Tout en soulignant que tous ses programmes d'aide visent à combattre la pauvreté, la Banque note que l'exercice 1991 a été marqué par des « épreuves exceptionnelles ».

La première aura été la crise du Golfe, qui, en faisant monter les prix du pétrole, a appauvri les pays les plus défavorisés, également touchés par les pertes enregistrées sur les envois de fonds des travailleurs immigrés et par le manque à gagner sur les revenus des services. Un programme d'aide supplémentaire a été rapidement mis en place.

Deuxième épreuve : les besoins croissants des pays d'Europe centrale et de l'Est. Au cours de l'exercice 1991, le volume des prêts à ces pays a augmenté de 1,1 milliard $ pour atteindre 2,9 milliards, soit une augmentation de 61 %. En présentant ce rapport à la presse, le nouveau président de la Banque Mondiale, M. Lewis T. Preston, a déclaré que l'aide croissante de la BIRD aux pays de l'Est et aux républiques soviétiques ne nuirait pas aux pays du tiers-monde. Toujours est-il que la hausse des prix du brut, conséquence des événements au Proche-Orient, « a porté un rude coup » aux pays de l'Est, qui consomment beaucoup d'énergie : leur facture d'importations d'énergie s'est alourdie de 1,5 milliard $ au cours du second semestre 1990.

Troisième épreuve : l'aide aux pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne. La seconde phase du Programme spécial d'assistance (PSA II) a été lancée : elle couvrira la période 1991-1993. Dix-huit pays donateurs se sont engagés à fournir 7,4 milliards $ tandis que parallèlement les engagements de l'IDA atteindront 3 milliards $.

Le rapport souligne les efforts faits par la Banque Mondiale pour mieux intégrer les femmes au processus de développement ainsi que pour aider certains pays à rembourser et alléger leurs dettes (Uruguay, Venezuela notamment).

Au total, l'aide de la Banque Mondiale (BIRD et IDA) aux pays les plus pauvres (PNB par habitant inférieur à 580 $) a atteint 9,3 millirds $ contre 8,7 milliards en 1990 et une moyenne de 9,9 millards au cours des années 1987-1989.

L'OCDE note un allègement du fardeau de la dette dans les pays du tiers monde

PARIS (AFP) — La dette extérieure des pays en développement s'est élevée à 1450 milliards $ fin 1990, en hausse par rapport aux 1390 milliards $ enregistrés fin 1989, mais le fardeau de l'endettement commence à s'alléger et les flux financiers nets vers le tiers monde se redressent, selon l'OCDE.

Avec une note « d'optimisme prudent », l'OCDE estime que les apports de ressources en faveur des pays en développement devraient rester fermes en termes constants en 1991.

En effet, les craintes de voir les capitaux privilégier l'Europe de l'Est et le Proche-Orient, après l'effondrement du communisme et la guerre du Golfe, au détriment des pays en développement « se montrent jusqu'à présent non fondées ».

L'OCDE note une amélioration continue au cours des trois dernières années. Toutefois, les progrès enregistrés en Amérique Latine ne se sont pas étendus à l'Afrique sub-saharienne et « un grand nombre » de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire « continuent d'éprouver des difficultés tenaces à assurer le service de leur dette ».

Par ailleurs, l'épargne mondiale est soumise à une concurrence accrue « sous l'effet des nouveaux défis lancés à la communauté internationale par la situation en Europe orientale et au Proche-Orient ainsi que de la vigueur de la demande d'investissement dans les économies dynamiques d'Asie ».

« Des demandes importantes et durables de ressources financières accompagneront la reprise de la croissance d'un certain nombre de pays en Amérique Latine et en Afrique », prévoit l'OCDE.

Le flux net des apports financiers aux pays en développement a atteint 142 milliards $ en 1990, soit une hausse de 4,5 % aux prix et aux taux de change de 1989.

En termes nominaux, les ressources se sont accrues de 16 %, les financements publics (y compris l'aide au développement) progressant de 20 % à 78 milliards $, tandis que les apports privés ont augmenté de 25 % à 61 milliards $.

L'aide publique au développement est passée de 52 milliards $ en 1989 à 62 milliards $ en 1990, essentiellement du fait de l'accroissement de l'assistance des pays arabes après l'invasion du Koweit par l'Irak.

Les apports privés, qui ont représenté 43 % du total l'an dernier contre 37 % l'année précédente, ont plus que doublé par rapport à 1986 où ils n'atteignaient que 27 milliards $. Les investissements directs des pays de l'OCDE ont atteint un record absolu de 32 milliards $.

Les principaux bénéficiaires ont été l'Asie et certains pays d'Amérique Latine (Mexique, Chili, Vénézuela) grâce à la reprise de la croissance et à la délocalisation de l'industrie vers des pays à faible coût de main d'oeuvre.

Par ailleurs, la hausse de 63 milliards $ de la dette extérieure globale du tiers monde en 1990 résulte principalement de l'affaiblissement du dollar par rapport à certaines devises.

En termes réels, la dette totale a augmenté de 2 % par an au cours des trois dernières années. Les nouveaux prêts accordés en 1990 ont été en grande partie compensés par des opérations de réduction de dette de 33 milliards $ au total.

La dette de l'Amérique Latine est restée inchangée à 455 milliards $ contre 454 milliards $ en 1989, et le service de la dette a légèrement diminué pour s'établir à 46,6 milliards $ contre 48,2 milliards $.

L'Afrique sub-saharienne a vu son endettement passer de 156 milliards $ en 1989 à 164 milliards $ en 1990, mais le service de la dette est resté stable à 12,1 milliards $.

Les lourds emprunts contractés par la Chine, l'Inde et l'Indonésie ont entraîné une augmentation de 37 milliards $, soit de 7 %, de la dette totale des pays à faible revenu, qui est passée à 510 milliards $ mais le service de la dette est resté stationnaire.

Apprenez le japonais

DETROIT (AFP) — Un haut fonctionnaire du ministère japonais du Commerce extérieur a invité mercredi les industriels américains à améliorer leur japonais s'ils veulent vendre leurs produits sur le marché nippon au lieu de se plaindre des barrières commerciales.

Les sociétés américaines doivent « faire un effort pour convaincre les consommateurs japonais qu'ils ont un bon produit » plutôt que de se plaindre des barrières douanières, a affirmé à l'issue d'une visite d'entreprise à Detroit M. Hiroshi Sawano, directeur-adjoint de la division automobile au ministère du Commerce extérieur.

« Je ne pense pas que ce soit une question de marché ouvert ou non (...). Comme vous le savez, nous ne comprenons pas bien l'anglais », a-t-il dit avant de conseiller aux industriels américains d'améliorer leur japonais ou d'embaucher des salariés qui maîtrisent la langue niponne.

Le Japon bénéficie d'un large excédent commercial dans ses relations avec les États-Unis, qui se plaignent des obstacles rigoureux mis à l'entrée de marchandises américaines sur le marché japonais.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC

Fondé en 1892

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Télex: 05-268656
Fax: (514) 845-7874
Tél.: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

Les biotechnologies environnementales attirent plusieurs entreprises québécoises

Hélène Boyer

Collaboration spéciale

« L'INDUSTRIE des biotechnologies environnementales ? C'est d'abord de la PME. Nous avons beaucoup de développeurs de technologie. Je ne crois pas que l'on puisse développer une grande industrie au Québec. Cependant, il y a assurément une niche à exploiter du côté des biotechnologies appliquées à la protection de l'environnement. La règlementation pousse en ce sens. » Serge Hébert, coordonnateur pour le ministère fédéral de l'Industrie, de la Science et de la Technologie (ISTC) dans le secteur de la biotechnologie, brosse un tableau réaliste. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il en connaît beaucoup sur une industrie qui existait à peine il y a quatre ans.

Selon l'ISTC, une trentaine d'entreprises québécoises travaillent dans le domaine des biotechnologies environnementales. Cependant, la plupart d'entre elles consacrent seulement un certain pourcentage de leurs activités dans ce domaine. Par exemple, entre 10 % et 15 % du chiffre d'affaire de la firme d'ingénieurs-conseils Gendron Lefebvre provient du développement de technologie en assainissement des eaux usées.

Encore à ses premiers pas, l'industrie des biotechnologies environnementales ne peut se comptabiliser aisément : « Nous avons une industrie en phase de recherche et de développement d'application technologique, d'expliquer M. Hébert. Cependant, il existe des technologies qui fonctionnent bien et qui sont actuellement commercialisées ». Pour Serge Hébert, les firmes d'ingénierie ont largement contribué au développement des biotechnologies environnementales. Mais d'autres entreprises, notamment les fabricants d'équipement et les sociétés spécialisées dans les services (tests de toxicité, marketing, etc) demeurent fort actives dans le secteur environnemental.

Autre fait marquant, plusieurs technologies existantes proviennent des pays européens. Après le transfert des licences technologiques, les firmes d'ingénieurs verront à adapter les procédés aux problèmes des usines canadiennes. Ainsi, la filiale québécoise d'une compagnie française, Degremont Infilco, utilise un procédé de bio-filtration qui a déjà fait ses preuves en Europe. L'entreprise installera son équipement à la nouvelle usine de filtration de la Communauté urbaine de Québec actuellement en construction. Un autre fabricant de propriété québécoise, la compagnie John Meunier, utilise une technologie de bio-filtration développée par la compagnie OTV (pour omnium de traitement et de valorisation) en France : « Nous avons appliqué cette technologie à la station d'épuration de Boisbriand, souligne Mme Chantale Morasse, chef de service de la section assainissement chez Gendron Lefebvre. À chaque fois, nous devons trouver le procédé qui va pouvoir s'appliquer le mieux.

Et toujours en tenant compte de son efficacité et de son coût. » Mme Morasse précise que la construction de biotechnologies coûte généralement plus chère que les autres dites traditionnelles. Leurs coûts d'exploitation restent cependant inférieurs aux technologies physico-chimiques. Cette différence réside dans l'utilisation continuelle de produits chimiques pour filtrer les substances toxiques.

Le milieu municipal connaît depuis quelques années les biotechnologies. Le traitement biologique des eaux usées et de l'eau potable s'intègre de plus en plus aux nouvelles usines de filtration. Quant au secteur industriel, la véritable percée des biotechnologies ne se fait pas encore sentir. Pourtant, la recherche va bon train. Et, les résultats obtenus en laboratoire sèment un vent d'optimisme. Mais pour une commercialisation à grande échelle, il va falloir attendre.

À titre d'exemple, la compagnie John Meunier travaille sur le biotraitement des effluents des usines de pâtes et papiers : « Les effluents de ces industries demeurent plus difficiles à traiter à cause de la présence de substances toxiques mentionne le président, M. Gabriel Meunier. Cela prend des bactéries spécialisées. Nous avons fait un projet avec la compagnie Kruger de Bromptonville mais la technologie n'est pas encore sur le marché ».

De son côté, le Groupe SNC a développé un bioréacteur pour traiter les effluents organiques de l'industrie alimentaire. Inventé par M. Béchara Safi, responsable de la section des biotechnologies chez SNC, le bioréacteur possède une efficacité de plus de 85 %. La technologie a connu un excellent succès au niveau du prototype-pilote. Si bien que la plus grosse firme d'ingénierie au Québec construira un réacteur grandeur nature pour la compagnie Nutrinor au Lac Saint-Jean. On prévoit la mise en opération de ce projet de démonstration au printemps prochain : « Ce réacteur industriel aura une capacité de 450 mètres cube, d'expliquer M. Pierre Mourot du Groupe SNC. De plus, en utilisant des bactéries anaérobiques, la matière organique digérée produira du méthane. Le gaz pourra être utilisé par l'entreprise pour combler une partie de ses besoins énergétiques ».

Pour sa part, le centre de recherche de la compagnie Tourbières Premier se penche actuellement sur la possibilité d'utiliser un filtre à base de tourbe pour traiter les effluents provenant d'une marinaderie. Comme la grande majorité des recherches actuelles, l'étude se fait avec l'implication de partenaires du secteur universitaire. Déjà, la tourbe démontre d'intéressantes capacités de filtration dans le traitement des eaux municipales. Les Tourbières Premier ont construit une usine-pilote de 50 mètres cubes pouvant traiter l'équivalent d'environ 120 foyers non-reliés à un réseau d'égoût. Malgré la pléthore de recherches dans le domaine des biotechnologies environnementales, M. Marc Métivier, directeur général du centre de recherche de Tourbières Premier, soutient que le financement demeure difficile : « Il existe beaucoup de bonne volonté mais les bailleurs de fonds se font presque invisibles. C'est évident que nous pouvons assumer une partie du fardeau et de l'effort en recherche. Sauf que les projets possèdent un très haut risque financier ». Résultats prometteurs en main, les firmes développeuses de technologies semblent décider à franchir les portes des laboratoires pour s'installer dans les entreprises polluantes. Les biotechnologies environnementales pourraient connaître un élan remarquable d'ici quelques années . . . Si tout va bien côté financier !

La sévérité des normes environnementales promulguées par les gouvernements donnera-t-elle le choix aux pollueurs ? Serge Hébert croit que malgré une conscientisation accrue, les grandes entreprises restent encore un point d'interrogation : « Il faut se demander si le lobbying de la grande entreprise pourra contrer cette législation-là. Ne vont-elles pas trouver toutes sortes de raisons, bonnes ou mauvaises, pour éviter de rencontrer les règles imposées ? » Une chose est sûre pour la quasi totalité des personnes impliquées : la législation constitue le moteur du développement des biotechnologies liées à la protection de l'environnement.

PHOTO ARCHIVES

Une trentaine d'entreprises québécoises travaillent dans le domaine des biotechnologies environnementales, mais la plupart d'entre elles consacrent seulement un certain pourcentage de leurs activités dans ce domaine.

INTERNATIONAL CORONA CORPORATION

AVIS AUX DÉTENTEURS DE BONS DE SOUSCRIPTION CORONA IC96

Le présent avis est donné aux détenteurs de bons de souscription Corona IC96 de International Corona Corporation («Corona») conformément à la convention à l'égard de bons de souscription en vertu de laquelle les bons de souscription Corona IC96 ont été émis.

Corona a l'intention de conclure un arrangement en vertu duquel ses activités à l'égard des métaux précieux et ses activités à l'égard des métaux autres que précieux seront séparées entre deux sociétés publiques distinctes, Corona et Dundee Bancorp Inc. En conséquence de l'arrangement, Corona aura une seule catégorie d'actions de participation désignée à titre d'actions ordinaires, chacune comportant un droit de vote, au lieu de ses catégories d'actions existantes, soit ses actions à droit de vote subalterne de catégorie A et ses actions ordinaires de catégorie B.

Les actionnaires de Corona considéreront l'arrangement proposé lors d'une assemblée spéciale qui sera tenue le 9 octobre 1991. Si l'arrangement est approuvé par les actionnaires et est subséquemment approuvé par l'Ontario Court of Justice, il est prévu que l'arrangement entrera en vigueur le ou vers le 23 octobre 1991.

En conséquence de l'arrangement, un ajustement sera fait au nombre et au type d'actions qui pourront être reçues lors de la levée de bons de souscription Corona IC96. Si l'arrangement entre en vigueur, le détenteur de chaque bon de souscription Corona IC96 aura le droit de recevoir de Corona, après la date d'entrée en vigueur, sans contrepartie, 1,8375 actions ordinaires de Corona, 0,7875 action à droit de vote subalterne de catégorie A de Dundee Bancorp Inc. et 0,65625 bon de souscription de Dundee Bancorp Inc. Huit bons de souscription de Dundee Bancorp Inc. doivent être levés aux fins d'acquérir une action à droit de vote subalterne de catégorie A de Dundee Bancorp Inc. à un prix de levée de 12,00 $ l'action, en tout temps, jusqu'au 30 septembre 1992 inclusivement.

RELAIS D'AFFAIRES

LAURENTIDES

Hôtel La Sapinière Val-David, Qué.

Val-David 819-322-2020
Montréal 514-866-8262
Ext. de Mtl ... 800-567-6635
Toronto 416-889-7531
Fax 819-322-6510

PRIX DE QUATRE DIAMANTS

Endroit désigné pour joindre affaires et plaisir

À 1 heure de Montréal — 70 chambres — Cuisine raffinée — 4 fourchettes — 5 fleurs de lys — Prestigieuse cave à vin — Sports de saison — 6 salles de conf., équip. audio-visuel complet — FORFAITS VACANCES DISPONIBLES — 2 repas par jour, semaine et fin de semaine.

C.P. 190 VAL-DAVID (QC) CANADA J0T 2N0 AUTOROUTE DES LAURENTIDES (15 NORD) - SORTIE 76

RELAIS & CHATEAUX

LA FINE FLEUR DES MAÎSTRES HÔTELIERS

CHARLEVOIX / CAP À L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE: «CONJUGUEZ AFFAIRES ET PLAISIRS» dans un relais de campagne au confort incomparable. Un grand restaurant, une cave exceptionnelle. Salles de réunion, équipement audiovisuel, piscine intérieure, sauna, tennis et centre équestre classique.

(418) 665-4431 — Télécopieur: **(418) 665-7156.**

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer.

(819) 842-2451

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle, un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS:

À St-Marc-sur-Richelieu. Une hostellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Le processus de dénucléarisation de l'Europe sera long

PARIS (AFP) — De Moscou à Pyong Yang, l'avancée historique proposée par le président George Bush en matière de désarmement nucléaire a été unanimement saluée, mais des mois de travail — sinon des années — seront nécessaires pour éliminer pratiquement les armes tactiques d'Europe et tendre à la dissuasion minimale appelée à remplacer l'équilibre de la terreur.

Nonobstant sa première réaction résolument positive, le président Mikhail Gorbatchev a réclamé samedi le temps de la réflexion et posé diverses questions : cela n'a pas pour autant décu l'attente des Occidentaux, tant il est vrai qu'on ne saurait éliminer d'un simple trait de plume le formidable arsenal nucléaire accumulé pendant des années de guerre froide.

Le plan américain comporte trois volets essentiels : l'élimination des armes tactiques (à courte portée), l'ouverture de négociations américano-soviétiques en vue de l'abandon des missiles stratégiques à ogives multiples (MIRV) basés à terre, et l'amorce de discussions plus larges, portant sur l'amélioration de la sécurité nucléaire. Au nombre des forum habilités à traiter du sujet pourrait figurer le sommet des quatre puissances détentrices de nucléaires en Europe, proposé par le président François Mitterrand.

Il ne fait aucun doute que l'Union soviétique annoncera dans un bref délai sa décision d'abandonner à son tour ses 10 à 15 000 armes à courte portée, largement sans emploi depuis le désengagement soviétique des pays de l'Est.

Mais une fois cette décision de principe notifiée, les experts auront encore bien du pain sur la planche pour mettre en place l'impératif système de vérification et de contrôle du désarmement, et surtout ils devront surmonter de formidables difficultés techniques, souligne-t-on dans les milieux autorisés.

Elles sont si aigues que les Soviétiques ont d'ores et déjà indiqué qu'ils pourraient avoir besoin du savoir-faire occidental afin de neutraliser leurs obus nucléaires et autres missiles à courte-portée : une entreprise tout à la fois coûteuse et dangereuse.

Cela étant, les responsables soviétiques affichent la meilleure bonne volonté depuis l'effondrement du communisme. Ils affirment être prêts à se débarrasser au plus tôt des missiles tactiques éparpillés dans les républiques devenues souveraines même si cette mesure déplait aux éléments les plus conservateurs de l'Armée rouge, prompts à accuser les réformateurs de brader la dissuasion nucléaire soviétique après avoir favorisé l'éclatement de l'empire et accepté un retrait peu glorieux d'Afghanistan.

M. Gorbatchev, jusqu'à présent plus circonspect que le président de Russie Boris Elstine en matière de désarmement, n'a de toute manière guère d'options, face à une Amérique qui lui a volé l'initiative dans le domaine du désarmement, forte de son statut de première super-puissance. Un statut d'autant plus incontesté au sortir de la guerre du Golfe que l'URSS, économiquement à genoux, doit impérativement tailler dans son budget de défense pour espérer redresser sa situation intérieure ... et obtenir une aide occidentale vitale.

Un officiel soviétique, devançant une réponse positive de Moscou, a donc fait valoir dès samedi que des négociations ne seraient pas nécessaires sur la plupart des points contenus dans les proposition de M. Bush.

Le président Gorbatchev a cependant soulevé plusieurs questions appelant une étude minutieuse.

En matière d'élimination des armes tactiques du théâtre européen, il s'est ainsi interrogé sur le devenir des Trident britanniques et missiles Hadès français.

Il s'est également prononcé pour l'arrêt des essais nucléaires occidentaux, et ne manquera pas — selon les experts — de demander des garanties à propos de la proposition d'abandon des missiles MIRV basés au sol, particulièrement favorable à Washington qui dispose d'une écrasante supériorité dans le domaine de sous-marins nucléaires alors que l'URSS a fait porter le gros de ses efforts sur les missiles terrestres.

S'il est par ailleurs incontestable que la mise hors d'état d'alerte permanente des bombardiers stratégiques américains constitue une illustration du nouveau climat créé par la démocratisation de l'URSS, de nouvelles négociations serrées s'annoncent dans les mois à venir entre les deux super-grands qui disposeront encore de quelque 8000 têtes nucléaires stratégiques chacun, après l'application des réductions de 30 % prévues au titre de l'accord START conclu à Moscou en juillet dernier.

Les armements nucléaires américains éliminés ou mis hors d'état d'alerte

WASHINGTON (AFP) — Voici la liste des armements nucléaires américains stratégiques et tactiques dont l'élimination, la mise hors d'état d'alerte ou la modification des caractéristiques a été annoncée samedi par le Pentagone.

Stratégique :

— Minuteman II à une ogive (450 au total). Répartis sur trois bases. La disparition de ces missiles anciens, prévue aux termes du traité START, sera accélérée.

— Minuteman III à trois ogives (500 au total). Répartis sur quatre bases. Ces engins ne seront désactivés que si l'URSS accepte d'ouvrir des négociations sur l'élimination des missiles à ogives multiples (MIRV).

— MX Peacekeeper à dix ogives. Le projet de déployer ces missiles sur des trains spéciaux a été abandonné. 50 MX restent cependant opérationnels dans des silos fixes. Ils seront inclus avec les Minuteman III dans d'éventuelles négociations américano-soviétiques sur l'élimination des MIRV.

— Midgetman à une ogive. Toujours en cours de développement, ce missile ne sera pas déployé comme prévu sur des transporteurs tous-terrains mais devrait prendre la place des Minuteman II dans les silos abandonnés par ces derniers.

— Les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) ne sont pas concernés par les réductions. Ces bâtiments transportent un nombre d'ogives estimé au total, selon l'annuaire Jane's des marines de guerre, à plus de 5000, montées sur des missiles Poseidon C3 (10 ogives) ou Trident I et II (6 ou 8 ogives). Chaque ogive a une puissance de 10 kilotonnes. Cet arsenal représente 50 % des forces de dissuasion stratégiques américaines. Comme par le passé les deux tiers de la flotte de SNLE américaine restent en état d'alerte.

— Bombardiers. Les 40 bombardiers stratégiques B-52—G et H et B1-B sur un total de 280 (bien 280) déployés sur douze bases aux Etats-Unis, et qui assuraient la veille nucléaire sont mis hors d'état d'alerte. Cette veille nucléaire avait déjà perdu de l'importance l'an dernier lorsque Washington avait décidé de l'assurer désormais au sol et de ne plus faire voler en permanence des bombardiers stratégiques prêts à prendre le cap de l'URSS.

Ces appareils transportent un arsenal nucléaire composé de bombes nucléaires classiques (bombes à gravité), de missiles nucléaires SRAM, (Short Range Attack Missile—Missile d'attaque à courte portée) et de missiles de croisière nucléaires ALCM (Air Launched Cruise Missile). En outre, le développement d'un missile SRAM de deuxième génération (SRAM II) a été abandonné il y a quelques mois sur ordre du président George Bush.

Tactique :

Missile Lance. Ces missiles obsolètes (850 au total) seront totalement éliminés. Selon les chiffres du Pentagone, 5 bataillons de 40 lanceurs sont déployés en Europe. Un bataillon de 31 lanceurs est déployé aux États-Unis et une batterie de 2 lanceurs est déployée en Corée du Sud.

— Artillerie nucléaire. 27 bataillons — certains déjà en cours de désactivation — sont basés en Europe avec un total de 648 pièces de 155mm et de 8 pouces. 99 bataillons (1842 pièces de 155mm et 8 pouces) sont basés aux États-Unis et 3 bataillons (72 pièces de 155mm et de 8 pouces) sont déployés en Corée du sud. Ces unités seront toutes désactivées.

— Missile de croisière SLCM Tomahawk (environ une centaine). Lancés à partir de sous-marins ou de navires de surface, ces engins seront retirés des bâtiments de l'US Navy.

— Bombes nucléaires. Emportées par les avions embarqués sur les porte-avions, ces bombes seront également retirées des navires de guerre.

— Charges nucléaires antisubmersibles. Ces armes seront abandonnées, en raison principalement des progrès accomplis dans la détection des submersibles, permettant d'utiliser des charges conventionelles guidées avec une grande précision.

Pékin félicite Bush

PÉKIN (Reuter) — La Chine s'est félicitée hier de l'initiative de désarmement nucléaire du président George Bush.

Selon un porte-parole du ministère des Affaires étrangères cité par l'agence Chine nouvelle, Pékin a toujours recommandé le désarmement nucléaire ainsi que l'interdiction et la destruction totales des armes nucléaires.

La Chine, a-t-il ajouté, espère que l'initiative annoncée vendredi par le président des États-Unis « permettra de réaliser les objectifs mentionnés plus haut ».

La Chine avait annoncé en août son intention de signer le traité de non-prolifération nucléaire. Elle dispose de l'arme atomique depuis 1964.

Avant la déclaration du ministère des Affaires étrangères, le Quotidien du Peuple avait rapporté hiersans commentaires l'initiative de George Bush.

À vous de jouer.
PARTICIPACTION

AVIS PUBLICS

Prenez avis que la compagnie Exploration Minière Golden Day Inc. demandera à l'Inspecteur Général des Institutions Financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 25 septembre 1991.
Les procureurs de la compagnie,
LAPOINTE ROSENSTEIN

AVIS est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 15471D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession de créances exécuté le 3 septembre 1991 à 162503 CANADA INC., faisant affaires sous les nom et raison sociale de « BOULANGERIE LUIGI » de toutes les créances présentes et futures, payables à ?846-7082 QUÉBEC INC., faisant affaires sous les nom et raison sociale de « PATISSERIE NOTRE-DAME » a été enregistré au Bureau d'enregistrment pour la division d'enregistrment de Montréal, le 9 septembre 1991, sous le numéro 4428387.
162503 CANADA INC.
« BOULANGERIE LUIGI »

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-199029-913

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
THI SANG NGUYEN,
Partie demanderesse
c.
DONG-NAN GIANG,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à DONG-NAN GIANG de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10, est, St-Antoine, Montréal dit district, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de DONG-NAN GIANG.
Lieu: Montréal
Date: 25 septembre 1991
DIANE BERLINGUET, P.A.

Un bon conseil
Faites vérifier votre tension artérielle
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie Explorations Groupe D'Or Inc. demandera à l'Inspecteur Général des Institutions Financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 25 septembre 1991.
Les procureurs de la compagnie,
LAPOINTE ROSENSTEIN

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE Longueuil, COUR MUNICIPALE DE BOUCHERVILLE, NO: A-78336-90, A-78335-90, A-78334-90 A-78337-90. VILLE DE BOUCHERVILLE, PARTIE DEMANDERESSE, -vs- MICHEL ANDERSON, PARTIE DÉFENDERESSE. Le 11 octobre 1991 à 10h00 au 2092 Donat, longueuil, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Michel Anderson, saisis en cette cause, consistant en: 1 lecteur de disques campact CDP-490 Sony et acc., 1 système de son comprenant 1 égalisateur de son Fisher CA38 et acc., 1 tuner Fisher AM/FM FM-38 et acc., 1 lecteur de cassettes Fisher CR-38 et acc.,1 téléviseur Hitachi et acc., 2 boites de son Fisher et acc., 1 meuble vitré pour système de son en bois brun et acc., et divers autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514)461-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUISSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, St-Bruno, Qc, J3V 5Y6. Montréal, le 27 septembre 1991.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-033348-918

COUR DU QUÉBEC

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.,
Partie demanderesse
c.
FARAMARZ MOHIT ET AL,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à FARAMARZ MOHIT de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, est, St-Antoine, Montréal dit district, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été remise au greffe à l'intention de FARAMARZ MOHIT.
Lieu: Montréal
Date: 25 septembre 1991
DIANE BERLINGUET, P.A.

LE BESOIN EXISTE TOUJOURS
1883 1983
Ambulance St-Jean

AVIS est par la présente donné que le contrat en date du 16 septembre 1991 par lequel DOLCONI CONSTRUCTION LTÉE, a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 23 septembre 1991 sous le numéro 4432304.
Banque de Montréal.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL COUR DU QUÉBEC, NO: 505-02-000792-915. JACQUELINE GERVAIS, PARTIE DEMANDERESSE -vs- RAYMOND LARIVIÈRE, PARTIE DÉFENDERESSE. Le 11 octobre 1991 à 10h00 au 961 Cartier, Longueuil, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND LARIVIÈRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Safari gris GMC série: 1GTCM15EXFB521722, plaque: CGV 842 et acc., 1 téléphone cellulaire Motorola Gris # série: 674ERA9674 et acc., 2 batteries et 1 chargeur et acc., SNN 4020 A 107 PK et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514)461-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUISSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, #106, St-Bruno, Qc, J3V 5Y6. Montréal, le 27 septembre 1991.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-12-007385-910

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
JOAN MARY WRISTEN,
Partie demanderesse
c.
GORDON ARTHUR GEORGE JAMES,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à GORDON ARTHUR GEORGE JAMES de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1111 Jacques Cartier Est, Longueuil, salle 1.17 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce et de la requête pour mesures provisoires présentable le 13 novembre 1991 en salle 1.17 à 9h15 a.m. a été remise au greffe à l'intention de GORDON ARTHUR GEORGE JAMES.
Lieu: Longueuil
Date: 24 septembre 1991
ELIZABETH S. GOBEILLE, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 725-02-000158-913

COUR DU QUÉBEC

CAISSE POPULAIRE AYERS, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 180, rue Hamford, à Lachute, district de Terrebonne,
Demanderesse
-vs-
EDDY RIOUX, adresse inconnue,
Défendeur

ORDONNANCE

PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur Eddy Rioux, est par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour du Québec, du district de Terrebonne, à son intention.
De plus, PRENEZ AVIS, qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Lachute, le 18 septembre 1991.
MICHELINE LANDRIEUX
Greffier-adjoint

AVIS est par les présentes donné que la compagnie
MAURICE S. SHAMY INC.
constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Mont-Royal, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution.
MONTRÉAL, le 26 septembre 1991
PHILLIPS, FRIEDMAN, KOTLER
PROCUREURS DE
MAURICE S. SHAMY INC.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-014049-915. CANTERBURY COFFEE CORPORATION, demanderesse, -vs- THE GOURMET CUP FOODS LTD, défenderesse. Le 9 octobre 1991, à 10h00 de l'avant-midi à la place d'affaires de défenderesse, au no 625, rue Ste-Catherine-Ouest, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 27 chaises, 24 tables, boites de tisanes, boites de thé, café à moudre, lave-vaisselle Maytag, pese, 8 machines à café, 30 cafetières, 260 tasses avec napperons etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ÉTUDE VALADE & ASSOCIÉS, 987-7683. Montréal, le 27 septembre 1991.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-198588-919

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
JOSEPH ARYEE QUAYE ASHONG,
Partie demanderesse
c.
BLENITA DORMEVIL,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à BLENITA DORMEVIL, a comparaitre au greffe de cette cour situé au PALAIS DE JUSTICE au 1, Rue Notre-Dame-Est, Montréal dit district, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration dn divorce a été remise au greffe à l'intention de BLINETA DORMEVIL.
Lieu: Montréal
Date: 17 septembre 1991
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 725-02-000096-915

COUR DU QUÉBEC

ASSURANCE JONES INC., corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 103, rue Béthanie à Lachute, district de Terrebonne,
Demanderesse
-vs-
WILLIS LORNA THERIEN, adresse inconnue,
-et-
ALFRED THERIEN, adresse inconnue,
Défendeurs

ORDONNANCE

PAR ORDRE DE LA COUR:
Les défendeurs WILLIS Lorna Therien et Alfred Therien, sont par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de leurs procureurs.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour du Québec, du district de Terrebonne, à leur intention.
De plus, PRENEZ AVIS, qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Lachute, le 28 août 1991.
CÉLINE LETENDRE
Greffier-adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-199149-919

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
GABRIELLE FRANÇOIS,
Partie demanderesse
c.
TAHIR KHAN,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à TAHIR KHAN de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, est, St-Antoine, Montréal dit district, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de TAHIR KHAN.
Lieu: Montréal
Date: 25 septembre 1991
DIANE BERLINGUET, P.A.

AVIS PUBLICS

HEURE DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites **avant 16h00** pour publication (2) deux jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservation avant **midi (12h) le vendredi.**

Publications du mardi:
Réservation avant **16h00 le vendredi.**

Pierrette Rousseau,
tél.: **286-1200**

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service des travaux publics

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures aux dates ci-après énoncées, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal H2Y 1C6, pour:

Soumissions	Date d'ouverture
# 7837 Construction d'un égout collecteur pluvial et d'un égout sanitaire. Intersection de la rue Sherbrooke et du boulevard Perras.	**9 octobre 1991**

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres en s'adressant à compter du lundi 30 septembre 1991, à l'endroit suivant:

Module voirie et circulation, Division ingénierie municipale, au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.440, contre un dépôt non remboursable de 46,44 $ (soumission simple) (T.T.C.) en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal.

Informations: **872-3280**
872-3282

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Le greffier de la Ville
Léon Laberge

Hôtel de Ville,
Montréal, le 27 septembre 1991

ÉTUDIANTS!
VOYEZ PLUS LOIN...
ABONNEZ-VOUS
AU
DEVOIR

LE DEVOIR offre à tous les étudiants* de niveau universitaire et collégial la possibilité de se procurer un abonnement à tarif préférentiel, en se présentant à l'un des campus suivants aux dates indiquées:

Université du Québec à Trois-Rivières	30 sept., 1, 2, 3 et 4 octobre
Université du Québec à Montréal Judith Jasmin	30 sept., 1, 2, 3 et 4 octobre
Collège Brébeuf	30 sept., 1, 2, 3 et 4 octobre

* Présentation obligatoire de la carte étudiante.

Outremont

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR MUNICIPALE

LA VILLE D'OUTREMONT

—vs—

ASENCIOS Manolo (47.07.22) #004336146: BASTIEN Asser (61.06.03) #322824692, BEAUDRY Yvon (56.06.06) #004225561: BEAULIEU Maurice (46.02.17) #004426800: BÉLANGER Micheline (50.09.14) #004369960: BELLEAU Denis (59.04.09) #312089643: BELLEAU Johanne (53.07.21) #004441113: BHATT Pramod K (50.11.16) #004388322: BLANCHARD Alain (54.09.29) #004380681: BONHOMME Claude (63.05.01) #323222443: BOURGEOIS Francine (52.12.18) #004325941: BOURGET Claude (56.11.23) #004416226: BOURQUE Gerard (27.12.18) #003939250, #003962910, #003987841, #004060324, #004069494: CARIOZZI Andree (31.12.10) #004319092, 004320282, #004373530: CARON Anthony (63.10.24) #004300800: CARON Dominique (64.02.17) #004412155: CHARETTE Marie-Claude (67.08.29) #004383315, #004424755: CLERC Sebastien (64.06.14) #323232652: CORDY Sam (45.03.21) #004401025, #004407944: DAIGLE François (60.04.01)#004275202, #004293715: DEKTER Steven (56.11.25) #004019982: DELORME Marie Brunelle (57.02.12) #323234800, 323234811: DENAULT Martial (70.09.17) #004175566: DESBOIS Glen (57.10.11) #323236535: DESCHESNES Pierre (64.12.02) #323232324: DOHAN John (53.07.04) #004326674: DROR Nachshan (66.08.26) #312083236: DUMONT Robert (65.12.23) #003936682, #003942864, #003943332, #003954856, #003986695, #004005131: DUPUIS Daniel (65.07.02) #004298814, #004334131, #004335332, #320743592: EDWARDS Lawrence (68.02.10) #323226094: ELIMELECH Gabriel (50.09.06) #004356601: FARHAT Jamal (57.03.20) #004258133: FAUCHER François (59.11.24) #004414244: FRANCKLIN Jean (56.07.08) #004374344: GAUTHIER André (69.08.19) #004267292: GÉLINAS Rochel (62.03.31) #323225744: GERVAIS Richard (70.06.08) #004323675, #004360075: GINGRAS Mark (55.08.06) #004262952: GUAY Levis (70.03.23) #004425993: GUINDON Yvon (49.03.03) #004153870: HARVIE Ghislain (64.02.28) #320996664: HENRY Louis (34.05.05) #003288051, #003288736: HOBART Michael (66.09.28) #004388742: HOCHE Laurent (64.05.26) #004219574, #004220311: HUOT Lawrence (60.08.10) #004038414, #004057535, #004318311: JEAN André-Louis (69.11.30) #322828531, #322828520: JÉROME Marie Kerline (59.12.21) #307787115, #307787126, #307787130: KAHAN Jacob (58.12.19) #004230236, #004281001, #004436703: KARALIS S Leonardos (59.05.13) #004475332: KELLY Gary (56.10.04) #004336360: KUNDARGI Susheela (70.02.26) #004415493, #004416591: LABELLE Jean-Guy (57.11.04) #324796404: LACASSE Louise (57.07.02) #004278643: LANGLOIS Jean-Louis (37.09.06) #004241263: LAURIN Benoît (67.05.05) #004299540: LAWRENCE James (61.10.02) #004470900: LEDUC Jos (44.08.31) #322222202: LÉVESQUE Marie-France (57.03.06) #004343032: LÉVESQUE Victorienne (36.03.23) #004336220: LEVY Simon (48.01.17) #004329231: Lize Nicole Dallaire (52.02.01) #004277136: LONDON Philip (29.06.27) #004073646: MAHI Mohamed (57.06.14) #004452545: MANTZARAS Nektarios (71.12.31) #322829102: MARCHAND Patrick (59.03.16) #324791180: MARCHILDON Louis (64.02.25) #322929596: MARTIN Marcel (55.10.24) #004302675: McBRIDE Terry (42.12.08) #003994513: McINNIS Carmelle (46.01.29) #004407185: MILLER Edward (48.01.11) #004227005: MORIN David (61.05.01) #004356634: NADLER Arnold (60.10.21) #004426015: NEUSER Marie (48.03.08) #004459136, #321340353: NIKICHUK Alexandre (35.03.18) #004471294: NOURI Mohamed (55.04.13) #322821015: PAQUET André (42.09.26) #004320260: PATRY Joanne (59.07.02) #004393303: PEYDA Homayoon (66.09.05) #322103725: POLIQUIN Carole (58.07.15) #004383536: POUPART Normand (55.01.13) #004250153, #004254180, #004280286, #004302443, 004306540, 004319685, #004321273, #004325506, #004328844, #004330104: PRECOURT Reynald (55.09.13) #004287673: PRESSEAU Pierre (41.10.15) #004425422: PROVENCHER Jocelyn (65.06.20) #004239292: PURDY Jerry (48.12.27) #004337406: QUALLENBERG Josephine (52.07.23) #004416462: RACICOT Patrick (68.06.11) #004443165: ROBITAILLE René (48.12.24) #004396394: ROGER Jacques (46.11.06) #004438195, #004463723, #324049176: ROUSSEAU M Josée (65.09.11) #004413975: ROY Patrick (69.10.15) #004418503, #004439455, #004475715: SAMPSON Michael (56.12.10) #003952944, #003982554: SCHULTZ Dawson (40.03.13) #004316056: SHERRIF Kais (68.06.11) #004112146: SOUCY Richard (65.09.23) #322820606: STAUFACHER Roger (57.01.31) #323234240: SURPRENANT Nathalie (61.02.11) #004451403: SUTY Joel Michel (60.07.04) #004264503: SUZANNE Jean-François (51.11.18) #004331213: SZCZEPANIK Michel (58.08.14) #004330793: TÉTRAULT Steve (67.09.10) #004295373: THIBAUDEAU Stéphanie (66.11.10) #004465090: TOKARSKI Roman (49.11.29) #004370236: VAILLANCOURT Guy (67.12.10) #004417324: VALGOURE Grégoire Morin (66.01.19) #322925503: VANCOL Frantz (45.10.27) #004436305, #004471003: WOODALL George (25.03.27) #004201875.

À CES CAUSES, NOUS VOUS ORDONNONS, au nom de Sa Majesté, de comparaître devant la Cour municipale en cette Ville, 40 avenue St-Just, Outremont, Québec H2V 1X8 le 16 octobre 1991 à 18h02, pour répondre à cette (ces) accusation(s) et être ultérieurement traité suivant la loi.

Une Copie de la sommation et de la dénonciation sont déposées au greffe de la Cour.

PRENEZ, DE PLUS AVIS QU'À DÉFAUT de comparaître un jugement sera prononcé contre les défendeurs et l'avis de jugement sera déposé dans chacun desdits dossiers.

Outremont
le 25 septembre 1991

ANDRÉE LAPORTE
GREFFIER / Juge de Paix

L'équipe du DEVOIR **LA RÉDACTION** Journalistes : **à l'information générale** : Josée Boileau, Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Clément Trudel ; **à l'information culturelle** : Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski; **à l'information économique** : Robert Dutrisac, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; **à l'information politique** : Pierre O'Neill (*partis politiques*), Gilles Lesage (*correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec*), Michel Venne (*correspondant parlementaire à Québec*), Chantal Hébert (*correspondante parlementaire à Ottawa*), Jocelyn Coulon (*politique internationale*), François Brousseau, éditorialiste (*politique internationale*) et responsable de la page 'Idées et événements', Laurent Soumis (*politique municipale*); **aux affaires sociales :** Paul Cauchon (*questions sociales*), Louis-G. Francoeur (*environnement*), Sylvain Blanchard (*relations de travail*); Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (*commis*); Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (*clavistes*); Denise Babin (*secrétaire à la rédaction*); Suzanne Marchand (*adjointe à la direction*), Isabelle Baril (*secrétaire à la direction*). **LA DOCUMENTATION** Gilles Paré (*directeur*); Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*). **LA PUBLICITÉ** Lise Millette (*directrice*),Jacqueline Avril, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (*publicitaires*); Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon, Céline Poisson (*maquettistes*); Johanne Brunet (*secrétaire*). **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (*coordonnatrice des services comptables*); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (*secrétaire à l'administration*). **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Christianne Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuida, Jean-Marc Ste-Marie (*superviseur aux promotions des abonnements*), Louise Paquette. **LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS** Yves Williams (superviseur) Marie-Hélène Alarie, Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau (avis publics), Micheline Ruelland, Patrick Salesse, **LE DEVOIR** est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Quebecor Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361 ; Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS = 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is $ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER : send address changes to : Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Lettre de Moscou

Nos miliciens adorés

NOUS les habitants de l'enclos pour étrangers du boulevard Kutuzov, tenons à garder à tout prix nos miliciens. C'est une situation des plus ironiques qui illustre bien les paradoxes de la vie à Moscou : il y a trois ans, au moment où on a ouvert les premiers immeubles pour étrangers, sans petites cabanes de la police devant l'entrée, la présence à notre porte de plusieurs types en uniforme qui dévisageaient tous les passants, et contrôlaient à l'occasion les passeports, nous humiliait profondément.

Nous nous sommes pris carrément d'amour pour nos gardiens il y a quelques mois, lorsque la rumeur a commencé à courir que leur présence allait être supprimée. Nous les saluions depuis quelque temps, mais tout à coup, nous sentions une franche sympathie. La raison en était bien simple : pendant que chez nous, on retrouvait tous les matins les voitures avec les essuie-glaces et les pneus intacts, nos copains dans des immeubles non surveillés étaient souvent obligés d'adopter l'habitude soviétique de dévisser les choses les plus dévissables avant de garer la voiture pour la nuit. Il reste que la plupart des Mercedes ou Volvo étrangères à Moscou ne portent pas de sigle sur le capot.

À mon retour de vacances fin août, quelques jours après l'échec du putsch, le milicien à l'entrée a porté la main vers l'étoile rouge épinglée sur sa casquette avec un sourire presque enthousiaste : « *Zdrastvouite*, Madame ! » La première nouveauté était le mot « madame » : c'était un signe presque aussi sûr que n'importe lequel de la chute du communisme. La deuxième, mais cela je n'allais le comprendre qu'au bout de quelques jours, était son entrain.

Je m'attendais à trouver un pays débordant d'élan et d'optimisme, un peu comme en Europe de l'Est dans les mois qui ont suivi les révolutions de l'automne 1989. Les quelques mois où tout était possible, où les difficultés d'une reconversion de l'économie, et de l'âme, n'étaient pas encore tout à fait évidentes.

En exagérant un peu, je suis prête à affirmer que les miliciens sont le groupe chez qui l'enthousiasme pour la « Nouvelle époque » est plus évident que chez n'importe quel autre dans la société soviétique. Avant le putsch, c'était un groupe méprisé, par notre petite communauté, — dont ils se moquaient plutôt — mais surtout par tout être humain qui conduisait une voiture en Union soviétique. À Moscou, jour et nuit, debout au milieu des immenses boulevards staliniens de la capitale, ils n'arrêtaient pas de coller des contraventions pour tout et n'importe quoi. L'argent, la plupart du temps, allait directement dans leur poche.

« Les putschistes étaient fous : à Moscou, la milice était à 100 % derrière Eltsine », disait à la télévision, quelques jours après le coup d'État, le chef de la milice. Peu importe le pourcentage. Il reste que le KGB, l'élite de la police, s'était totalement compromis dans l'événement, et est en train d'être démantelé, tandis que la milice qui avait ignoré, saboté ou carrément désobéi aux ordres des insurgés, s'est refait une réputation toute belle et toute neuve.

Les miliciens mis à part, je n'arrive pas à me débarrasser de l'impression que très peu de choses ont changé. Je parle des choses palpables, vérifiables dans la vie quotidienne. Bien sûr, tous les piliers du régime totalitaire se sont officiellement écroulés : l'empire soviétique n'existe plus, le parti communiste est à l'index, le KGB et l'Armée rouge sont en pleine réorganisation.

Bien sûr, les sujets tabous ne sont plus tabous : la principale icône de l'État bolchevique, le corps embaumé de Lénine, pourrait bientôt quitter le mausolée de la Place rouge, pour être enterré dans un humble cimetière. Pour la première fois, un journal publie une interview avec la personne responsable de l'entretien du cadavre, évidemment, un membre de l'Académie des sciences et héros du travail socialiste. Parler de l'état — très bon, paraît-il — du corps de Lénine revenait jusqu'à maintenant, malgré toute la *glasnost* du monde, à remettre en question la virginité de Marie lors d'un synode au Vatican.

À la télévision, on dit pour la première fois officiellement que plusieurs milliers de soldats soviétiques sont restés sur place après le retrait « total » de l'Afghanistan, que le Parti communiste a transféré depuis deux ans plusieurs milliards $ dans des comptes à l'étranger. On projette des films documentaires sur le passé qui, bien que tournés grâce

Véra Murray

à la *glasnost*, n'avaient été montrés que dans quelques petites salles, et des festivals étrangers. Les présentateurs se gargarisent de mots comme « dictature communiste » et « escrocs communistes ».

Mais le programme des nouvelles « Vremia », porte-parole de la ligne officielle de Gorbatchev, et pendant le putsch, de la ligne des insurgés, s'appelle de nouveau ... « Vremia » bien qu'on ait mis un mois à chercher un autre nom. Presque tous les animateurs d'émissions d'affaires publiques ont été remplacés par d'autres, qui sont, soit obséquieux vis-à-vis des « vainqueurs », du camp des démocrates, soit moralisateurs à l'extrême vis-à-vis des « anciens ». On a l'impression que les questions qu'ils posent sont encore plus interminables qu'auparavant. La réunionite et la démocratie sont des maladies communistes, ici plus répandues que partout ailleurs, qui mettront des années à disparaître.

Même sous Gorbatchev, on avait l'impression que le vrai esprit critique existait peu dans ce pays, à part quelques exceptions comme celles de Sakharov et de l'écrivain Tatiana Tolstoïa. Voilà le moment pour le mettre en pratique ! Mais que voit-on dans la presse ? D'un côté, un texte de Tatiana Tolstoïa, écrit pour *The Guardian* de Londres : « One judges a man by his actions, and all of Gorbatchev's actions showed that he desperately tried to stop the reforms in which he did not wish to participate any longer. The logic of democratic development, after all, required that he too be swept from his post and stripped of his position, his perquisites, his glory. »

De l'autre côté, dans *Izvestia*, la transcription d'une rencontre entre Mikhaïl Gorbatchev et les rédacteurs en chef des plus grands quotidiens « d'opposition » soviétiques. Une rencontre des plus aimables dans une atmosphère de copinage. Comme si le putsch n'avait pas eu lieu, bien qu'il soit le principal sujet de discussion : Mikhaïl Gorbatchev est pontifiant, ses interlocuteurs sont prudents. Il n'a droit qu'à une seule question dure.

Ils le connaissent tous personnellement, ils avaient tous fait leurs classes dans les moules du gigantesque appareil du Parti communiste. Ils viennent tous de la même matrice. De la même matrice aussi que Boris Eltsine.

C'est cela la différence fondamentale entre l'Europe de l'Est et la Russie, le communisme est tombé, mais le post-communisme n'a pas encore commencé.

En poste à Moscou depuis déjà quelques années, Véra Murray présentera dans cette page tous les lundis ses impressions sur la vie en URSS et, à l'occasion, dans les pays de l'Europe de l'Est. Canadienne née en Tchécoslovaquie, Mme Murray est journaliste indépendante.

Deux militaires salvadoriens reconnus coupables du meurtre de six jésuites

SAN SALVADOR (AFP) — Deux officiers de l'armée salvadorienne ont été reconnus samedi coupables de l'assassinat en 1989 de six jésuites et de deux femmes, ce qui constitue une première judiciaire dans ce pays, notent les observateurs à San Salvador.

Sept des neuf militaires inculpés dans cette affaire ont été déclarés non coupables par un jury civil au terme de trois jours d'audience.

Le colonel Guillermo Benavides (46 ans) et le lieutenant Yussy Rene Mendoza (27 ans), ont été déclarés coupables et le juge dispose de 30 jours pour prononcer leur condamnation, pouvant aller jusqu'à 30 ans de prison pour le premier et 25 ans pour le second.

Benavides, ex-directeur de la principale École militaire du Salvador, a été déclaré coupable, en tant qu'instigateur, de la mort du recteur de l'Université centraméricaine (UCA) Ignacio Ellacuria, ainsi que des prêtres Segundo Montes, Ignacio Martin Baro, Amando Lopez, Juan Ramon Moreno et Joaquin Lopez et de leurs deux employées, Elba Julia Ramos et sa fille de 15 ans, Celina Marisela Ramos.

Pour l'un des avocats de la Compagnie de Jésus, l'intérêt du verdict rendu réside, en termes de jurisprudence, en ce qu'il établit formellement la notion d'auteur intellectuel d'un crime.

Le jury n'a en revanche pas retenu contre Benavides les charges de « préparation et exécution d'actes terroristes ».

Mendoza a été déclaré coupable de la mort de l'adolescente.

Excepté le colonel Benavides, désigné comme instigateur par ses coaccusés, et un soldat en fuite qui a été jugé par contumace, tous les militaires avaient reconnu leur participation directe au multiple meurtre du 16 novembre 1989.

Les dépositions enregistrées depuis jeudi ont permis d'établir que le colonel Benavides avait organisé les meurtres dans la nuit du 15 novembre 1989, une période durant laquelle la guérilla avait lancé sa plus importante offensive en dix ans de conflit armé.

« Désormais, c'est eux ou nous », aurait-il déclaré aux membres du commando qu'il avait réuni. « Nous allons commencer par les têtes pensantes. Dans notre secteur, nous avons l'Université et (le recteur) Ellacuria », aurait-il expliqué, avant de lancer l'opération en précisant pas de témoins.

À l'issue du procès, le supérieur de la Compagnie de Jésus pour l'Amérique centrale, Jose Maria Tojeira, a estimé qu'il était impossible de croire à la thèse d'un instigateur unique. Selon lui, le verdict, et notamment l'acquitement de sept militaires ayant avoué des assassinats, a cherché à établir « des responsabilités vers le haut et non vers le bas », et prouve la nécessité de poursuivre l'enquête dans les hautes sphères de l'armée. Il a appelé le gouvernement à prendre ses responsabiliés en ouvrant cette enquête.

Évoquant le contexte de la lutte armée entre l'armée et la guérilla, il a estimé qu'il « s'agit d'une lamentable guerre des pauvres, où les pauvres ont porté le plus grand poids (...) je ne m'élève pas contre l'absolution de certains pauvres, même s'il existait des preuves contre eux ».

Un Comité d'avocats pour les droits de l'homme (Lawyers Committee for Human Rights), venu des États-Unis, a distribué samedi dans la salle d'audience une communication soulignant quelques points-clé non élucidés par le procès, auquel assistaient plusieurs observateurs internationaux.

Parmi ces points figure « la négligence du gouvernement à mener une investigation en profondeur au sujet des allégations d'ordres supérieurs, et à rechercher et juger ceux qui ont couvert le crime ».

« Ce cas est devenu un symbole de la brutalité de l'État, un cas-test pour le système judiciaire salvadorien, un coup potentiellement porté à l'impunité qui continue à paralyser le Salvador », estiment ces avocats.

Le calme revient en Roumanie

Le premier ministre Petre Roman réclame des élections

BUCAREST (AFP) — La tension est retombée hier en Roumanie, après une semaine de tourmente sociale et politique provoquée par la venue de quelque 6000 mineurs de la vallée du Jiu qui ont obtenu la démission du gouvernement de M. Petre Roman, puis réclamé celle du président de la république, Ion Iliescu.

M. Roman a réclamé hier soir de nouvelles élections en Roumanie et estimé que le prochain gouvernement d'ouverture nationale que tente actuellement de former le président Ion Iliescu ne pourrait être qu'un gouvernement transitoire.

Dans une interview à la chaîne de télévision française TF1, M. Roman a par ailleurs vivement critiqué l'attitude de M. Iliescu durant la crise provoquée par la révolte des mineurs, qui a abouti à la démission du gouvernement.

Tout en estimant que M. Iliescu n'est pour rien dans les manifestations organisées par les mineurs à Bucarest, M. Roman a en revanche regretté que le chef de l'État roumain « soit allé jusqu'à signer un document avec des hors-la-loi. Je pense qu'il fallait sauvegarder jusqu'au bout la dignité des institutions », a-t-il ajouté.

Il a souligné qu'il avait déposé son mandat de premier ministre mais « pas démissionné », rappelant que son gouvernement et lui-même avaient continué à travailler pendant la crise.

Les derniers mineurs avaient regagné leurs foyers samedi soir.

Par une chaude journée de fin d'été, la capitale a été désertée par la quasi-totalité de ses habitants, qui sont partis se reposer à la campagne pratiquement comme si rien n'était arrivé.

Les rues de la capitale ont été lavées et débarrassées du verre et des débris divers qui jonchaient le sol des principales avenues. Le Palais Victoria, siège du gouvernement, dont presque toutes les vitres extérieures ont été cassées et les façades calcinées lors du violent assaut mené par les mineurs du Jiu, mercredi dernier, était toujours placé sous la protection de centaines de soldats et policiers, et entouré de véhicules blindés. Le réseau téléphonique interne du palais, dont les bureaux du rez-de-chaussée ont également beaucoup souffert, restait hors service.

À l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire présidé par M. Roman et tenu samedi dans ce palais sous haute surveillance, le cabinet démissionnaire a publié un communiqué dans lequel il déclare « qu'aucun type de mécontentement ne saurait justifier des actes de violence et d'anarchie qui mettent en danger le processus démocratique et l'ordre légal », rappelant que « ces actes extrémistes sont et restent hors la loi ».

Les ministres présents ont déploré « les dommages causés à l'image du pays à l'étranger par ces événements, qui peuvent constituer un sérieux recul dans la processus de restructuration et de revitalisation de l'économie roumaine ».

En visite aux États-Unis, le ministre roumain des Affaires étrangères, M. Adrian Nastase, a souligné auprès du secrétaire d'État James Baker qu'il était très important que la Roumanie continue à bénéficier de l'aide internationale, a rapporté hier la télévision roumaine.

Le gouvernement démissionnaire continue d'assurer les affaires courantes dans l'attente de la formation d'un autre cabinet.

Le président Ion Iliescu devait reprendre en début de semaine les consultations avec tous les partis politiques représentés au Parlement, qu'il a entamées vendredi et samedi, mais interrompues hier, en vue de former un nouveau gouvernement d'ouverture nationale.

La plupart des partis d'opposition ont évoqué la formation d'un cabinet de techniciens, si possible dirigé par un premier ministre neutre. Le président du Parti national-libéral (PNL) — un des principaux partis d'opposition —, M. Radu Campeanu, a ainsi évoqué la possibilité de nommer comme premier ministre « une personnalité indépendante, soit un prélat, soit un général, soit un universitaire ».

Le président Iliescu, qui a reporté sine die la visite qu'il devait normalement effectuer aujourd'hui dans la vallée du Jiu, à l'invitation des mineurs, a dans une interview qualifié d'« erronées les positions nostalgiques de ceux qui voient dans un retour au passé la clé de l'obtention de l'équilibre social et économique ». Selon lui, « le seul critère dans la sélection du personnel dirigeant doit être la compétence ».

« Après la conclusion des négociations avec toutes les forces politiques, on pourra opérer une synthèse et identifier les points susceptibles de réunir un consensus », a conclu le chef de l'État.

Deux explosions ébranlent la capitale de Géorgie

TBILISSI (Reuter) — Deux explosions ont ébranlé hier un bastion de l'opposition et un ministère à Tbilissi, capitale de Géorgie, où des négociations engagées pour mettre fin à la crise que traverse cette république soviétique se sont enlisées.

Selon des médecins, au moins cinq personnes ont été blessées par une explosion de forte puissance qui a ébranlé hier soir le siège de la télévision, transformé en camp retranché par les opposants au président Zviad Gamsakhourdia.

Plusieurs personnes ont semble-t-il été blessées par une autre explosion, au ministère de l'Industrie agro-alimentaire.

Ces explosions, suivies par un échange de coups de feu entre des rebelles de la Garde nationale et des partisans de Zviad Gamsakhourdia, ont fait voler en éclats les espoirs d'accord négocié dans la crise que traverse la Georgie depuis un mois.

Selon des dirigeants de l'opposition, l'explosion au siège de la télévision a été causée par un projectile anti-char tiré à proximité de l'immeuble par des forces fidèles au président. Ils ont montré à des journalistes des morceaux de métal tordu, qu'ils ont dit être des débris du projectile.

« Zviad essaye de nous provoquer », a déclaré l'ancien premier ministre Tengiz Sigua, aujourd'hui dirigeant de l'opposition.

Zviad Gamsakhourdia a démenti que ses hommes soient responsables de cette explosion et il a accusé les forces de l'opposition de tirer sur le bâtiment du Parlement à coups de canon. « L'explosion de dynamite n'était pas le fait de mes hommes. L'explosion que vous avez entendue, c'était l'opposition qui visait le Parlement », a-t-il dit à Reuter. Des témoins ont affirmé que le Parlement n'avait subi aucun dégât.

Des fenêtres du cinquième étage du ministère de l'Industrie agro-alimentaire ont par ailleurs été détruites par une explosion dont l'origine n'a pas encore été déterminée.

Dirigeants de l'opposition et représentants du gouvernement s'étaient auparavant rencontrés pour la deuxième journée consécutive au ministère de la Justice, afin d'essayer de trouver une issue à la crise. Mais on a déclaré des deux côtés hier que ces négociations étaient dans l'impasse.

L'opposition accuse Zviad Gamsakhourdia, élu à une forte majorité en mai dernier, d'être un dictateur.

Tengiz Sigua, cité par l'agence Tass, a déclaré que les négociations étaient bloquées parce que le gouvernement exigeait que les rebelles de la Garde nationale déposent immédiatement les armes.

« C'est inacceptable pour l'opposition (...) Il est évident pour nous que les autorités veulent que la Garde nationale soit dissoute pour pouvoir réprimer l'opposition », a-t-il dit.

Dans un communiqué lu par la télévision, le gouvernement a pour sa part déclaré que les négociations avaient abouti à une impasse et a accusé l'opposition d'en être responsable.

« Nous prendrons toutes les mesures constitutionnelles pour rétablir l'ordre », a-t-il ajouté.

L'Agence d'information russe (indépendante) a par ailleurs fait état de nouveaux affrontements pendant le week-end en Ossetie du Sud, une région de Georgie en proie à un conflit inter-ethnique depuis des mois.

Deux personnes ont été tuées par des militants géorgiens qui ont tiré sur une voiture dans un village d'Ossétie du Sud, et quatre autres ont été blessées, a déclaré l'agence.

Selon l'agence Tass, l'Ossétie du Nord, située en Russie, a lancé un appel au président de la fédération de Russie, Boris Eltsine, et au Conseil d'État soviétique, pour qu'ils l'aident à faire face à un flot de réfugiés en provenance d'Ossétie du Sud.

Savimbi revient en Angola

LUANDA (AFP) — Le président de l'UNITA, M. Jonas Savimbi est arrivé hier à l'aéroport de Luanda, après seize années de maquis.

Il a été accueilli par le gouverneur de la province de Luanda M. Kundi Paihama, ainsi que par le général Franca N'dalu, vice-ministre de la Défense et chef de la délégation gouvernementale à la commission conjointe politico-militaire (CCPM) sur l'application des accords de paix en Angola. Les membres de cette commission étaient également présents ainsi que les trois observateurs (Portugal, États-Unis, Union soviétique).

Quatre petites filles et deux petits garcons lui ont offert un bouquet de fleurs alors qu'il était procédé à un lacher de colombes. Environ 5000 personnes étaient massées tant sur les terrasses et parkings de l'aéroport que sur l'avenue qui le relie au centre ville.

D'abord silencieuse et grave, la foule qui attendait depuis plusieurs heures a laissé éclater sa joie et a vivement ovationné M. Savimbi à son arrivée. Le président de l'UNITA, aidé par son service d'ordre, s'est frayé un passage parmi les nombreux groupes folkloriques et militants : femmes revêtues de pagnes aux couleurs vertes et rouges de l'UNITA, hommes vêtus de tee shirt à l'effigie de M. Savimbi, portant au dos des inscriptions « Paix et reconciliation ».

Dans le salon d'honneur de l'aéroport, M. Jonas Savimbi a exprimé devant les journalistes sa grande satisfaction et sa joie de se retrouver à Luanda qu'il avait quitté pour la dernière fois en août 1975.

« Je suis venu apporter un message de paix et je puis vous affirmer que je suis prêt à coopérer avec le gouvernement pour l'application des acords de paix en Angola, a-t-il poursuivi. Je veux en outre m'affirmer en tant que mouvement d'opposition, je suis disposé à ne pas faire obstruction mais à clarifier la situation par le dialogue ».

M. Savimbi a par ailleurs affirmé que la participation des partis politiques au forum pour la paix et la démocratisation, proposé par le président Dos Santos il y a quelques semaines, n'était pas primordial.

Les nationalistes flamands quittent le gouvernement belge

BRUXELLES (Reuter) — Opposés à l'exportation d'armes wallones vers l'Arabie saoudite, les nationalistes flamands ont quitté hier le gouvernement belge dirigé par Wilfried Martens, qui se maintient néanmoins au pouvoir.

Après une grave crise entre Flamands et Wallons, le premier ministre a présenté au roi Baudouin la démission des deux ministres de la Volksunie, le responsable du Budget, Hugo Schiltz, et le détenteur du portefeuille de la Coopération au développement, Gaston Geens.

« Martens VIII n'est pas tombé », a déclaré avec humour Wilfried Martens après une réunion d'urgence des ministres de la coalition de centre-gauche qu'il dirige depuis 1988, son huitième gouvernement depuis 1980.

Pour d'autres ministres, le gouvernement a toutefois subi une transformation pour le moins radicale.

« Il n'est pas tombé, il se transforme, comme les plus beaux papillons », a estimé le vice-premier ministre Melchior Wathelet, membre du Parti social-chrétien (PSC) francophone. « Il me semble que c'est un Martens IX, qui va poursuivre la tache de Martens VIII sur les points sur lesquels celui-ci était d'accord ».

En dépit de la défection de la Volksunie et de ses 16 députés, le premier ministre dispose toujours d'une confortable majorité au Parlement, avec 134 sièges sur 212.

Les quatre partis restants — les sociaux-chrétiens et les socialistes flamands et francophones — peuvent donc continuer à travailler ensemble jusqu'en janvier prochain, date prévue pour les élections législatives.

Même s'il ne restait que quelques mois avant l'échéance, Wilfried Martens ne voulait pas d'un vide du pouvoir au moment où quelque 1000 para-commandos tentent d'évacuer les ressortissants belges qui quittent le Zaïre en ébullition.

Les ministres wallons veulent obtenir du gouvernement des licences d'exportation pour honorer un important contrat de vente d'armes à l'Arabie saoudite, afin de sauver de la faillite deux de leurs fleurons industriels en difficulté, la Fabrique nationale (FN) d'armes de Herstal et Mecar.

Certains ministres du Nord du pays, principalement les socialistes et les nationalistes, s'y opposent sous le prétexte que la Belgique devrait donner l'exemple en refusant de livrer des armes aux pays du Golfe.

Evitez la fumée
Pour mieux respirer

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

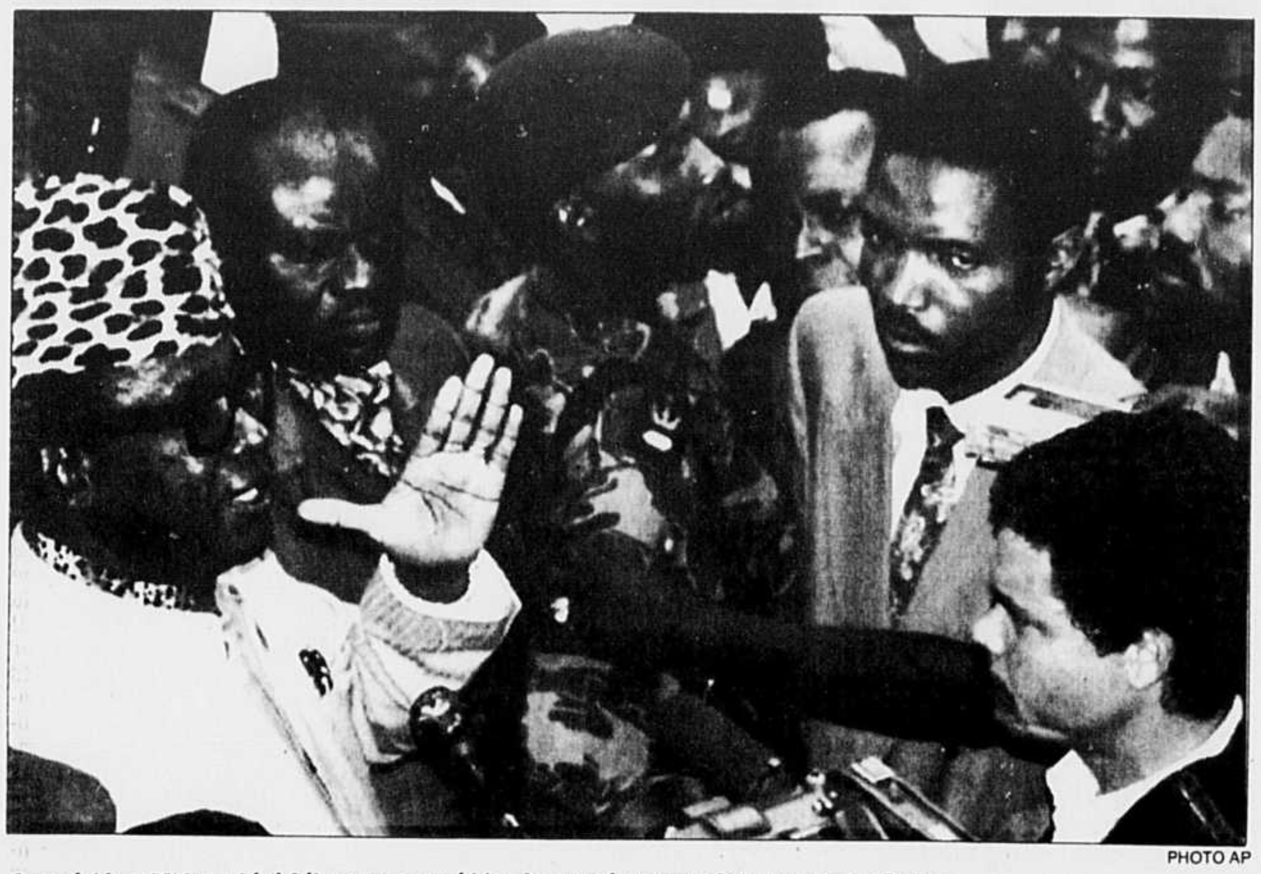

PHOTO AP

Le président Mobutu Sésé Séko a rencontré hier des représentants de la jeunesse zaïroise.

Mobutu charge Tshisekedi de former un gouvernement de crise

d'après AFP et Reuter

KINSHASA — M. Étienne Tshisekedi, dirigeant de l'une des composantes de l'Union sacrée regroupant les forces d'opposition zaïroises, a été choisi hier pour être proposé à la Conférence nationale qui doit désigner la personne chargée de former le futur gouvernement de crise, a-t-on appris de source sûre à Kinshasa.

Cette décision a été prise lors d'une seconde réunion dans la capitale zaïroise entre le président Mobutu Sésé Séko et les principaux partis d'opposition, au terme de neuf heures de discussions.

Le choix de M. Tshisekedi, dirigeant de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), devrait être confirmé par la conférence nationale suprême qui doit se réunir le 1er octobre prochain, estime-t-on à l'issue de la réunion.

Les débats d'hier entre le président Mobutu Sésé Séko, les membres de son gouvernement et les chefs de l'opposition représentant l'Union sacrée ont été particulièrement difficiles, selon des indications de bonne source recueillies sur place, et l'on avait même parlé d'un blocage en fin d'après-midi. De nombreux représentants du pouvoir, membres du Mouvement Pour la Révolution (MPR, ancien parti unique) se seraient en effet opposés au choix de M. Tshisekedi.

Jeudi, le directoire de l'Union sacrée avait proposé M. Tshisekedi pour le poste de premier ministre.

M. Tshisekedi avait déjà été désigné chef d'un gouvernement d'union nationale par le président Mobutu le 22 juillet dernier, mais avait décliné cette offre, estimant qu'il s'agissait d'une manoeuvre du pouvoir.

Kinshasa et plusieurs autres villes zaïroises ont été lundi et mardi derniers en proie à des pillages de la part de l'armée et d'une partie de la population qui ont entraîné l'évacuation précipitée d'une grande partie des étrangers présents dans le pays sous la protection de forces francaises et belges.

Par ailleurs, le président Mobutu a limogé le chef d'état-major de l'armée à la suite des pillages auxquels se sont livrés des soldats.

Le général Manzembe Mayibanga est remplacé par le général Mahele Liyeko, a rapporté hier la radio nationale.

« Mayibanga n'a pas réussi à controler l'armée ces derniers jours et Mobutu a chargé le nouveau responsable de restructurer les forces armées », a expliqué une source militaire.

Mahele Liyeko avait réussi à persuader les soldats qui occupaient l'aéroport de Kinshasa depuis lundi de le quitter. Il était jusqu'à présent responsable du renseignement militaire.

Le bilan officiel des violences, qui ont contraint le président Mobutu à accepter le principe d'un partage du pouvoir avec l'opposition, est de 117 morts et plus de 150 blessés.

La France, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Kinshasa, Henri Réthoré, a dit samedi qu'elle ne fournirait plus d'aide au Zaïre tant qu'un gouvernement d'unité nationale n'aura pas été formé. Paris est soutenu en cela par les États-Unis.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*

200-299 *Immobilier — Commercial*

300-399 *Marchandises diverses*

400-499 *Offres d'emploi*

500-599 *Services*

600-699 *Véhicules automobiles*

900-999 *Avis*

101 Propriétés à vendre

A AHUNTSIC Cottage détaché, garage. Secteur tranquille. 3 c.c., 1½ s./b., s.-s. fini, grand terrain. 388-3561.

AUTEUIL, canadienne 13 pièces, garage, réduit 147 000 $. 622-5614.

CARIGNAN
Maison split-level, située sur la route 112. Terrain commercial 18 248 pi.ca., demande 145 900 $ 658-1037.

DANVILLE Cantons de l'Est. 2 étages + garage double, s.-s. fini, piscine, patio, véranda, terrain golf 18 trous à 4 km. 135 000 $ Raisn: transfert. (418)853-3260, (819)359-2576.

DORION, récente, 3 ch/c., salon, s. à manger, foyer, puits de lumière, s/sol, garage, terrain paysager. Valeur: 110 000 $, demandons 88 000 $. 397-0495.

LAVAL, bord de l'eau, près golf, grand bungalow, foyer, 5 chambres, grand terrain avec brise continuelle, 249 000 $. Soir: 336-3899.

LAVALTRIE, bungalow neuf, 2 c.c., possibilité d'une 3ème, garage, grand terrain, 125 000 $, 1-586-1073.

MAISON à vendre sur le golf du boisé d'en haut, Lachenaie. 389 000 $ 471-2968.

NOUVEAU BORDEAUX Triplex tranquille, bien situé, excellent état. près tous services. prix réduit. Pas d'agent. 331-3241.

PRÉVOST, vente, location (ou option d'achat), vaste cottage libre, 9 pces meublées, foyer, 6 électroménagers, piscine creusée, terrain paysager, entrée asphaltée, aucune offre raisonnable refusée. 473-7396.

101 Propriétés à vendre

OUTREMONT, cottage dét., pierre, deux frontales, grand jardin, maison prestigieuse, 277-0459.

OUTREMONT: Cottage semi-dét., rénové, garage, terrain 8000 pi., prix réduit, 398-9590, 625-2600.

ROSEMONT, bungalow détaché, rénové, 3 ch.c., solarium, terrain boisé, piscine, 196 000 $, 729-3975.

ST-FRANÇOIS, LAVAL Split level, 3 ans, 3 chambres. Raison vente: rapprocement travail. vendue par son propriétaire. 112 000 $ 665-7570.

ST-HUBERT Split 1987, 2 chambres, garage, très bien située, limite de Longueuil, près base militaire et des Halles Longueuil. 443-3959.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

BORD LAC MEMPHRÉMAGOG
ESTRIE. Choix de 5 condos luxueux, meublés, piscine, tennis. A partir de 95 000 $ à 300 000 $ (819)843-8520.

CANTONS DE L'EST
Près de Magog, site enchanteur, domaine superbe de 36 acres pour ceux qui raffolent de l'équitation. Manège pour chevaux, maison de style, piscine intérieure, garage double.
1-819-567-0945 ou 1-819-876-5842.

LAC BROME, condo de prestige, face au lac, piscine, tennis, prix spécial, 127 500 $, 679-7068, 1-243-4279.

MONTAGNE DE ROUGEMONT: Style californien, piscine int. plus extra. Prix intéressant. 1-469-5112 — 1-378-7328

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

MONTAUBOIS Canadienne, 7½ pièces, sous-sol non-fini, plage à 4 min., tennis à 3 min., à 10 min. du Mont Olympia et golf. 130 000 $ incluant mobilier. 843-4449, 1-563-1532.

ST-RÉMI (20 km St-Jovite), à vendre ou à louer, moderne, retiré, 4 c.c., s/sol fini, 115 000 $, 437-9754.

TROIS-RIVIÈRES, 5 logements: 3 X 4½, 2 X 3½, brique, fenestration et couverture neuves, revenu annuel brut: 18 420 $, 819-374-0482.

105 Propriétés à louer

MONT GABRIEL sommet, magnifique maison entièrement rénovée été 91, près pentes de ski, golf 4 Saisons, tennis, piscines au Mont Gabriel, 2 c.c. (possibilité 3 c.c.), s/sol fini, foyer, grande galerie, grand terrain paysager, 900 $/mois semi meublé, 1,000-$/mois meublé, à l'année, incluant passe de saison familiale au Mont Gabriel et Mont Olympia (maximum 5 personnes). M. Corbeil: 514-861-2852.

OUTREMONT, haut de duplex, 7½, tapis mur à mur, garage. Soir: 735-3227, jour: 284-3535.

SECTEUR CARTIERVILLE, cottage, voisinage tranquille, 1000$/mois, 984-1512, laisser message.

113 Propriétés à revenus à vendre

A BOUL. PIE IX, 12 X 4½, 6 X 3½, bail annuel, 10 fois les revenus net. Comptant: 150 000 $ Agents s'abstenir! 662-0379.

113 Propriétés à revenus à vendre

A LAVAL et A AHUNTSIC, constructions récentes, 8 à 62 log. Conditions intéressantes. Immopoly Crtr, M. Gagné, 669-4499.

COMMENT acheter ou rechercher une maison à revenus, sans agent.
524-9263

LAVAL: Boul. Laurentides. Immeuble 3 étages, 7 commerces, 10 bureaux. très bons revenus. 471-7540

PARC OLYMPIQUE: 6 log. rénovés. Revenu: 21 000 $. Prop. occupant. 295 000 $. A voir!. 257-0375

REPENTIGNY - 16 LOGEMENTS, 8 X 4½, 8 X 5½, revenus 83 100 $, possibilit. balance vente 675 000 $, pas d'agent, 621-4943.

RUE ST-ZOTIQUE, propriété 3 log. rénovés + buanderette, nettoyeur, 2 locaux, garage, 239 000 $. 498-1867 (soir).

118 Copropriétés à vendre

LAC BROME Manoir Inverness. Élégante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi.ca. plus terrasse, 2 ch., 1 s./bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 $ Sur rendez-vous:
jour: 987-3838, soir: 388-2704.

OUTREMONT, boul. St-Joseph O., superbe 4½, 1067 pi.ca., du cachet, du soleil, belles boiseries, 2 ch. fermées, jolie cuisine rénovée, grand salon, 172 000 $, 276-3863.

121 Condos à louer

AUBAINE - CENTRE-VILLE
Condo de luxe (oasis), vue superbe, 1450 $ 939-8822 lundi à vend. 9h à 17h, message: 989-9080.

CONDO DE LUXE à louer sur 2 étages, 3 ch. à c., 2 s/bains, en face du Parc Jeanne-Mance. 1 300 $ Option d'achat. 282-6582, ou laisser message.

121 Condos à louer

AUBAINE, super condo, (Oasis), vue superbe, 1450$, 939-8822 du lundi au ven. de 9h à 5h.

ILE DES SOEURS Club Marin II, 5 pièces neuf, 15è étage, 2 chambres, 5 appareils ménagers, balayeuse centrale, accès au centre sportif complet, magnifique vue sur forêt et fleuve, 1200-$/mois, 282-5616 (jour), 1-438-9641 (soir).

PLATEAU Grand 4½ neuf, aire ouverte, 1 ch. fermée, tout équipé, 700 $/mois. Après 18h: 272-3575.

VIEUX-MONTRÉAL, luxueux 5½, 3 ch. à c., 2½ s/bains, 4ème, ascenseur, garage, climatisé, 1200$. Appeler 982-0663 matin & soir.

122 Condos à vendre

2555 JOLIETTE, condo neuf, 4½, 2ème étage, foyer, près métro (Mon taux, mon toit), 674-8485.

A LOUER OU À VENDRE
WESTMOUNT, emplacement de choix, donnant sur PARC WESTMOUNT, 3 ch.c., 2 s/bains, planchers bois franc, balcon dernier étage, ensoleillé, stat., 845-2206 (8 à 17h) 1-228-4330 (fin sem.).

AHUNTSIC, luxueuxc 6½, 1700 pi.ca., foyer, garage. 331-7739.

N.D.G. Ensoleillé, près centre-ville, 5½, 3 chambres, 1240 pi.ca., tapis, climatisé, garage, métro Villa-Maria, 142 000 $, 253-9468, 259-8487.

OUTREMONT, magnifique loft + 2 chambres, 2 s/bains, 1800 pi.ca., garage, vue montagne, **270-2920.**

PRÈS HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tour du Méritas, 6ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi.ca. plus terrasse près de 400 pi.ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 $ Sur rendez-vous:
jour: 987-3838, soir: 388-2704.

VIEUX-MONTRÉALK, 5½ ensoleillé, garage et piscine intérieurs, immeuble de prestige. 661-0227.

122 Condos à vendre

PRÈS UNIVERSITÉ McGILL et montagne, grand 6 pces, ensoleillé, victorienne superbement rénovée, plafonds hauts, grand s/sol, stationnement privé avec prise, date de disponibilité flexible, 845-6803.

125 Chalets à louer

A STE-ADÈLE chalet suisse, à 5 min. des pentes. Du 1er nov. au 30 avril. 229-5966.

MONT-ROLLAND en montagne, vue panoramique sur pentes Mont Gabriel & Chanteclerc, 3 ch., meublé. Saison d'hiver, 514-766-2768, 514-229-3040.

NOUVEAU À CACUNA, pourvoirie PE, chalet ★★★★, chasse, pêche éperlan, famille ou amis. 418-898-2391.

ORFORD, 3 chambres, 500 pi. du remonte pente, 3950 $ pour saison de ski, 669-9551, 669-4499.

STE-ANNE-DES-LACS, sortie 57 autoroute. Maison neuve, meublée et décorée moderne, 3 chambres, 2 s/bains, foyer, garage, saison hiver, réf. s.v.p., 5500$, 1-224-4575.

129 Chalets à vendre

LAC SIMON à moins de 2 heures de Montréal, région de la Petite Nation, superbe résidence toute meublée, sur beau terrain paysagé ½ acre, 118 pi. de plage sablonneuse. À voir, 159 900 $. C. Villeneuve, 819-561-4555.

LAURENTIDES, Lac Labelle, grand bungalow meublé, 3 c.c., hiver/été, superbe terrain paysager, accès au lac avec quai. Endroit rêvé pour amateurs de sports ou retraités. 64 000 $
(514)684-0527, (819)686-3172.

141 Maisons de campagne à vendre

1¼ HEURE DE MONTRÉAL MAGINIFQUE DOMAINE de 150 acres boisés avec lac artificiel comprenant: 2 maisons, une grange, 2 chevaux, voitures été/hiver, 3 véhicules tout-terrain, pédalo, etc...
722-8808, 251-0363.

ESTRIE, bord de l'eau, maison centenaire 8 pces, ou à louer.
819-826-3016, 819-826-5748

ESTRIE, SAWYERVILLE, maison 1860, entièrement rénovée, site priviliégié, solaire passif, verrière, garage attenant, 2 s/bains, plantations, 2 acres, 119 000$, 819-889-2587.

145 Terres, fermes à vendre

PRÈS STE-JACINTHE 240 arpents drainés, 2 maisons. Porcherie de 500 porcs. 4 silos, cap. 550 tonnes. (514)798-2450.

RÉGION ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, terre 76 arpents dont 60 boisés, grande maison divisée en 2 logis, garage 24 X 24 avec ou sans 4 serres 26 X 100 en culture biologique, 30 min. du pont Champlain, 1-291-5345.

TERRE À BOIS: avec érablière, 150 acres + lac, ruisseau. Poss. construire. 1-469-5112 — 1-378-7328

WEEDON, ferme 247 acres, grange, étable, grande maison, 10 pièces, 4 c.c., 2 s/bains, batiments neufs, vue panoramique,
1-819-877-2484

149 Terrains à vendre

A 10 MIN. de Montréal, nouveau projet, domaine de 110 terrains de 32 000 pi.ca. et plus à vendre en bloc, 875 000 $, 514-438-3647.

EASTMAN, Domaine du Lac Nick, terrains de construction boisés, approuvés par le gouvernement, 32 000 pi.ca., à partir de 4 000 $, accès à 6 lacs, financement possible.
696-1755

LAC MEMPHRÉMAGOG, terrain 37 acres, très belle vue, environ 1200' sur le lac, 1 km de chemin fait sur la propriété, plage, électricité, rampe en béton pour lancer bateau, possibilité de diviser pour développmeent, prix 300 000 $. Après 18h (819) 843-5321.

LAVAL - AUBAINE
Magn. terr. de 140 X 100, prêt à construire, très belle vue panoramique sur la rivière. Dans beau sect. de prestige, très tranquille, 7$/pi.ca. 387-1334.

STE-ADÈLE paroisse, magnifique vue panoramique, boisé, aussi bord de rivière, 50 sous et plus le pi.ca., financement 9%, 681-0841.

TERRAIN au bord de l'eau à vendre à St-André Est, inf.: 1-562-3393.

160 App. et log. à louer

5½: 404, St-Joseph Est, équipé, moderne, chauffage élect. métro Laurier. 600$/mois, 481-9955.

A VILLE ÉMARD: près métro Monk, 3½, aussi 5½ et 4½ rénovés, propres, libres immédiatement,
366-7710, 761-3399

A VOIR!, 5½, 4½, bord de l'eau, face Ile Paton, Chomedey, construction neuve, stationnement int. et ext., ascenseur, piscine, marina.
973-8574 ou 497-3201

BEAU 3½: entr. lav/séch. Parc Lafontaine. Octobre gratuit, 525-8248.

C.D.N. APPLETON Haut de duplex 5½, chauffé, 700 $. libre, références.
735-6015, 737-6169.

C.D.N., rue Gatineau. Grand 4½, rénové, poêle/frigo, accès à laveuse/sécheuse. Informations: 735-0726.

CENTRE-SUD 2 ch., 2 s./b., sécurité, foyer, thermopompe, 5 électro. ascenseur, métro, stat. 866-1265, 721-4018

160 App. et log. à louer

C.D.N. 4921-31 Coronet. Grands 3½, chauffés, poêle/frigo, lav./séch. au s.-s., concierge. Près serv., métro & U.d.M. 345-0228.

COMPLEXE GUY FAVREAU
4½, luxueux, qualité supérieure, libre, 828$/mois. 982-5434.

ED. MONTPETIT, près U de M, beau 3½ meublé, tout équipé, literie, vaisselle, etc. 580$/mois + élect., 272-7255.

GRAND 8½: Superbement restauré, St-Hubert/Cherrier. Oct. 1 170 $. Hélène ou Denis, 849-9441

LOFT, 1600 pi.ca., 2 chambres, plafond 12 pi., murs de brique et pierre, près de l'église Notre-Dame, 810$ par mois, 286-2783.

MÉTRO VIAU: Rue Leclaire. Grand logement (8 pièces dont 5 c.c.) non chauffé. Libre. 800 $. Pour visite, Régent Michaud, **353-4112**

MEUBLÉ 3½, vue Parc Lafontaine, chauffé, libre imm., 524-0268.

N.D.G. métro Villa-Maria, bas duplex chauffé, 6½ + pièce et toilette au s/sol, 900$ avec garage, 1er oct. 486-9623.

OTRMT chauffé, eau chaude, très propre, 5½. 279-7407, 526-5511.

QUARTIER ST-LOUIS
Grand 3½ ouvert, puits de lumière, stationnement arrière. 845-4461.

RUE CHERRIER, spacieux 7½, 3 c.c., 3 balcons, puits de lumière, équipé, chauffage élect., très propre, ensoleillé, près Parc Lafontaine, 1100-$/mois, 987-7000.

ST-LAMBERT Beau bas duplex, ensoleillé, paisible, jardin, s.-s., garage, grand balcon. 700 $ non-chauffé.
672-0544.

164 App. et log. à partager

N.D.G.: Charmant cottage avec jardin. 325 $/mois + frais. 487-4868

167 À louer hors frontières

ACAPULCO condo sur la mer, luxueu, confortable, pour 4 personnes, sem-./mois, 721-2634, 329-0119.

FORT LAUDERDALE
Maison à louer, bord du canal, beau quartier tranquille à 10 min. aéroport,
1-563-4351

MIAMI BEACH, Golden Strand, condo luxueux, 4 sem. du 14 mars au 11 avril 1992. 277-4606.

POMPANO, condo 3, bord Canal VS-1, libre nov. déc., janv., avril et mai. 1400$ US par mois, 2 mois minimums, 333-0311, 334-0963.

POMPANO, luxueux condo 3½, piscine, tennis, « shuffle board », billards, sauna et autres activités, oct. à avril. Location à long terme, 1250$ US-/mois, (514) 493-1216.

SPACIEUSE résidence Laurentides, 45 min. de Montréal et auto, échangerais pour 3 pces à Paris durant 2 à 8 mois, sept. - avril. (514) 431-2373, télécopieur: (514) 432-6910.

ST-PETERSBOURG: maison 3½ près golf du Mexique. Saison, mois ou semaine. Soir: 474-4747, 272-2905.

251 Bureaux à louer

135, RUE SHERBROOKE EST
1900 pi.ca. Accès sur la rue (r.d.c.) disponible immédiatement prix compétitif: 737-7557.

5 BUREAUX À LOUER
2ème étage, libre imm. 722-8333.

AU 294 Carré St-Louis, pour professionnel, loft 1400 pi.ca., nouvellement rénové, 1500$/mois, 844-3955, 727-3176.

BL. ST-JOSEPH, superbe bureau pour professionnel, 1000' ca., 5½ pièces, impeccable, 570$. 389-2125.

BOUL. ST-LAURENT/MT-ROYAL
Bureaux rénovés, clé en main, 600 à 2500 pi.ca. **495-4662.**

ROSEMONT, à partager avec personne dynamique, possibilité de services. Négociable, **725-1975.**

SOUS-LOCATION
Bureau neuf, 1 000 pi.ca., métro St-Michel. Tapis, alarme, climatisé. Libre. Tél.: 376-1848, 352-9944.

VIEUX-MONTRÉAL: R-d-c., 1,600 pi.ca., stat. 425, St-Paul-Est. **671-3661**

259 Espaces commerciaux à louer

AUTEUIL - LAVAL: Locaux, 700 - 800 et 1,080 p.ca. 964-5775

LAVAL local 8 000 pi.ca., industriel et commercial, avec bureaux. Parc industriel St-Vincent-de-paul. 1er novembre. 661-7458 ou soir: 686-6050.

VIEUX-MONTRÉAL: R-d-c., 1,600 pi.ca., stat. 425, St-Paul-Est. **671-3661**

268 Espaces industriels à louer

A S/LOUER, Côte-de-Liesse et 32ème Ave, Lachine, 2 800 pi.éca., 40% bureaux, 60% entrepôt, 15 mois à faire sur bail existant, termes négociables, 636-3322, Roger Lapointe.

ST-MICHEL, 10ème Avenue, 3500 pi.ca., porte de garage, 384-6521.

269 Propriétés commerciales

STE-CATHERINE ouest, bâtisse 3 étages, logeant restaurant reconnu. Francine, Loyal crtr, 636-1984.

275 Locaux à louer

112 LAURIER O.
Boutique 800 pi.ca., poss. 3 mois gratuits. 692-8862, 274-3507.

2152 MT-ROYAL
1000 pi.ca., idéal dépanneur ou petit commerce. M. Blais, 449-4770.

2307 ONTARIO
Magasin 20 X 45, 495$/mois, spécial 1 an, option 2ème année, 735-5971.

2633 MASSON
Magasin, libre, Yves 725-9823

279 Propriétés industrielles

AUBAINE: entrepôt près du métro Pie IX: 30 000 pi.ca. sur 17 000 pi.ca. de terrain. Seulement 250 000 $. R. Longtin, 364-3315 CLODEM Crtr.

MONTRÉAL, Note-Dame Ouest, près Atwater. BATISSE 2500 pi.ca. sur terrain de 6300 pi.ca., bureaux, entrepôt, stationnement, cour extérieur clôturée, demande 350 000 $. 937-6262.

283 Commerces à vendre

CLUB DISCOTHÈQUE avec danseuses (eurs), 2 étages, et casse-croûte, salle d'amusement, Ste-Julienne, 831-3456, 831-3224.

FLEURISTE ÉTABLI depuis 28 ans, bonne clientèle, bon chiffre d'affaires. Tél. après 19h: 455-2510.

GARAGE Grand atelier mécanique avec bâtisse, grand terrain et revenu. Pas d'agent. Jean-Pierre: 498-4196.

IMPRIMERIE petite, près de Lachute, clientèle établie, prix d'inventaire, (514) 562-7425.

MANOIR personne âgées à vendre. Bord lac des Deux-Montagnes. Très belle bâtisse, bien située. Évaluée à 750 000 $, laisserais aller à 680 000 $. Cause décès. Vente rapide. 623-3151.

PATISSERIE FRANÇAISED, secteur Villeray, demander Hector: 387-1421.

RESTAURANT + BAR LAITIER avec terrasse, 60 places, permis d'alcool, Longueuil, 169 000 $, 439-5747.

RESTAURANT français, avec bâtisse, situé dans une maison ancestrale, 35 min. de Mtl, 70 places assises, une salle principale, 2 salons privés, 1 terrasse-jardin, grans stationnement, très bien équipé, décor enchanteur, dans une ville en pleine expansion à HUDSON. Pour de plus amples informations, téléphonez du mercredi au dimanche, de 15h à 18h, demandez Pierre, 514-458-4127.

RESTAURANT japonais, quartier chinois, bon potentiel, 150 000 $, 395-2470.

359 Téléviseurs, stéréos, vidéos

RÉPARATIONS VENTES & ACHATS
cueillette et livraison à domicile, service garanti. A & D Electronique.
278-5598

363 Mobiliers de bureau, accessoires

A.A. COMPRESSEUR, réfrigération, équipement, climatisé, 667-9397.

397 Animaux

CHIOTS SHIT-TZUT pure race, enregistrés, tatoués. 629-8308

510 Cours

PRÉPARATION d'auditions théâtre/télé. par auteur metteur en scène, + de 30 productions professionnelles à son actif. Prix très abordable. 523-5161.

551 Déménagement

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

551 Déménagement

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

559 Entretien, réparations, rénovations

CHEMINÉE DE BRIQUE « cap » fissuré, joints de ciment vides, brique éclatée = mauviase combustion. 455-8803.

CONSTRUCTION & RÉNOVATION GCD ENRG.
Rés. & comm., 20 ans exp. 328-4882.

575 Garderies, gardiennes

AIMERAIS GARDER ENFANT: Avec expérience et références. 523-1765

593 Services immobiliers

ANDRÉ THÉORET INC.
Conseiller en systèmes d'alarme et sécurité, inspection d'immeuble pour pré-achat ou vice caché, rapport écrit. Réf. S.O.S. Consommation T.Q.S., 524-0661.

599 Offres de services professionnels

A 9.95$/1000, cartes d'affaires, circulaires, couleur. 723-2251.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

JEANNEAU Fantasia, 27 pieds, 1984, bon état, très bien équipé, lac Champlain. 32 000 $ à discuter. 277-5814.

695 Automobiles à vendre

MERCEDES BENZ 190 2.6, 1990: 49,000km. tout équip. garantie prolongée, gris foncé, bancs cuir. Raison vente: voiture fournie. 35 000 $. Sr: 418-828-1104. Jr: 418-563-4011

PEUGEOT 405 S, 1989, noire, 50 000 km, 13 000 $, 620-0306.

LA MÉTÉO

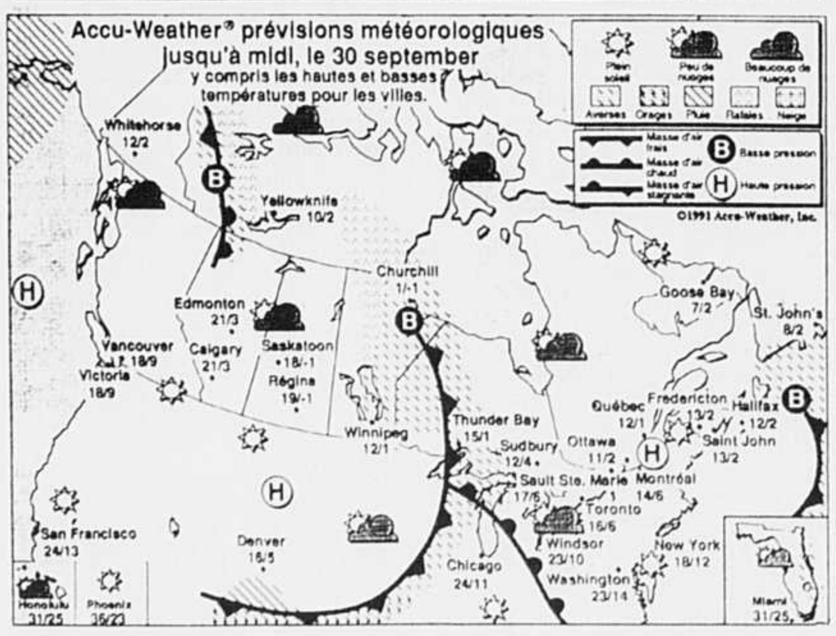

Situation générale: après, la nuit dernière, un temps froid sur l'ouest du Québec, c'est graduellement un retour des températures près des normales saisonnières qu'on devrait atteindre demain, mardi.

Une crête de haute pression, en provenance de l'Ontario, a apporté, hier soir, un dégagement graduel sur l'ouest du Québec; ce temps clair, combiné à une masse d'air très froide, a permis des minima près ou légèrement en-dessous du point de congélation sur les régions de l'ouest de la province.

En matinée d'aujourd'hui, le soleil brillera sur l'Ouest québécois; cependant les nuages seront encore présents sur l'est du territoire. Toutefois, une nouvelle dépression, en provenance de l'Ontario, ramènera graduellement des nuages sur les régions du nord-ouest du Québec durant la journée d'aujourd'hui; demain, ces nuages atteindront l'est de la province.

De plus, ce système dépressionnaire poussera de l'air plus doux sur les régions du Québec et un retour à des normales saisonnières est prévu pour demain, mardi.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Vents devenant modérés. Max.: 13.Demain: nuageux avec éclaircies et quelques averses; venteux.

LEVER DU SOLEIL	6 h 50
COUCHER:	18 h 37

QUÉBEC

Abitibi et Témiscamingue: ce matin, ennuagement suivi d'averses dispersées. Probabilité de précipitations: 40 %. Max.: 10. Demain: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses; venteux.

Réservoirs hydroélectriques Cabonga et Gouin: ce matin, ensoleillé avec passages nuageux; ennuagement graduel par la suite. Max.: 8. Demain: nuageux avec éclaircies et averses dispersées.

Pontiac, Gatineau et vallée de la rivière Lièvre: ce matin, ensoleillé; par la suite, ciel variable. Vents devenant modérés. Max.: 11. Demain: nuageux avec éclaircies et averses dispersées; venteux.

Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Vents devenant modérés. Max.: 10. Demain: nuageux avec éclaircies et quelques averse; venteux.

Hull-Ottawa, Cornwall: ensoleillé avec passages nuageux. Vents devenant modérés. Max.: 13. Demain: nuageux avec éclaircies et quelques averses; venteux.

Trois-Rivières, Drummondville et Estrie: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 11. Demain: nuageux avec éclaircies et quelques averses; venteux.

La Tuque et réserve aunique des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 8. Demain: nuageux avec éclaircies et quelques averses; venteux.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Charlevoix et Rivière-du-Loup: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 8. Demain: généralement nuageux avec quelques averses; venteux.

Québec et Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 11. Demain: nuageux avec éclaircies et quelques averses; venteux.

Rimouski, vallée de la rivière Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé et parc Forillon: ce matin, dégagement; possibilité d'averses de pluie ou de neige; ensoleillé avec passages nuageux. Probabilité de précipitatons: 30 %. Max.: 8. Demain: ennuagement suivi de quelques averses; venteux.

Baie-Comeau: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 8. Demain: ennuagement suivi de quelques averses; venteux.

Sept-Iles: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 8. Demain, mardi: ennuagement suivi de quelques averses; venteux.

Basse-Côte-Nord et île d'Anticosti: ce matin, nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses de pluie ou de neige; dégagement par la suite. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 30 %. Max.: 7. Demain: en matinée, ensoleillé; par la suite, ennuagement suivi d'averses dispersées.

DÉCÈS

BOUCHER, Réginald, avocat Subitement à son domicile, le 25 septembre, est décédé Me Réginald Boucher, 50 ans, fils de Simone Lessard et de feu Gérald Boucher.

Outre sa mère, il laisse dans le deuil sa soeur Pauline, son amie Norma Desmarais et de nombreux parents et amis.

Il est exposé au salon Urgel Bourgie ltée, 5650, Côte-des-Neiges.

La Liturgie de la parole aura lieu mercredi le 2 octobre, à 11 h, en la chapelle du salon et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montréal pour la recherche sur le diabète seraient grandement appréciés.

Heures des visites, mardi 1er octobre, de 14 h à 22 h.

LAURIN-PÉLOQUIN, Marie-Paule À Montréal, le 27 septembre 1991, à l'âge de 64 ans, est décédée Marie-Paule Laurin, épouse de feu Delphis Péloquin.

Elle laisse dans le deuil Francine (Carl Arcand), Robert (Luce-Anne Courchesne) et Pierre; une petite fille Simonne C. Péloquin, son frère, ses soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, oncles, tantes, cousins et cousines.

Elle est exposée au salon Urgel Bourgie Ltée, 7018, rue de Marseille, et les funérailles auront lieu mardi le 1er octobre à 11 h en l'église St-Donat.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. S'il vous plaît pas de fleurs. Des dons à l'Association d'entraide Ville-Marie seraient énormément appréciés. Heures des visites, lundi, 30 septembre, de 14 h à 22 h.

Soeur Simone Cartier, C.N.D. À Montréal, le 27 septembre 1991, à l'âge de 82 ans, est décédée soeur Simone Cartier, S.S.-Maria-Julia, native de Montréal.

Soeur Simone Cartier a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal en 1932.

Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, des cousines et des cousins.

Elle sera exposée à la maison-mère, mardi le 1er octobre, de 14 h à a 21 h.

Les funérailles auront lieu le 2 octobre à 14 h en la chapelle de la maison-mère, 4873, avenue Westmount.

L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Direction Alfred Dallaire inc.

GEORGES LAHAISE
À la mémoire de
GEORGES LAHAISE
1929 à 1988
3 ans déjà.
Nous pensons à toi,
Marie-Dominique et Geneviève

LES MOTS CROISÉS

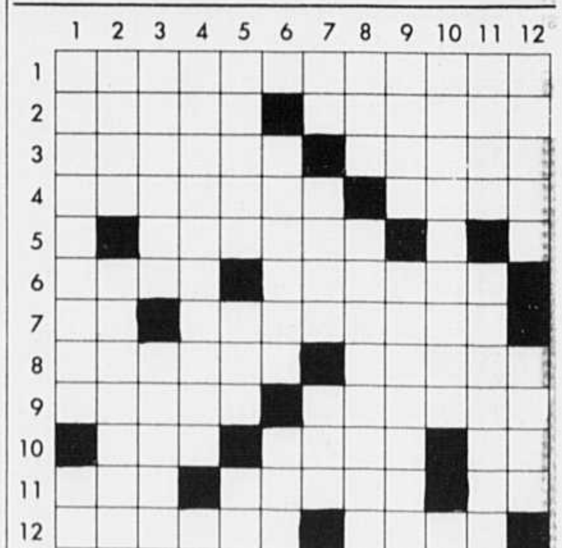

Horizontalement

1—Appareil d'enregistrement.
2—Fibre synthétique. — Rouspéteur.
3—Différence subtile.— Reculer devant un danger.
4—Lettre grecque. — Substance grasse.
5—Dont on jouit sa vie durant.
6—Risque. — Stupéfier.
7—Pronom. — Chante.
8—Sel de l'acide iodhydrique. — Ville des Pays-Bas.
9—Dispersé. — Embrouille.
10—Habitant. — La Nativité. — Quatre.
11—Perroquet. — Mollusque. — Rhénium.
12—Étourdie. — Sélectionne.

Verticalement

1—Mode d'union à un seul conjoint. — Bradype.
2—Pied-de-veau. — Panthère tachetée.
3—Épée. — Doublai le pion.
4—Résidence du nonce.
5—Enduisit d'encre. — Légumineuse. — Platine.
6—Se dit au début du tertiaire (éocène et oligocène). — Conteste.
7—Richesse.— Montagne de Palestine. — Agent de Louis XV.
8—Fourre-tout. — Peu souvent.
9—Interjection. — Chef de la Gestapo.
10—Alcoolisme.
11—Empester. — Renommer.
12—Vagabonder.— Plaque de neige.

Solution de samedi

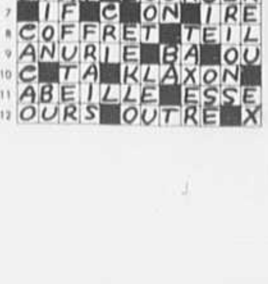

L'ENTREVUE DU LUNDI

BRUCE TRIGGER

La face cachée de l'histoire des Amérindiens

Paul Cauchon

NOUS SOMMES en 1534 et Jacques Cartier vient d'entrer dans la baie des Chaleurs. Une de ses chaloupes recontre deux groupes d'indiens Micmacs à bord d'une cinquantaine de canots. Ces Indiens s'enfuient ? Se prosternent ? Lui lancent des flèches ? Pas du tout. À la stupéfaction des Français ils font un grand tapage pour attirer leur attention et ils brandissent des fourrures suspendues à des bâtons. Ils veulent commercer. *Money, money.*

Des histoires comme ça il y en a des dizaines dans *Les enfants d'Aataentsic* de Bruce Trigger. En une page l'auteur fait voler en éclats des images traditionnelles. Avant l'arrivée de Cartier plusieurs peuples Indiens avaient fermement commercé avec les Européens. Ils étaient devenus expérimentés.

Et après le départ de Cartier l'histoire de la Nouvelle-France est jalonnée de contacts quasi-quotidiens entre Indiens et commerçants européens qui venaient tenter leur chance, avant que Champlain ne vienne mettre de l'ordre là-dedans. Sans parler des relations commerciales entre les tribus elles-mêmes.

« Beaucoup de gens sont sceptiques devant l'évidence des relations commerciales entre les tribus elles-mêmes et avec les Blancs, explique Bruce Trigger. Et quand je parle de leur passé avec les Amérindiens ils sont eux-mêmes surpris de cette évidence. C'est une image différente de l'image traditionnelle de l'indien guerrier. Mais c'était comme ça ».

Les Hurons admettaient la supérioriét technologique des Français, mais ils les jugeaient inférieurs parce qu'ils étaient incapables de vivre et de voyager avec eux dans la nature.

Bruce Trigger est professeur au département d'anthropologie de l'Université McGill de Montréal. En 1976 il publiait *The Children of Aataentsic*, une histoire du peuple huron, immédiatement consacrée comme un classique. Au Canada-anglais les critiques sortirent les grandes orgues. « Un chef-d'oeuvre qui place Trigger sur le même plan que Northrop Fry ou Marshall Mc Luhan » écrivait, entre autre, la revue *Saturday Night* (Bruce Trigger lui-même trouve qu'on en a mis un peu. . .)

Même si Trigger a écrit une quinzaine d'autres livres, fouillant l'histoire amérindienne et celle des premières années de la colonie française, *Aataentsic*, du nom d'un esprit féminin que les Hurons considéraient comme la mère de l'Humanité, demeure son oeuvre maitresse. Elle vient d'être traduite en français chez *Libre Expression*, après quinze ans d'attente, une nouvelle préface et des références remises à jour.

« Une brique : 840 pages de texte bien serré, et 100 pages de notes et de références. Centré essentiellement sur 125 ans d'histoire, de 1534 à 1660, de l'arrivée de Cartier à la chute de la Confédération huronne. Un choix : tenter de comprendre l'histoire des tribus elles-mêmes et comprendre les rapports entre Indiens et Européens en se plaçant du point de vue de l'Amérindien, et en rééquilibrant le rôle des différents groupes.

Et une recherche serrée : Trigger retrace tout en détail, ce que tel chef a mangé le soir en compagnie de ses voisins, ce qu'ils se sont échangés, ce qu'ils ont déclaré à Champlain le lendemain vers midi, ce qu Champlain leur a fait savoir à 18 h. . et ainsi de suite.

Épluchant les écrits de l'époque, retraçant le comportement et les attitudes des Indiens, identifiant des groupes d'intérêt, Bruce Trigger concentra sa recherche sur les 20 000 Hurons de l'époque en exhumant des individus et des tribus dont personne ne se souvenait.

L'Histoire ne cesse d'évoluer : le passé a toujours un avenir. . . et le présent modifie toujours plus avant le passé.

« Dans le domaine de l'archéologie, explique Bruce Trigger, les nouvelles découvertes sont tellement nombreuses que notre image du passé change d'une année à l'autre. On étudie actuellement les archives de Bordeaux à l'université Laval, la publication des archives jésuites à Rome vient encore de jeter de nouveaux éclairages sur la Nouvelle-France, bref tout va vite ».

« Par exemple, si j'écrivais ce livre aujourd'hui je mettrais plus d'emphase sur l'importance du commerce inter-tribus avant l'arrivée des Blancs, ce qui est maintenant mieux documenté. Le commerce entre Hurons et Algonquins était certainement basé sur les biens de la vie quotidienne, mais on commerçait aussi à grande échelle pour obtenir des objets spirituels. C'est ainsi qu'on commerçait du cuivre obtenu au Lac Supérieur et diffusé par la traite entre les tribus aussi loin que la Virginie, on commerçait le cristal, on commerçait les coquillages provenant de la côte de la Floride et échangés aussi loin qu'en Ontario ».

La demande de fourrures des marchands européens a évidemment ammené une profonde transformation de l'économie amérindienne. Trigger démontre que plusieurs peuples s'allièrent aux Français alors que d'autres tentèrent de voler les fourrures à leurs voisins Amérindiens pour profiter eux-mêmes du commerce. Rivalités et guerre faisaient rage, l'auteur ne le cache pas.

Mais on constate que malgré les tensions les Français et les Hurons particulièrement parvinrent à traiter à peu près d'égal à égal pendant un quart de siècle, de 1610 à 1634, pour des raisons commerciales.

« Les commerçants français avaient commencé à entretenir ce type de relations commerciales avec les Amérindiens du Brésil, et ils ont transporté ces attitudes en Nouvelle-France, explique Bruce Trigger. Pour les Français la priorité c'étaient les fourrures. Tout s'organise autour de ce besoin, et la plupart des Français faisaient des efforts pour apprendre les rituels entre tribus et ne pas s'immiscer dans leurs relations. Ils désirent faire des profits ».

Trigger démontre aussi que chacun des deux groupes était fermement convaincu de sa supériorité.

Les Hurons admettaient la supériorité technologique des Français, mais ils les jugaient inférieurs parce qu'ils étaient incapables de vivre et voyager avec eux dans la nature. En fait plusieurs Hurons voyaient dans cette supériorité technologique une « simple » phénomène de magie qu'il leur faudrait découvrir.

Les Hurons, ajoute Trigger, considéraient leur mode de vie, leur orgnanisation sociale et leur morale comme étant supérieurs. Ils n'en revenaient pas de constater que les Français interdisaient le divorce, punissaient les enfants par des châtiments corporels, démontraient une pudeur maladive dans le domaine du corps. Du point de vue spirituel, il était illogique pour eux de se plier aux diktats de prêtres omnipotents alors qu'ils fonctionnaient par consensus et que leur spiritualité englobait leur vie quotidienne et ne s'incarnaient pas dans des institutions rigides.

Après 1635 le désir des Jésuites de convertir à tout prix les Hurons entraina un contrôle par les Jésuites des relations franco-huronnes, et une dégradation de la culture huronne.

Trigger ne condamne pas directement les Jésuites, « qui ont fait montre de courage pour leurs idées et étaient fermement convaincus de leur mission », dit-il, mais « ne se rendaient pas compte des conséquences de leurs actes ».

C'est une des caractéristiques du livre, de ne jamais trancher au couteau entre les « bons » et les « méchants », de soulever à chaque fois les contradictions et les luttes autant entre les tribus qu'entre les Européens, sans présumer d'une moralité supérieure.

Les enfants d'Aataentsic trace également la chute de la nation huronne, qui s'était constituée en Confédération mais qui, affaiblie par les maladies (en 1639 l'épidémie massive de petite vérole avait réduit de moitié la population huronne), perturbée par la présence européenne, divisée, n'a pu faire face aux guerres incessantes livrées par des Iroquois.

« Quand j'ai commencé mon livre,

« Les Amériendiens étaient capables de maintenir des valeurs spirituelles qui entrainaient une relation de respect entre les sociétés humaines et l'environnement naturel. »

dit Bruce Trigger, je voulais surtout exprimer l'idée que la société amérindienne était évolutive, contrairement à ce qu'on croyait. Les changements apportés par les Blancs poursuivaient des changements commencés avant. Par exemple, les Amérindiens avaient créé quelques siècles auparavant une société plus complexe où l'agriculture prenait une grande place ».

Et l'addition de clans entrainait une organisation sociale toujours plus complexe, menant à un système d'intégration politique qui conduisait ultimement à la confédération huronne.

« Mais ce qui est plus important, c'est que les Amérindiens étaient capables de maintenir des valeurs spirituelles qui entrainaient une relation de respect entre les sociétés humaines et l'environnement naturel, en enrichissant constamment leur spiritualité. Les Européens estiment que l'environnement naturel doit être dominé par l'homme. Pour les Amérindiens l'humanité n'est qu'une espèce entre toutes les autres, et toutes les espèces ont des droits égaux ».

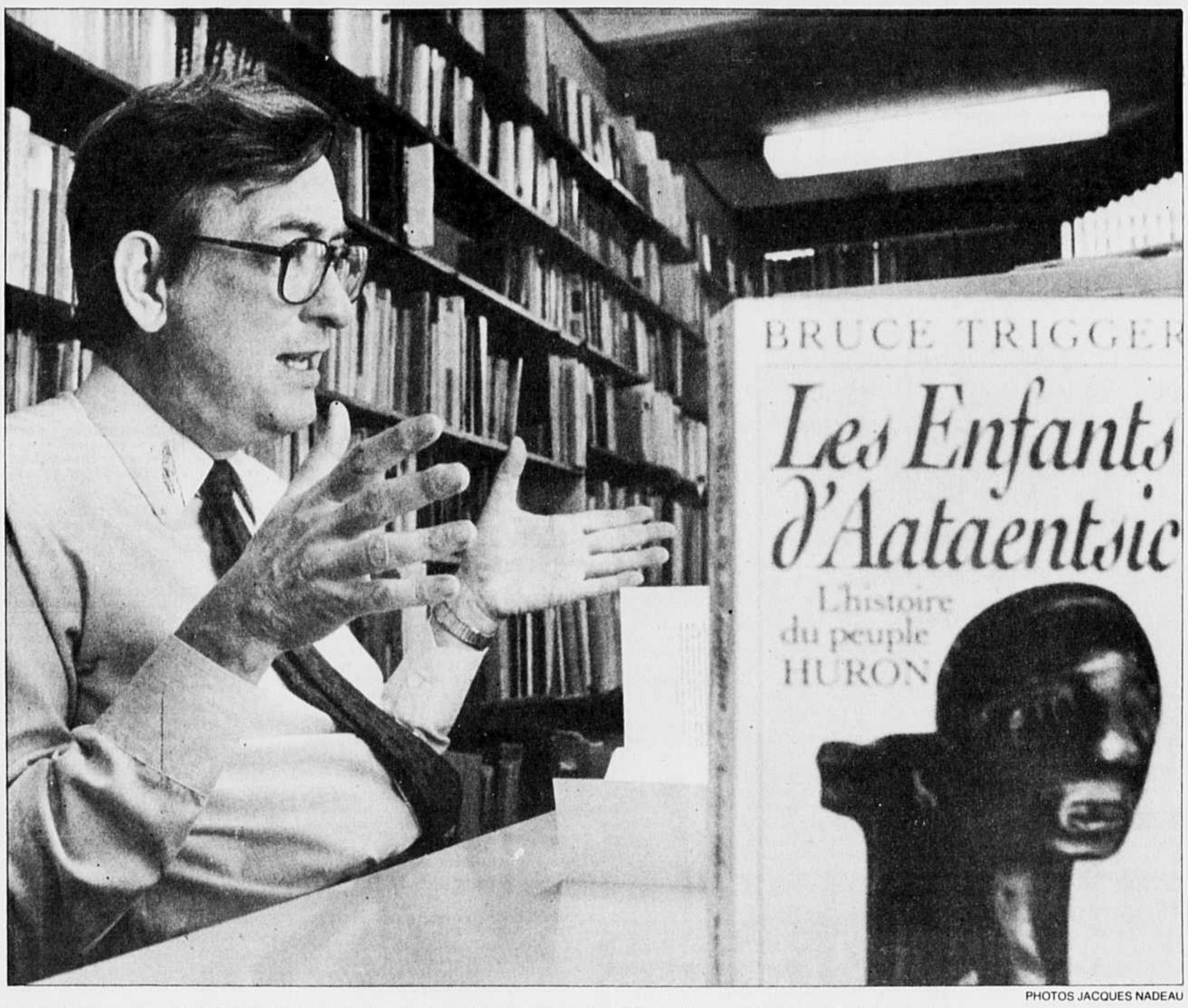

PHOTOS JACQUES NADEAU

Bruce Trigger : « Je voulais surtout exprimer l'idée que la société amériendienne était évolutive, contrairement à ce qu'on croyait . . .»

S'intéresser furieusement au présent

Paul Cauchon

PROFESSEUR assistant à l'université Mc Gill depuis 1964 et professeur titulaire depuis 1969, l'anthropologue Bruce Trigger y occupe un bureau où les livres mangent la moindre parcelle d'espace du plancher au plafond. Avec un journaliste et un photographe dans la pièce on se pile littéralement sur les pieds.

Bruce Trigger, Ontarien de Preston qui a étudié à Toronto et à Yale, a trouvé cet emploi à McGill au début des années 60 et il est vite devenu québécois et montréalais d'adoption, habitant d'ailleurs près du centre-ville. Fasciné dès son enfance par l'Égypte ancienne (comme bien des petits garçons !) il a découvert l'archéologie amérindienne en travaillant en 1957 près de Cornwall sur un site menacé par la construction de la Voie Maritime.

Boréal et le Seuil viennent également de traduire en français un autre de ses textes, publié en 1985 et résumant les nouvelles connaissances sur les rapports en Blancs et Indiens le long du St-Laurent. Mais Trigger travaille actuellement à un projet complètement différent : une étude comparative des six grandes anciennes hautes-civilisations (Mésopotamie, Ancienne-Egypte, Aztèques, etc).

S'intéresser à l'histoire c'est s'intéresser furieusement à ce qui constitue le présent. Après des années à fouiller les rapports historiques entre Blancs et Amérindiens Bruce Trigger peut comparer ces rapports 400 ans plus tard.

« Le respect de l'environnement manifesté encore aujourd'hui par les Amérindiens nous questionne », dit-il dans son français très précis même s'il ne cesse de s'excuser de son 'manque de fluidité'. « Il est très simple de condamner les idées amérindiennes en les qualifiant d'animistes, mais de nos jours l'idée que le monde naturel n'existe qu'en fonction de la domination économique de l'homme cause de sérieux problèmes ».

Les jeunes amérindiens croient-ils vraiment à cette vision écologique du monde ? « Beaucoup d'amérindiens sont devenus chrétiens, mais en vérité la plupart d'entre eux ont conservé des croyances sur 'l'égalité dans le grand cercle de vie'. Il est facile de lancer que les Amérindiens ne se prétendent écologistes que pour des raisons politiques. Moi je pense que ces anciennes idées continent d'influencer véritablement les conseils de bande, et en même temps des intellectuels amérindiens sont en train de les 'formater' dans un style plus accessible aux Blancs ».

Bruce Trigger admet que des Amérindiens fondamentalistes « maintiennent que leur propre tradition dit tout ce qu'il y a à connaitre sur le passé, ce qui implique que les données archéologiques nouvelles sont fausses. Mais ce n'est pas un problème particulier aux Amérindiens : les fondamentalistes chrétiens nient aussi l'évolution. . . »

Bruce Trigger salue les Hurons de Québec comme étant aujourd'hui un groupe « assez extraordinaire, très enracinés dans la culture québécoise, ayant cessé de parler leur propre langue au milieu du dernier siècle, mais ayant également produit des doctorats en humanités et études amérindiennes, ayant écrit des livres, ayant produit de nombreux poètes, artistes et leaders socio-politiques. En fait ils utilisent leur créativité à renforcer leurs traditions. C'est l'exemple qu'il est possible pour un groupe d'Amérindiens de vivre de façon étroite avec la société québécoise environnante tout en maintenant une personnalité et une civilisation distincte, dynamique et créative ».

Quant aux relations conflictuelles entre Mohawks et Blancs, Bruce Trigger les relie à l'héritage de la mentalité du XIXe siècle.

« Quand Lord Durham a déclaré que les Canadiens francais n'avaient ni histoire ni civilisation plusieurs historiens comme Garneau ont voulu rectifier cette calomnie. Ils ont créé une histoire qui a montré les difficultés vécues par les premiers colons français, et pour ces historiens du XIXe l'histoire de début de la colonie c'est l'histoire d'une bataille contre une environnement hostile, notamment les Iroquois. Les Iroquois sont donc identifiés comme étant les premiers ennemis des Français, ce qui a créé une image défavorable, adoptée d'ailleurs par les Mohawks eux-mêmes ».

« Mais la réalité est beaucoup plus complexe, ajoute-t-il. Les Mohawks étaient divisés en trois clans, la Tortue, le Loup et l'Ours, et comme le clan de l'Ours avait établi des liens étroits avec les commerçants hollandais d'Albany les deux autres clans ont craint qu'ils utilisent tout ce pouvoir pour dominer l'ensemble de la nation. Ils ont donc cherché à contrebalancer cette relation en établissant de bonnes relations avec les Français. Le clan des Ours a poursuivi des guerres avec les Français mais des membres du clan de la Tortue s'installaient proche de leurs alliés montréalais, là où se trouve Kanawake ».

Bruce Trigger admet qu'une crise comme celle de l'été 1990 « encourage les idées les plus primitives et les plus démodées entre Blancs et Indiens » mais il ajoute que l'image de l'amérindien dans les manuels scolaires a grandement changé.

Et « de façon générale on comprend mieux comment l'autre fonctionne. La population blanche doit toutefois comprendre la lutte des Amérindiens pour échapper au paternalisme du gouvernement fédéral, qui a utilisé le Bureau des affaire indiennes pendant un siècle pour leur dire quoi faire. On doit comprendre aussi cette lutte pour échapper à la pauvreté. Les Amérindiens demandent la liberté de décider de leur futur politique et économique, et comme ils sont peu nombreux cela exige que les Blancs comprennent leur détermination ».

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (849-3456) — ***Fisher King*** 7 h, 9 h 40 **II:** ***Late for Dinner*** 7 h 10, 9 h 10 **III:** ***Freddy's Dead the Final Nightmare*** 7 h, 9 h. **IV:** ***Double Impact*** 7 h.— ***Terminator 2*** 9 h 05

BERRI I: (849-3456) — ***L'assassin jouait du trombone*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 **II:** ***Des pilotes en l'air*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 **III:** ***La fin de Freddy l'ultime cauchemar*** 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40 **IV:** ***Nelligan*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 **V:** ***Robin des Bois, prince des voleurs*** 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

BONAVENTURE I: (849-3456) — ***Freddy's Dead the Final Nightmare*** 7 h 15, 9 h 30 **II:** ***Boyz'n in the Hood*** 7 h, 9 h 15

BROSSARD I: (849-3456) — ***La fin de Freddy, l'ultime cauchemar*** 7 h 30, 9 h 30 **II:** ***Demoiselle sauvage*** 7 h, 9 h **III:** ***L'assassin jouait du trombone*** 7 h 10, 9 h 25

CARREFOUR LAVAL 1: (849-3456)— ***Late for Dinner*** 7 h, 9 h.— **2:** ***Robin des Bois, prince des voleurs*** 8 h **3:** ***Freddy's Dead the Final Nightmare*** 7 h 15, 9 h 15 **4:** ***Nelligan*** 7 h 15, 9 h 20— **5:** ***Delicatessen*** 7 h 20, 9 h 20 **6:** ***L'assassin jouait du trombone*** 7 h 20, 9 h 25

CENTRE EATON 1: Mtl— ***À propos d'Henri*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 **2:** ***Deceived*** 12 h 10, 2 h 20, 4 h 35, 6 h 50, 9 h 05 **3:** ***Thelma & Louise*** 12 h 25, 3 h, 6 h, 9 h 05— **4:** ***Terminator 2*** 12 h 20, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 10, jeu. 12 h 20, 3 h 20, 6 h 20 **5:** ***Doc Hollywood*** 12 h 35, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 25 **6:** ***Terminator 2*** fr. 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 20

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl (849-3456)— ***Barton Fink*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30 **2:** ***Slackers*** 2 h, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 15 **3:** ***Rambling Rose*** 1 h 45, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl— ***Nécessary Roughness*** 7 h, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA 1: — ***Terminator 2*** fr. 7 h, 9 h 35 **2:** ***101 Dalmatiens*** 6 h 30— ***Il danse avec les loups*** 8 h 45 **3:** ***Doc Hollywood*** fr. 9 h— ***L'agent fait la farce 2½*** 7 h 10 **4:** ***Le petit monstre 2*** 7 h— ***Dur comme stone*** 8 h 05

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) — ***Films et vidéos: spécial sur la danse beige*** 12 h.

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7295)— ***Point Break*** 2 h 30, 7 h 15.— ***La femme Nikita*** 5 h, 9 h 45

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada (849-3456)— ***The Commitments*** 7 h, 9 h 30 **2:** ***Rambling Rose*** 7 h, 9 h 20— **3:** ***Hot Shots*** 7 h 05, 9 h 05 **4:** ***Freddy's Dead the Final Nightmare*** 7 h, 9 h **5:** ***Late for Dinner*** 7 h, 9 h **6:** ***Pure Luck*** 7 h 10, 9 h 10

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)—

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***Fisher King*** 6 h 30, 9 h 20 **2:** ***Dead Again*** 7 h 20, 9 h 40

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***La gloire de mon père*** 2 h, 7 h 20— ***Le château de ma mère*** 4 h 10, 9 h 30 **2:** ***Freddy's Dead the Final Nightmare*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 **III:** ***Ay Carmella*** 1 h 30, 4 h, 7 h 05, 9 h 10 **IV:** ***Les commitments*** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 25 **V:** ***Jacquot de Nantes*** 1 h 30, 4 h, 7 h 05, 9 h 30— **VI:** ***Double impact*** 1 h 30, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 20 **VII:** ***Le silence des agneaux*** 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 25 **VIII:** ***Europa Europa*** 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 25 **IX:** ***Il danse avec les loups*** 1 h 30, 5 h, 8 h 30

COMPLEXE DESJARDINS I: (849-3456)— ***Barton Fink*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20 **II:** ***Delicatessen*** 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45 **III:** ***Rose passion*** 2 h 15, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30, mer. 2 h 15, 4 h 45, 9 h 30 **IV:** ***Demoiselle sauvage*** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30, mer. 12 h 45, 2 h 55, 9 h 30

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, Mtl (283-8229)—

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)—

CRÉMAZIE: (849-3456) — ***Dans la soirée*** 7 h, 9 h 05

DAUPHIN I: (849-3456) — ***37.2 le matin*** c 8 h **11:** ***Le brasier*** 7 h, 9 h 20

CINÉMA DÉCARIE 1: (849-3456) — ***Boyz'n in the Hood*** 7 h, 9 h 152: ***Hot Shots*** 7 h 15, 9 h 30

DORVAL I: (631-8586) — ***Fisher King*** 6 h 30, 9 h 20 **II:** ***Dead Again*** 7 h 15, 9 h 30— **III:** ***Company Business*** 7 h, 9 h 15 **IV:** ***Showdown in Little Tokyo*** 7 h, 9 h.

DU PARC 1: (844-9470)— ***Fisher King*** 6 h 20, 9 h 05 **2:** ***Thelma & Louise*** 6 h 30, 9 h **3:** ***Dead Again*** 7 h, 9 h 10

DU PLATEAU 1: (521-7870)— ***Terminator 2*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 35— **2:** ***Une trève pour l'amour*** 1 h 30, 4 h, 5 h 45, 9 h 20

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Necessary Roughness*** 6 h 55, 9 h 25 **II:** ***Deceived*** 7 h 05, 9 h 20

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (849-3456)— ***The Commitments*** 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 20 **2:** ***The Commitments*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 35, jeu. 1 h 30, 4 h 15, 9 h 35 **3:** ***Hot Shots*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 15 **4:** ***Defenseless*** 1 h 45, 4 h 30, 7 h, 9 h 10

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159)—

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Fisher King*** 6 h 15, 9 h. **2:** ***À propos d'Henri*** 7 h, 9 h 15 **3:** ***Necessary Roughness*** 7 h 15, 9 h 30

IMAX: Vieux-Port de Montréal (496-4629)— ***L'eau et les hommes*** également Expotec ***L'homme ce drôle d'animal*** tous les jours de 9 h 45 à 21 h 30, version anglaise à 11 h 45, 17 h 45, 20 h 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Fisher King*** 12 h 30, 3 h 15, 6 h 05, 9 h.

LAVAL : (688-7776) — **1:** ***Necessary Roughness*** 7 h 05, 9 h 20 **2:** ***Fisher King*** 6 h 30, 9 h 30 **3:** ***Terminator 2*** 6 h 35, 9 h 35 **4:** ***Company Business*** 7 h 10, 9 h 10 **5:** ***Deceived*** 7 h, 9 h 10 **6:** ***L'agent fait la farce*** 7 h 20, 9 h 05 **7:** ***Showdown in Little Tokyo*** 7 h 05, 9 h 05 **8:** ***Robin Hood, Prince of Thieves*** 6 h 30, 9 h 25 **9:** ***Dead Again*** 7 h 05, 9 h 15 **10:** ***À propos d'Henri*** 7 h 15, 9 h 30 **11:** ***Terminator 2*** 6 h 30, 9 h 35 **12:** ***The Doctor*** 6 h 50, 9 h 15

LAVAL 2000 1: (849-3456)— ***Des pilotes en l'air*** 7 h 30, 9 h 20 **2:** ***La fin de Freddy, l'ultime cauchemar*** 7 h 15, 9 h 05

LOEW'S I:(861-7437) — ***Dead Again*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35 **II:** ***Robin Hood Prince of Thieves*** 12 h 30, 3 h 15, 6 h 10, 9 h 05 **III:** ***The Doctor*** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 10 **IV:** ***Regarding Henry*** 12 h 25, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 **V:** ***Julia Has Two Lovers*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 35

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Salle 1: ***Décalogue 7-8*** 19 h— ***The Field*** 21 h 15— Salle 2: ***Croc blanc*** 19 h 40— ***Tilai*** 21 h 35

OUTREMONT: (273-0437)— ***Il danse avec les loups*** 6 h — ***Le silence des agneaux*** 9 h 30

PALACE 1: — ***Necessary Roughness*** 1 h 30, 4 h, 6 h 40, 9 h 15 **II:** ***Company Business*** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 30 **III:** ***Dream Machine*** 1 h, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30 — **IV:** ***Terminator 2*** 12 h 20, 3 h 15, 6 h 10, 9 h. **V:** ***Harley Davidson and the Marlboro Man*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 25 **VI:** ***Showdown in Little Tokyo*** 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 6 h 50, 9 h 10

PARADIS I: (849-3456)— ***Des pilotes en l'air*** 7 h, 9 h **II:** ***La fin de Freddy l'ultime cauchemar*** 7 h 15, 9 h 15 **III:** ***L'assassin jouait du trombone*** 7 h, 9 h 10

PARISIEN I: (866-3856)— ***Thelma et Louise*** 12 h 25, 3 h 15, 6 h 15, 9 h **II:** ***Festival de l'humour*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35 **III:** ***Cyrano de Bergerac*** 1 h, 6 h 30— ***Merci la vie*** 3 h 50, 9 h 15 **IV:** ***Le porteur de serviette*** 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30 **V:** ***Julia a deux amants*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30 **VI:** ***Une époque formidable*** 12 h 40, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20 **7:** ***L'homme de rêve*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35

PLACE ALEXIS NIHON I:(849-3456) — ***Late for Dinner*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. **11:** ***Freddy's Dead the Final Nightmare*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 30, 9 h 45. **III:** ***City Slickers*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30, lun. 1 h, 4 h, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL 1: (849-3456) — ***Des pilotes en l'air*** 7 h 15, 9 h 15 **2:** ***Double Impact*** 7 h, 9 h 10

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456)— **1:** ***Europa Europa*** 7 h, 9 h 25 **2:** ***Nelligan*** 7 h 05, 9 h 15 **3:** ***Korczak*** 7 h 10, 9 h 35 **4:** ***Freddy's Dead the Final Nightmare*** 7 h 35, 9 h 35— **5:** ***Late for Dinner*** 7 h 20, 9 h 20 **6:** ***The Commitments*** 7 h 05, 9 h 30 **7:** ***L'assassin jouait du trombone*** 7 h, 9 h 15

QUARTIER LATIN: Mtl—

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)—

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Fisher King*** 6 h 20, 9 h 15 **II:** ***Deceived*** 7 h 15, 9 h 30 **III:** ***Dead Again*** 7 h, 9 h 15 **IV:** ***Terminator 2*** fr. 6 h 20, 9 h 15 **V:** ***À propos d'Henri*** 7 h 15, 9 h 35 **VI:** ***Company Business*** 7 h, 9 h.

CINÉMA QUÉBEC

CANARDIÈRE: (661-8575)—***Jeu d'enfant 3*** 19 h 15, 21 h 10

CINÉMA LIDO: —***Des pilotes en l'air*** 19 h, 21 h, sam. au lun. 13 h, 19 h, 21 h.— ***L'assassin jouait du trombone*** 19 h, 21 h., sam. au lun. 13 h, 19 h, 21 h.— ***Robin des Bois*** 18 h 45— ***Dur comme Stone*** ven. 21 h, sam. au lun. 13 h, 21 h 10, mar. au jeu. 21 h 10— ***Merci la vie*** 18 h 50, sam. au lun. 13 h, 18 h 50— ***Terminator 2*** 21 h 10.— ***À propos d'Henri*** 19 h, 21 h 10, sam. au lun. 13 h, 19 h, 21 h

LE CLAP: (650-CLAP)— ***Delicatessen*** 12 h, 13 h 50, 15 h 40, 17 h 30, 19 h 20, 21 h 10, 23 h.

GALERIES CAPITALE 1: (628-2455)— ***Thelma et Louise*** 6 h 30, 9 h 05 **2:** **Terminator 2** fr. 6 h 15, 9 h 05 **3:** ***À propos d'Henri*** 6 h 45, 9 h 15 **4:** ***Merci la vie*** 6 h 45, 9 h 15 **5:** **Une époque formidable** 7 h 20, 9 h 20 **6:** ***L'agent fait la farce*** 7 h 30, 9 h 30

PLACE CHAREST: (529-9745)— ***L'assassin jouait du trombone*** 12 h 30, 14 h 40, 16 h 45, 19 h, 21 h 15— ***Les commitments*** 13 h 20, 16 h 15, 19 h 20, 21 h 50— ***Lola Zipper*** 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 40— ***Barton Fink*** 13 h 10, 15 h 40, 19 h 10, 21 h 40— ***Demoiselle sauvage*** 13 h 30, 16 h, 19 h 15, 21 h 30— ***Robin des Bois*** 12 h 30, 15 h 30, 18 h 40, 21 h 30— ***Des pilotes en l'air*** 12 h 50, 15 h, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 25— ***La fin de Freddy*** 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 40, 21 h 45

LE PARIS: (694-0891)— ***Double impact*** 19 h, 21 h 15— ***La pagaille*** 19 h 15, 21 h 30— ***Il danse avec les loups*** 20 h.

SUR SCÈNE

AGORA DE LA DANSE: 840 rue Cherrier, Montréal (525-5584)— Off Tangente, avec Martha Carter et Danielle Lecourtois, le 30 sept. à 16h.

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30— Carl Tremblay Blues Band, du 3 au 6 oct.

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Smokestack Lightnin, les 2-3 oct. à 22h.30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. mar. 19h. à 24h., mer. au ven. 17h.30 à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h., sam. à compter de 21h.30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. mar. de 17h. à 19h.— Trio Billy Georgette, sam. de 18h. à 21h.30— Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 18h.30 à 24h.

BOZO BISTRO-BAR: 6121 rue Morin, Val-Morin (819-322-2454)— Odette Coulombe et Rock Gingras, du mer. au sam.

CAFÉ CAMPUS: 3315 ch. Queen-Mary, Montréal (735-1259)— Juste pour rire, lun. 30 sept.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112)— « Les trompettes de la mort » de Tilly, adaptation de Michel Tremblay, m. en s. Marie Laberge, du 4 sept. au 19 oct.

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « L'homme qui n'avait plus d'amis » texte et m. en s. Robert Gravel, du 8 oct. au 9 nov., mar. au sam. à 20h.30

ESPACE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582)— « Crime et châtiment » d'après Dostoïevski, conçu et adapté par Gabriel Arcand, du 24 sept. au 13 oct., mar. au dim. à 20h.30

FACE THEATRE: 3449 Université, Montréal (845-3910)— Spontaneous Combustion Productions présente Company, les 3-4-5 oct. à 20h.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: Salle Denise-Pelletier, 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— Le Théâtre La Rallonge présente « La contrebasse » de Patrick Süskind, m. en s. Pierre Moreau, du 26 sept. au 26 oct. à 20h.

LE P'TIT BAR: 3451 St-Denis, Montréal (281-9124)— Didier Dumoutier, chansons, accordéon-musette, les lundis à 21h.— Jazz acoustique tous les mardis à 21h., avec J. Vanier et S. Legault.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246)— « Ne blâmez jamais les bédoins » opéra de chambre d'Alain Thibault, livret de René-Daniel Dubois, avec Pauline Vaillancourt, du 19 sept. au 19 oct., mar. au sam. à 20h.30— Sur les planches, chansons à texte avec Virginie Rigoine, Marc Dupuis et Pierre Pagé, le 30 sept. à 20h.30

SALLE FRED-BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— « Don Juan revient de guerre » de Odön von Horvath, m. en s. Jean-Claude Côté, du 11 sept. au 12 oct. à 20h.30 (relâche dim. et lun.)

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112)— OSM Les Grands Concerts, dir. Charles Dutoit, oeuvres de Liszt, Janacek et Berlioz, les 1-2 oct. à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal (398-4547)— Lauréates du concours Eckhardt-Gramatté: Krista Buckland, violon, Lydia Wong, piano, oeuvres de Robinovitch, Suk, Eckhardt-Gramatté et Respighi, le 30 sept. à 20h.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851)— Samedi P.M., le 30 sept. à 19h.30

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 3888 St-Denis, Montréal (282-3900)— « La trilogie des Brassard » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, du 27 sept. au 31 oct., mar. au jeu. à 20h., ven. sam. à 19h., dim. à 15h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Vieux-Montréal (288-3161)— « A Shayna Maidel » de Barbara Lebow, m. en s. Frank Wittow, du 3 au 27 oct., mar. au sam. à 20h., dim. 19h., sam. et dim. matinées à 14h., les mer. matinées à 13h.

THÉÂTRE LA CHAPELLE: 3700 St-Dominique, Montréal (843-7738)— Pigeons International présente « Perdus dans les coquelicots » m. en s. Paula de Vasconcelos, du 12 sept. au 5 oct. à 20h.30

THÉÂTRE ESPACE GO: 5066 Clark, Montréal (271-5381)— « Inventaires » de Philippe Minyana, m. en s. Louise Laprade, du 17 sept. au 19 oct. à 20h.

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE: PDA, Montréal (842-2112)— « Ils étaient tous mes fils » de Arthur Miller, m. en s. Serge Denoncourt, du 11 sept. au 19 oct., mar. au ven. à 20h., sam. 16h.30 et 21h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112)— Festival international de nouvelle danse, Groupe Émile Dubois « Les mystères de Subal » (Jean-Claude Gallotta), les 1-2 oct. à 20h.30

THÉÂTRE DE MARIONNETTES LE BISCUIT: 221 ouest St-Paul, Vieux-Montréal (845-7306)— « Éléphantissimo » texte et m. en s. Benoit Dubois, à compter du 13 juillet, les sam. et dim. à 15h., réservations sur semaine pour groupes.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277)— « Lion dans les rues » de Judith Thompson, m. en s. Claude Poissant, du 16 sept. au 12 oct., mar. au sam. à 20h., dim. à 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Lettres d'amour » de A.R. Gurney, traduction et adaptation de Jean Leclerc, m. en s. Michèle Magny, du 1er oct. au 3 nov., mar. au ven. à 20h., sam. 16h. et 21h., dim. 15h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal (343-6479)— Salle B 484: Jean-Marc Bouchard, saxophone, au piano Louise-Andrée Baril, le 30 sept. à 20h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Salle Octave-Crémazie, Québec— Le Théâtre du Trident présente « Bousille et les justes » de Gratien Gélinas, m. en s. Lou Fortier, du 17 sept. au 12 oct., mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1143 St-Jean, Québec (418-694-9631)— « Névrose à la carte » de Christopher Durang, adaptation de Jean-Pierre Bergeron, m. en s. Gill Champagne, du 17 sept. au 12 oct., mar. au sam. à 20h.30

THÉÂTRE PÉRISCOPE: 2 est rue Crémazie, Québec (418-529-2183)— Le Théâtre Repère présente « La trilogie des dragons » de Marie Brassard, Jean Casault, Lorraine Côté, Marie Gignac, Robert Lepage et Marie Michaud, m. en s. Robert Lepage, du 6 sept. au 6 oct., les ven. à 18h., les sam. et dim. à 15h., le 3 oct. supplémentaire à 18h.

À SURVEILLER

Aujourd'hui, collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 rue Sherbrooke est, de 9 h à 18 h; à l'UQAM, Pavillon Judith-Jasmin, La Grande Place, 1455 rue St-Denis, de 10 h à 18 h; à Montréal-Nord, Caserne des pompiers, 12 012, boul. Rolland, de 10 h 30 à 20 h 30, et à Beauharnois, Centre communautaire, Salle A, 125 rue Ellice, de 13 h 30 à 20 h.

■

Ce soir de 20 h 30 à 23 h, Amnistie internationale vous invite à une soirée discussion sur le thème « Réfugiés : réflexions sur une condition humaine », à l'UQAM, auditorium du Pavillon Lafontaine, 1301 rue Sherbrooke est. 766-9766.

■

Le comité du logement de St-Louis, 2165 ave du Mont-Royal est, ouvre ses portes le soir jusqu'à 21 h, à compter du 30 septembre, pour vos besoins d'information. 527-3495.

■

Le centre des femmes La Marie Debout reprend ses activités et vous invite à une porte-ouverte le 30 septembre, au 4001 rue Ste-Catherine est à Montréal. 255-1304.

■

Le débat ayant pour thème « La réforme de l'éducation : l'obsession de l'excellence » réunira MM. Gilles Bibeau, Émile Robichaud, Guy Richer, et Soeur Ghislaine Roquet, dans le cadre des Belles Soirées de l'Université de Montréal, le mercredi 2 octobre de 19 h 30 à 21 h 30, au Pavillon 3200 rue Jean-Brillant. 343-6090.

■

Action RE-buts vous invite à un forum qui réunira des citoyens des États-Unis qui sont aux prises avec un incinérateur de déchets domestiques de la compagnie Foster Wheeler. L'événement aura lieu le dimanche 6 octobre à 19 h au Complexe Roussin, 12 055 rue Notre-Dame est, à l'angle de la rue St-Jean-Baptiste, à Pointe-aux-Trembles. 398-7457.

■

L'Université de Sherbrooke vous invite à une conférence de M. Gilles Gauthier sur le thème : « Le Canada face aux négociations du GATT et de l'entente de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique », le mardi 1er octobre à 12 h, à la Faculté des lettres et sciences humaines, salle A4-166.

■

Le vendredi 4 octobre à 20 h, le Centre les nouveaux couples présente une conférence sur le thème : « Apprendre à s'aimer », au 4388 rue St-Denis, suite 303. Rens. : 589-7846.

■

Une manifestation Pro-Vie nouveau style : « La Chaîne de la Vie » se tiendra le long des rues St-Denis et Ste-Catherine est à Montréal, le dimanche 6 octobre de 14 h à 15 h 30 (beau temps, mauvais temps). Point de ralliement : angle Ste-Catherine et Berri, en face du métro Berri sur le trottoir de l'UQAM. Rens. : 344-2686.

■

Colloque international en didactique des approches dramatiques, à l'UQAM du 10 au 13 octobre. Rens. : Georges Laferrière au 987-4023.— Ateliers post-séminaire de pratiques dramatiques à l'Univ. de Montréal, le 14 oct. Rens. : Gisèle Barret au 343-2414.

■

Le Cercle Jung de Montréal vous invite le lundi 30 septembre à 20 h à une présentation vidéo de l'opéra de Mozart filmé par Bergman. Entrée libre.— Séminaire à travers des extraits du film de Ingmar Bergman, les 7, 14, 21 et 28 octobre au Centre St-Pierre, 1212 rue Panet. Réserv. : 844-4153.

■

L'équipe de l'Hôtel-Dieu de Montréal crée présentement une banque de données sur certaines caractéristiques de la sclérose en plaques. Cette banque de données est basée sur un court questionnaire qui s'adresse à toutes les personnes atteintes de sclérose en plaques au Québec. Rens. : Marie-France Pilon au 843-2611, local 4628.

■

L'Association des professionnels en Commerce international organise un cours de formation : « Importance du contexte culturel dans les négociations internationales », qui aura lieu les 3-4-5 et 10-11-12 octobre. Rens. : 397-0753.

■

L'Association pour le développement socio-culturel de la femme (ADSF) vous invite à une conférence sur la « Philosophie du quotidien » donnée par Denyse Larrivée. Le 30 septembre : « L'idéalisme de René Descartes ou L'illusion de la vérité objective », au 5900, chemin Hudson à Montréal. Rens. : 341-7421.

■

Les Loisirs Sacré-Coeur inc. organisent une soirée retrouvailles le 26 octobre prochain pour commémorer les 40 ans d'existence de leur organisme. Rens. : Sylvie Carbonneau, le soir au 773-5131 ou M. Gilles Robert au 774-8259.

Le temps, c'est tout un cadeau!

Motivation du personnel, meilleur rendement au travail, image positive de l'entreprise. Voilà quelques retombées intéressantes pour un employeur qui encourage l'engagement communautaire bénévole chez ses employés.

Aidez-les à donner de leur temps aux causes qui leur tiennent à coeur, ça rapporte !

Devenez "une entreprise généreuse"

Renseignez-vous au (514) 521-9900

IMAGINE — La générosité réinventée

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, LUNDI 30 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

- sonate en do majeur (Quantz)
- 8e concert (Couperin)
- Idylle à Siegfried (Wagner)

DEMAIN SOIR, 22:00

- concerto de Aranjuez (Rodrigo)
- concerto pour hautbois et orchestre nos 2-5-6-8-11 (Albinoni)

ciel 98,5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

3 DERNIERS JOURS

POUR ACHETER LA CINÉ-CARTE

10 FILMS POUR TOUS LES FILMS, TOUS LES JOURS 9.90$*

* PLUS TAXES, AU TOTAL 11,60$

32 JOURS POUR L'UTILISER

OUTREMONT

1248, Bernard 273-0437

FAMOUS PLAYERS — Matinées 5,00$ du lundi au vendredi — INFO-FILM 866-0111 (11h00 à 22h00)

FESTIVAL D'HUMOUR CANNES DEUXIÈME PARTIE — DES MEILLEURS FILMS PUBLICITAIRES — G VISA GÉNÉRAL — Le PARISIEN (480 STE CATHERINE O. 866 3856) — 1:30-3:30-5:30-7:30-9:35

LES PRODUCTIONS VIDÉOFILMS PRÉSENTENT

CLAUDE GAUTHIER RITA LAFONTAINE MICHEL DUMONT

L'HOMME DE RÊVE — G VISA GÉNÉRAL

UN FILM DE ROBERT MÉNARD SCÉNARIO ET DIALOGUES PAR CLAIRE WOJAS

Le PARISIEN (480 STE CATHERINE O. 866 3856) — 1:30-3:30-5:30-7:30-9:35

Série BANQUE NATIONALE

festival International de Nouvelle danse

Groupe Émile Dubois

Jean-Claude Gallotta

Théâtre Maisonneuve, Place des Arts

1er–2 octobre, 20 h 30

« Une explosion de couleurs entre fête rituelle et fête foraine dans une contrée fortement marquée par l'esprit tzigane. Gallotta renoue avec la magie. Bon voyage. » Le Monde de la Musique (Paris)

En vente au réseau Admission (514) 522-1245 et aux guichets de la Place des Arts. Info-Danse : (514) 525-1500

ADMISSION

La télévision du lundi soir en un clin d'oeil

		18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2	CBFT (R.C.) Montréal	17h30 / Ce soir		Détecteurs de mensonges	Marilyn	Jamais deux sans toi		La loi de Los Angeles		Le Téléjournal Le Point/météo/sport		Studio libre		Éveil
3	WCAX (CBS) Burlington	News		News	The Golden Girls	Evening Shade	Major Dad	Murphy Brown	Designing Women	Northern Exposure		News	Sweating Bullets	
5	WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy !	Wheel of Fortune	The Fresh Prince...	Blossom	Cinéma : *Carolina Skeletons* —Am. 91 Avec Bruce Dern et Melissa Chesslington				News	The Tonight Show	
6	CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		CBC News-magazine	Mom P.I.	The Fresh Prince...	Northwood	Designing Women		The National The Journal		News	Newhart	Welcome Back...
10	CFTM (TVA) Montréal	Le TVA éd. 18 hres	Jeopardy	Entre chien et loup		Les héritiers du rêve		L'or du temps		Ad Lib		Le TVA éd. réseau	Les sports	Des mots pour le dire
12	CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	The Simpsons	Night Court	Murphy Brown	Roseanne	Good & Evil	Law & Order		News	News	The Arsenio Hall Show
15	TV5 (Télé Francophones	Des chiffres et des lettres	L'Euromag (18h45)	Le journal de FR3	Téléobjectif		Histoire de rire				Derniers Far-West		Expédition pêche	Journal de TF1
17	CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-Partout	Téléservice		À plein temps	Mers et merveilles		Nord-Sud	L'observateur	Médecine apprivoisée	Téléservice			
20	Musique Plus	Musique vidéo	Fax : L'Infoplus	Rock Velours VJ : Sonia Benezra		Musique vidéo		Rock en bulle	21h15 / Musique vidéo					
22	WVNY (ABC) Burlington	News		Star Trek : The Next Generation		MacGyver		Football / *les Eagles vs les Redskins*						News
26	Much Music	19h / Muchwest			Fax	Big Ticket / Rock in Rio II				Spotlight / Extrême	Power 30			
33	VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business ...	Vermont Report	Where in the World is Carmen Sandiego ?		The American Experience (1ère/2)				Cinéma : *Gentleman Jim* —Am. 41 Avec Errol Flynn et Alexis Smith		
35	4-SAISONS Montréal	La roue chanceuse	Zizanie	Dossiers mystères		Cinéma : *Calendrier sanglant* —Am. 84 Avec Tom Skerritt et Sharon Stone				Le Grand Journal	Sports plus	Cinéma : *Le parfait tueur* —It. 79 Avec Lee Van Cleef et Tina Barker		
57	WCFE (PBS)	15 h/Children Programs	The Nightly Business ...	The MacNeil-Lehrer Newshour		Where in the World is Carmen Sandiego ?		The American Experience (1ère/2)				The Avengers		Mother and Son

MUSIQUE /chronique

Perahia au 100e du LMMC

Murray Perahia

Marie Laurier

LE PIANISTE Murray Perahia, artiste fétiche du Ladies Morning Musical Club (LMMC) pour y avoir fait ses débuts et y être revenu à cinq reprises depuis 1975, est l'invité d'honneur au récital qui commémorera la 100e saison de la doyenne des sociétés musicales montréalaises.

Fondé en 1892 par Mary Bell, le LMMC a permis au public de la métropole de découvrir les plus grands solistes et les plus prestigieuses formations de chambre de la scène internationale. Qu'il suffise de mentionner les noms de Gérard Souzay, le Trio Beaux-Arts, Paul Tortellier, Jean-Pierre Rampal et combien d'autres !

Murray Perahia présentera un récital tout Mozart le jeudi 11 octobre à la salle Pollack, à 20 h. Ce sera la seule manifestation officielle de cet important anniversaire sous l'égide du LMMC.

Né à New York en 1947, Murray Perahia a commencé très tôt ses études musicales et il s'est perfectionné avec Horszowksi et Arthur Balsam. Lauréat de nombreux prix, son répertoire discographique ne cesse de s'accroître et il n'est aucune ville importante du monde où il ne s'est produit.

Par ailleurs, l'animatrice Renée Larochelle racontera l'histoire bien remplie du LMMC dans le cadre de l'émission « Musique en fête », le vendredi 4 octobre au réseau FM de Radio-Canada à 9 h. Pour renseignements sur le concert Perahia : 932-6796 ou 487-2822.

Dutoit au pupitre de l'OSM

CHARLES DUTOIT reprend sa place au pupitre de l'Orchestre symphonique de Montréal où il dirigera cette semaine, mardi et mercredi les deux premiers Grands concerts de la saison à 20 h à la salle Wilfrid-Pelletier : au programme des oeuvres de Liszt, Janacek et la *Symphonie fantastique* de Berlioz.

Dutoit sera également au pupitre du double concert de la série Baroque et Classicisme jeudi et vendredi, 3 et 4 octobre à la basilique Notre-Dame, à 19 h30. Les solistes invités sont Cecilia Bartoli et June Anderson, deux « chéries » des Montréalais. Les deux chanteuses enregistreront cet automne les *Stabat Mater* de Pergolesi et de Scarletti avec Charles Dutoit et la *Sinfonietta* de Montréal pour la firme Decca/London.

Le piano au CIMM

LE 23e CONCOURS international de musique de Montréal (CIMM) aura lieu du 19 mai au 2 juin 1992 et sera accessible aux jeunes pianistes nés entre le 19 mai 1962 et le 19 mai 1976. Les lauréats de l'épreuve finale se partageront la somme de 38 300 $, le premier prix étant de 15 000 $. Un prix spécial sera attribué pour la meilleure interprétation de l'oeuvre canadienne composée pour le concours et imposée à l'épreuve finale. Un prix du public sera également versé au canadiat choisi par le grand public.

Les candidats qui participeront à la deuxième épreuve se verront rembourser, en devises canadiennes, la portion retour de leur billet d'avion. Cette mesure ne s'applique pas aux concurrents qui sont présentés par leur gouvernement ou qui bénéficient d'une aide ou d'unebourse spéciale. Durant leur séjour à Montréal, tous les concurrents qui le désirent seront logés et nourris gratuitement dans des familles d'accueil. La date limite d'inscription est fixée au 1er février 1992.

Pour la deuxième année consécutive, il y aura des classes de maîtres par les juges invités les 27 et 28 mai. Renseignements auprès de Nicole Vanier : (514) 285-4380.

Le Quatuor Morency

DENISE LUPIEN et Olga Ranzenhofer, violonistes, Francine Lupien-Bang, altiste et Christopher Best, violoncelliste forment le Quatuor Morency et cet ensemble donnera son premier récital de la saison le jeudi 3 octobre à 20 h à la salle Pierre-Desmarais du Centre Canadien d'Architecture (CCA). Au programme, entre autres : une création du compositeur québécois Jacques Hétu commandée en 1989 par le Quatuor Morency pour souligner son 10e anniversaire et qui a pour titre *Renouveau romantique*. M. Hétu présentera lui-même son oeuvre avant son exécution par les musiciens. Cet ensemble donnera trois autres récitals en 1992, les jeudis 13 février, 5 mars et 7 mai. Renseignements : 524-4526.

Télémann à Paris

L'ENSEMBLE ARION formé de Claire Guimond, Chantal Rémillard, Betsy Macmillan et Hank Knox donne un concert double les 4 et 5 octobre sous le thème « Télémann » à Paris. À la salle Redpath de McGill à 20 h. Les autres concerts doubles ont lieu les 29 et 30 novembre, les 24 et 25 janvier 1992, les 13 et 14 mars, les 15 et 16 mai. Renseignements : 355-1825.

Montérégie

L'ORCHESTRE symphonique de la Montérégie lance sa nouvelle saison le 3 octobre avec le trio Nelligan, un ensemble qui a vu le jour au Conservatoire de Chicoutimi. Les membres sont Sandra Murray, pianiste, Annie Gadbois, violoncelliste et Hélène Collerette, violoniste, cette dernière gagnante du 3e prix au Concours international Tibor-Varga, de Sion en Suisse.

Les membres du Trio Nelligan étudient au Peabody Institute de Baltimore ainsi qu'avec Pierre Amoyal au Conservatoire de musique de Lausanne. Les concerts de l'OSMONT ont toujours lieu les jeudis soirs, à l'auditotium du Cégep Edouard-Montpetit, 150, rue Gentilly Est, à Longueuil.

Récital d'orgue

EN PLUS des nombreuses manifestations qui marqueront demain la Journée internationale de la musique, notons cet autre événement cette semaine : un récital d'orgue de Marc-André Doran à l'église de l'Immaculée-Conception à 20 h. Des oeuvres de Bach, Liszt, Haydn et Rheinberger.

Lock déchaîne sa meute de robots mécaniques

Infante-Destroy

Une chorégraphie d'Édouard Lock présentée par la compagnie La La La Human Steps. Les danseurs : Bennie Bartels, Pim Boonprakob, Louise Lecavalier, Marito Olsson-Forsberg, Donald Weikert, Sarah Williams et Édouard Lock. Musique : Einsturzende Neubaten, David Van Tieghem, Skinny Puggy, Janitors Animated. Scénographie : Dussault/Lefebvre. Film : Édouard Lock. Spectacle présenté à la salle Wilfrid-Pelletier vendredi et samedi dans le cadre du Festival international de nouvelle danse.

Mathieu Albert

LE FESTIVAL international de nouvelle danse n'a enregistré jusqu'à présent aucun signe d'essoufflement ni aucun raté irrécupérable. Les salles sont remplies à 90 % de leur capacité (selon les chiffres du FIND), le public marche à fond dans les propositions de spectacles qui lui sont faites et la majorité des oeuvres, même si elles ne sont pas toutes d'un calibre égal, comportent une part d'inattendu suffisante pour tenir en éveil la curiosité. Exception faite du chorégraphe mexicain, installé en Belgique, José Besprosvany qui a causé une vive déception avec sa pièce *Eventu* présentée à l'Agora vendredi et samedi, la présente édition du festival promène son navire avec une maestria irréprochable.

Pour dire quelques mots, brièvement, sur Besprosvany, la pièce qu'il présentait (créée en 86 au Festival De Beweeging au Singel d'Anvers), correspond, pour l'heure, au seul rendez-vous à s'inscrire dans la colonne des quasi-échecs du festival. La pièce est laborieuse comme une récitation académique et ne renvoie, au niveau de son écriture chorégraphique, qu'à une transcription presque manichéenne de la musique par le geste. Le procédé est simpliste et ne témoigne, dans la façon dont le chorégraphe l'a utilisé, d'aucune sagacité. L'oeuvre n'ajoute rien à ce que nous connaissons déjà.

C'est chez Édouard Lock, et sa meute de robots mécaniques, lâchés sur la scène comme s'ils allaient à la rencontre de *Terminator Two*, que les choses acquièrent une consistance. Dans ses visions hallucinées, dans son instinct de destruction, dans sa volonté de braquer sa fureur comme une arme contre le désespoir, Édouard Lock nous a agressés pendant 75 minutes. Son oeuvre, qui vient encore une fois de changer de nom (elle s'appelle aujourd'hui *Infante-Destroy* alors qu'elle portait le titre de *C'est Destroy* il y a 10 jours) est un hymne au nihilisme, au désabusement, à la perte de l'espoir.

La musique déferle comme le bruit annonciateur des flammes de l'enfer, la danse, sèche et acérée comme une manipulation arithmétique, est injectée à l'adrénaline, les projections cinématographiques, envahissantes et répétitives, imposent l'image (sur écran géant) comme si elles souhaitaient l'assujettissement de nos consciences.

Avec *Infante-Destroy*, Édouard Lock franchit un nouveau cap. Sa fascination pour la rapidité du mouvement mute au rang d'une obsession pour la dépense énergétique, son amour du colossal glisse à la prolifération des effets technologiques, son désir de création frise la mégalomanie hyper-romantique des spectacles rock.

Louise Lecavalier, au coeur de cet univers poussé au seuil de la déliquescence, devient l'incarnation d'un fantasme érotique détournée dans la violence, une figure simultanément propulsée au niveau d'une divinité et la cible d'une pulsion d'anéantissement. La danseuse nous est offerte jusqu'à réplétion (sur la scène et sur écran géant) comme s'il s'agissait d'un butin ramené d'un pillage, ou d'un phénomène de cirque qu'on exhibe à l'oeil ébahi des badauds. Elle est là, tour à tour nue ou habillée, immensément fragile malgré la puissance magnétique de sa présence, surexposée par un chorégraphe en état d'idolâtrie. Elle devient, Giselle et Madonna, la réunion paradoxale de deux antithèses.

Édouard Lock en fait l'image magnifiée de la femme, mais aussi un objet sur lequel vient s'abattre son besoin de sacrifice. On la voit, sur film, glisser dans le ciel tel un ange, mais aussi, plus loin, le visage sanguinolent et la cuirasse dont elle est revêtue, transpercée par un glaive, symbole hypothétique du phallus. L'imagerie est paradoxale ; la porte s'ouvre sur une multiplicité de lectures.

Mais cependant, et c'est ce qui est magnifique chez Édouard Lock, nous pouvons retourner tout ceci à l'envers, et voir dans ce spectacle, non pas la volonté compulsive d'en venir à l'autodestruction, mais la présence d'une énergie engagée dans son combat contre la mort ; pour la vie, pour la renaissance, pour l'immortalité de l'esprit sur la matière. À la sortie du spectacle, la foule discutait ferme. C'est le signe d'une émotion et de la capacité du chorégraphe d'inciter au questionnement.

Infante-Destroy est un spectacle à voir, ne serait-ce que pour prendre position face à lui, et se faire bousculer par un chorégraphe qui entreprend aujourd'hui, via la débauche de signes, la visite de cet univers que l'on appelle, faute de mieux, l'inconscient (en reprise dans la même salle les 17 et 18 janvier 1992).

Les spectacles à l'affiche aujourd'hui : la compagnie Rosas de Belgique qui présente *Stella* à la salle Marie Gérin-Lajoie de l'UQAM à 21 h, et Paul-André Fortier, à l'Agora de la danse, qui présente une création (très fignolée et sensible) qui s'intitule *La Tentation de la transparence*, à 17 h. Pour information, on peut appeler Info-danse : 525-1500.

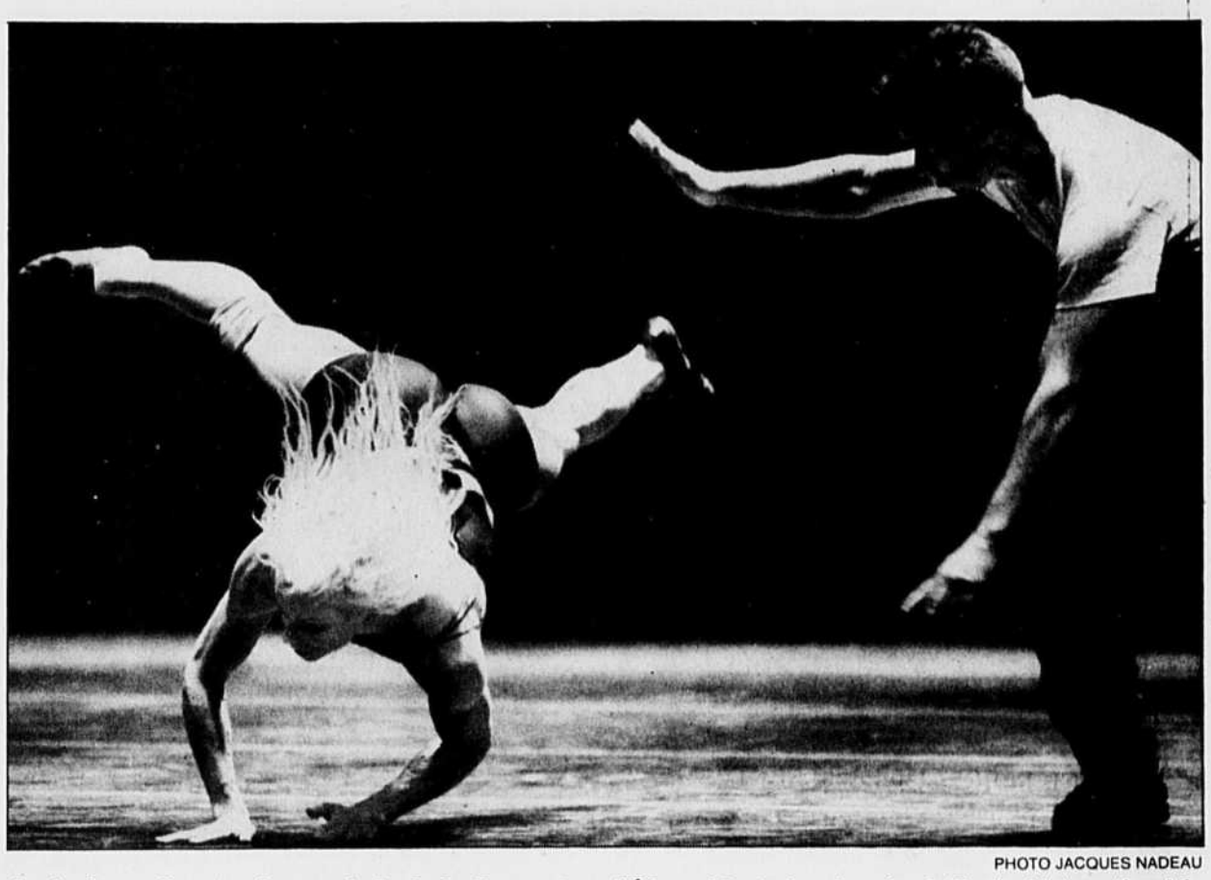

PHOTO JACQUES NADEAU

Louise Lecavalier et un danseur de *La La La Human Steps* d'Édouard Lock, dans le cadre du Festival international de la nouvelle danse.

Plume a toujours des cartes cachées dans son jeu

Plume Latraverse

En spectacle au Club Soda. Les 4 et 5 octobre

Sylvain Cormier

IL Y A TOUJOURS une première fois. J'étais convaincu, jeudi dernier au Club Soda, que ça se verrait, que mon statut de non-initié ressortirait comme une verrue sur une peau lisse. J'étais certain, tel un non *Deadhead* assistant à un concert du Grateful Dead, que Plume ne manquerait pas de me pointer du doigt et de me dénoncer : « Eh, toi, là, dans le coin, t'es jamais venu me voir, c'est écrit dans ta face, lève-toi qu'on voie à quoi ça ressemble. » Vous savez, comme dans ce cauchemar, où l'on se rend compte qu'on est tout nu dans une foule.

Ce n'est qu'à la 29e chanson (sur 35), constatant que je connaissais toutes les paroles de *La bienséance* (« C'est en passant la poivrière / Qu-'t'as éternué dans'face d'Albert »), que j'ai finalement baissé ma garde. Après tout, n'avais-je pas acheté *Pommes de route* à sa sortie en 1975 ? Ne constituait-il pas le deuxième album de musique québécoise de ma collection, *Mimi Hétu* étant le premier, marquant un passage abrupt mais salutaire de l'enfance à l'adolescence ? J'appartenais donc au *lourd passé* (sic) de Plume. Pas de quoi se péter les bretelles, mais juste assez pour ne pas craindre son verbe, d'autant plus meurtrier jeudi que Plume filait un mauvais coton.

C'était le deuxième soir de sa grande rentrée montréalaise, avec télés, radios et journaux à la clé, signes de son retour officiel sous le chapiteau du cirque médiatique, cette gigantesque farce dont il avait pourtant juré ne plus jamais être le dindon. Pour Daniel Montpetit, animateur à CISM et plumophile de renom, il ne fallait pas chercher plus loin la source de son humeur massacrante. De toute évidence, l'attention dont Plume avait fait l'objet depuis une semaine lui portait sur le gros nerf, et il commençait à se rappeler pourquoi il avait quitté le train en marche après son show d'*Adiable* au Saint-Denis en décembre 1984. Ses Trois Moustiquaires et lui arboraient la ceinture fléchée en toute ironie, flèche à l'ADISQ qui l'avait mis en nomination l'an dernier pour un *Philippe* (dixit Plume) dans la catégorie folklore « avec la famille Lampron ». Quand il a chanté *L'enchevêtré (Les médias bourrent le monde)*, sa grande déclaration de principe, c'est dans toute son actualité que le texte résonnait : « Si j'connais pas le succès / Y m'rest'ra toujours à me taire / À moins de faire ma promotion / En couraillant les lancements. »

Plus agressif qu'à ses apparitions sporadiques des dernières années (à La Ronde cet été, aux Francofolies de décembre dernier, au spectacle de la Rentrée 90 de l'UdeM, etc.), Plume s'en prenait à quiconque passait à sa portée. Qu'il menace un *mongol* (sic) qui l'invectivait (« M'as y aller rien qu'une fois ! »), ou qu'il déboute une jeune femme qui lui offrait un joint (« J'en fume pas, de drogue. Tolérance zéro. Quand je regarde ce que t'as l'air, j'ai pas le goût de fumer . . . »), autant de gestes pourtant ritualisés dans ses spectacles, Plume, visiblement, signifiait à ses « chers amis de la Gaspésie profonde » qu'il aurait préféré qu'on prête attention à ses textes, pour changer.

En choisissant d'interpréter *Les pauvres* en rappel, le message était on ne peut plus clair : « Les pauvres vont pas voir de shows / Les pauvres sont ben qu'trop nonos / En plus les pauvres y ont pas d'argent / À mettre là-d'dans. » Plume est notre plus grand chansonnier vivant et le party auquel il a habitué ses fidèles, qui comptent aujourd'hui plus de cégépiens que d'anciens *freaks*, ne rend que partiellement justice à son immense talent de poète. Il y a une force et une justese d'évocation dans *La piaule de Louis*, par exemple, que tous les refrains éthyliques si prisés des initiés éclaboussent inévitablement et que, nouveau venu, je percevais jeudi par dessus tout le reste : « Dans une canne de café / On voit l'tiers-monde passer. » Ce n'est pas pour rien que Plume s'amuse à parodier *Philippe* Leclerc dans *Chambre à louer*. Les deux parlent du même point de vue.

Un dernier solo pour Miles Davis

Serge Truffaut

QUAND il était petit, Miles Davis, qui habitait alors Saint-Louis, affectionnait particulièrement les sons qui jaillissaient des trompettes de Dizzy Gillespie et Clark Terry. Aujourd'hui, sur cet instrument à pistons d'où est sortie la première note bleue, la note du jazz, Gillespie et Terry, jouent fort probablement les tristes résonances de *Nobody Knows The Trouble I've Seen* pour exorciser la mort de Miles Dewey Davis survenue samedi en Californie. Il avait 65 ans.

Quelques semaines auparavant, les Français, pour souligner la permanence de son art et cette singulière aptitude qu'il avait de dénicher ces talents qui font la musique de demain, avaient organisé un hommage grandiose. Sur une même scène, Sonny Rollins, Jackie McLean, J.J Johnson, Max Roach et plusieurs autres ont joué avec Miles les notes qu'ensemble ils avaient jouées à des époques diverses.

Quelques semaines après cet événement, les « patrons » du Festival de Montreux, en Suisse, invitaient Miles Davis à jouer *Sketches of Spain*, un de ses succès des années 60, en compagnie d'une grande formation dirigée par Quincy Jones. Autant d'hommages, autant de retours en arrière, autant de commémorations qui signalaient la proximité de la mort.

Question mort, il faut dire que notre homme en connaissait un rayon.

De tous ces admirables, ces magnifiques aventuriers qui tout au long de l'Histoire du jazz n'ont pas cessé de prolonger la vie de la note bleue, Miles Davis est en effet celui qui a signé de sa main l'acte de mort de plus d'une esthétique sonore qu'il aura, paradoxalement, contribué à mettre au monde. Il y avait du hussard en lui.

Il était né le 25 mai 1926 dans une riche famille de East St-Louis. Son père était chirurgien-dentiste. Sa mère était violoniste. À 13 ans, on lui offre une trompette. Il rencontre Clark Terry, une de ses idoles, qui le prend sous sa protection.

À force de jouer dans tous les clubs de sa région natale, il noue le contact avec deux flibustiers du bigband que dirige alors Billy Eckstine. Il s'agit de Charlie Parker, en qui il admire le flot d'idées, et de Dizzy Gillespie, en qui il apprécie la vélocité instrumentale.

En 1945, Miles Davis Sr ayant accepté que son fils aille suivre les cours de la prestigieuse *Juilliard School of Music* de New York, il s'installe, avec Irène, sa première femme, dans les environs de la 52e Rue, soit à deux pas des clubs où évoluent Parker, Gillespie et les prophètes du bebop.

Au lieu de fréquenter les notes classiques de la Juilliard, il préfère encanailler ses notes en empruntant à Gillespie et aux compagnons de celui-ci, les phrases qui lui permettront d'affirmer et d'affiner ses idées toutes aussi révoltées les unes que les autres. Parker ayant été séduit par son jeu comme par sa personnalité, il l'engage.

Il joue donc auprès de celui qui symbolise le bebop. Puis il fait la connaissance, capitale dans sa carrière, de Gil Evans et de Gerry Mulligan. Et comme il veut afficher ses idées, et rien que ses idées, il monte un groupe. Ensemble, ces messieurs signent la première mort du bebop pour donner naissance à ce qu'on appelle, à tort ou à raison, le « cool jazz ».

En 1954, tout le monde, ou presque, conjugue la note avec cool ? Miles Davis sabre dans le tas et se met au « hard-bop ». Il signe en effet *Walkin*. Puis, il fonde avec John Coltrane, Red Garland, Philly Joe Jones et Paul Chambers, une des deux meilleures formations de l'Histoire. L'autre étant celle que dirigea Parker en 1945.

Les Blancs jouent le blues ? Il enregistre *Kind of Blue* qui comprend notamment, et surtout, *All Blues*. Et puisque « les Blancs ont désormais le blues », on va « passer à autre chose ». Alors, c'est le quintet avec Tony Williams et Wayne Shorter, Herbie Hancock et Ron Carter, soit le quintet de toutes les ouvertures. Puis, c'est la mise à mort. Puis c'est l'électrique. Puis c'est le jazz-rock. Puis. . .

Puis, c'est le silence.

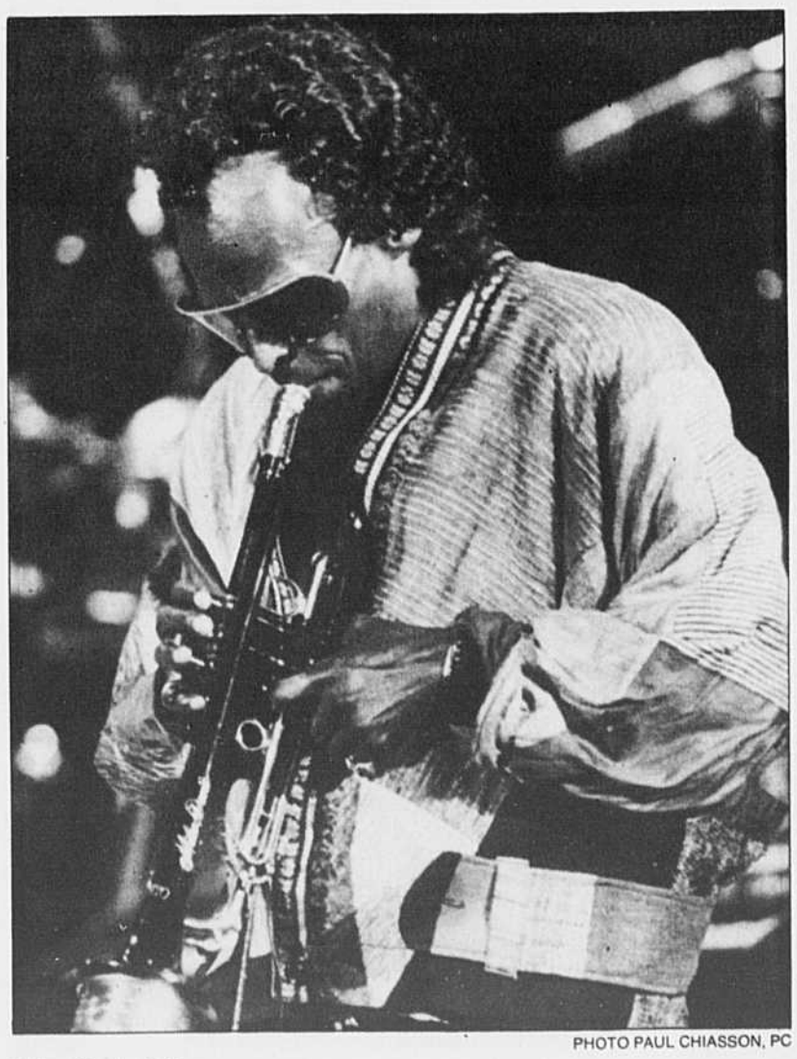

PHOTO PAUL CHIASSON, PC

Miles Davis, à 65 ans

NOS CHOIX TÉLÉ

Les détecteurs de mensonge

Bien maigre lundi de télévision. Mais avec Normand Brathwaite, Marc Labrèche et Guy Lepage en fieffés menteurs, on ne devrait pas trop s'ennuyer. Mais si vous tenez absolument à faire la vaisselle, je ne vous retiendrai pas.
(*R-C, 19 h*)

☆ ☆ ☆

The Simpsons

L'Amérique profonde, pour ne pas dire creuse, dans sa plus réjouissante médiocrité. Grâce à la composition patriotique et primée de Lisa, les Simpsons gagnent un voyage à Washington, D.C. Déception : la Maison n'est pas si blanche qu'ils le pensaient.
(*CTV, 19 h 30*)

☆ ☆ ☆

Jamais deux sans toi

Ses érections lentes réglées, Rémi Duval se croit maintenant atteint du sida. Vraiment, on voit à quelle hauteur se situe l'inspiration de Guy Fournier. Amusant tout de même.
(*R-C, 20 h*)

— Hugo Léger

ÉDITORIAL

Les chefs autochtones exagèrent

LES CHEFS autochtones, du moins ceux de l'Assemblée des premières nations (APN), exagèrent. Désappointés de ce que les propositions fédérales de mardi dernier, dans le document *Bâtir ensemble l'avenir du Canada*, n'épousent pas en tous points leurs revendications, ils crient à la trahison. Ils menacent de boycotter les audiences du comité conjoint Castonguay-Dobbie, qui sillonnera le pays d'ici la fin de février pour recueillir l'avis des Canadiens sur le projet constitutionnel mis au point sous l'autorité de M. Clark. Quoique exagéré, le dépit de M. Ovide Mercredi et de ses collègues, dont le chef Konrad Sioui, est compréhensible. Mais ils dépassent la mesure quand ils mettent en parallèle ce qu'Ottawa met sur la table pour eux et ce qui est offert au Québec. La manoeuvre est grossière.

Les griefs des autochtones sont nombreux et profonds. Les choses ont commencé à bouger, pas assez vite, hélas. Toutefois, la prise de conscience et la bonne volonté qui se manifestent, tant à Ottawa qu'ailleurs au Canada, méritent d'être maintenues et encouragées, non raillées et discréditées, comme on le fait souvent. Par exemple, depuis une dizaine d'années, le Québec a posé des jalons importants sur la voie de la reconnaissance de « l'autonomie » des Amérindiens. Il y a à peine un mois, le premier ministre Mulroney a créé une commission royale relative aux autochtones, coprésidée par MM. George Erasmus et René Dussault, avec une majorité de membres autochtones. D'autre part, en prévision de la « ronde Canada » qui s'amorce (sans que la « ronde Québec » ait été conclue de façon satisfaisante), le ministre fédéral des Affaires constitutionnelles, M. Clark, a convenu, durant l'été, de consultations parallèles menées par et pour les autochtones, comme ils l'entendent.

Dans son document de mardi dernier, Ottawa va plus loin pour tenter de faire justice aux autochtones. Il est inacceptable, y dit-on avec justesse, que les premiers peuples du Canada, qui étaient ici depuis des milliers d'années avant l'arrivée des colons européens, se retrouvent des siècles plus tard parmi les plus désavantagés du Canada sur le plan social et économique. Les premiers peuples du Canada, qui se gouvernaient eux-mêmes avant l'arrivée des colons, ne réclament rien de plus que les moyens de reprendre en main leur destinée à l'intérieur du Canada. Les peuples autochtones ont exprimé sans équivoque, par la voix de leurs dirigeants, le désir de se gouverner eux-mêmes.

Rien de blessant ou d'insultant dans cette synthèse. En quoi M. Mercredi se sent-il trahi ? Dans la suite, probablement. Ottawa propose de reconnaître dans la Constitution le droit des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale, droit qu'ils pourront faire appliquer par les tribunaux. Les peuples autochtones et les gouvernements pourront négocier, sur une période de 10 ans, des ententes à cette fin. Le droit à l'autonomie gouvernementale serait reconnu dans la Constitution dès maintenant, mais serait mis en application par les tribunaux après cette période de transition.

On touche à l'objet du litige. Les autochtones insistent pour qu'on leur reconnaisse un droit « inhérent » à l'autonomie gouvernementale, ce qui est bien différent d'un droit général. Un droit inhérent signifierait que les autochtones n'ont jamais abdiqué leur souveraineté, quitte à négocier par la suite la coordination du système politique des Blancs avec celui des autochtones sur leurs territoires. Un droit général ou contingent, au contraire, impliquerait une délégation de pouvoirs que les autochtones n'ont jamais abandonnés. La querelle, loin d'être sémantique, est fondamentale. À ce jour, seul le premier ministre Rae, de l'Ontario, a reconnu, au cours de l'été, que les descendants des Premières nations vivant dans cette province

Pas de progrès durable sur le dos du Québec

avaient droit à une certaine souveraineté « inhérente ». C'est un allié de taille, d'autant que M. Rae assure que la proposition fédérale ne le satisfait pas; de plus, il s'engage à la bonifier en cours de route.

Peut-être qu'Ottawa ne va pas assez loin, ni assez vite. Par exemple, le délai de 10 ans est fort loin et il y a sûrement moyen de réduire sensiblement les étapes prévues, l'examen des problèmes ayant été fait sous toutes les coutures, depuis belle lurette. Il n'en reste pas moins un fait capital : Ottawa s'engage bien davantage que n'importe quel autre gouvernement antérieur. Il est donc étonnant que, au lieu de miser sur cette ouverture et de tenter d'élargir la brèche, les dirigeants des Premières nations jettent les hauts cris. Cela est d'autant plus surprenant qu'Ottawa pousse un cran plus haut sa démarche. Il est déterminé, ajoute le document de travail, à assurer aux autochtones le rôle qui leur revient dans les discussions de la « ronde Canada ». Il propose de reconnaître dans la Constitution un mécanisme de négociation pour les autres questions autochtones, fort nombreuses et complexes, comme chacun sait. Enfin, le gouvernement fédéral veut assurer la représentation des autochtones dans un nouveau Sénat.

Obnubilés par les débats qui font rage sur l'union économique ou sur la société distincte, plusieurs ont oublié les autres têtes de chapitres du livre vert. « L'urgence d'assurer aux peuples autochtones du Canada leur place légitime dans la société canadienne » y occupe une place importante. Les dénonciations virulentes de MM. Mercredi, Sioui, et autres porte-parole des Premières nations, laissent dans l'ombre des propositions qui, si insatisfaisantes ou incomplètes soient-elles à leurs yeux, ne doivent pas être balayées du revers de la main. C'est un point de départ, important et substantiel, qui ouvre même la porte à un « troisième palier de gouvernement », comme l'a bien noté M. Dan Smith, président du Conseil des autochtones du Canada (regroupant les métis, les indiens sans statut et ceux qui habitent hors des réserves). Au lieu de le vouer aux gémonies, ce porte-parole parle d'améliorer le document en cours de route. Il ne mérite nullement l'épithète d'insulte, encore moins de « trahison », que M. Mercredi brandit, menaçant.

Cet excès de langage est d'autant plus inapproprié qu'il se double, une fois encore, de propos fort désagréables pour le Québec, qui ne font nullement avancer la cause des Amérindiens. En effet, M. Mercredi, que l'on croyait pourtant plus modéré que son prédécesseur Erasmus, reproche à Ottawa, comme pour l'accord du Lac Meech, de donner la priorité aux revendications du Québec au lieu de les traiter sur un pied d'égalité avec celles des autochtones. Le gouvernement fédéral dit au Québec : « Vous pouvez avoir une société distincte », mais il dit aux autochtones : «Vous pouvez avoir une autonomie gouvernementale si on réussit à la définir. » Le président de l'Assemblée des premières nations mêle bien des choses. Il oublie notamment que tout ce branle-bas constitutionnel avait pour but, à l'origine, de permettre au Québec de réintégrer le giron constitutionnel, dans l'honneur et l'enthousiasme, selon la belle formule électorale de M. Mulroney, en 1984. Or, la ronde Canada fait rage sans que le Québec ait obtenu satisfaction.

De plus, il n'y a pas de commune mesure dans les deux dossiers. Est-il nécessaire de rappeler que le Québec forme, depuis 200 ans, une société distincte, avec un État, un gouvernement, son territoire et ses institutions, alors que les autochtones, répartis à travers le Canada, forment un grand nombre de communautés, de peuples, de nations, si l'on veut. Selon le premier ministre Clyde Wells, de Terre-Neuve, « seuls les autochtones peuvent prétendre à un statut constitutionnel distinct ». Mais ce n'est pas, on s'en doute, une référence valable en ces matières. Encore qu'on a souvent l'impression, depuis l'échec de Meech, que MM. Wells, Élijah Harper et autres alliés objectifs, n'ont rien de plus empressé que de promouvoir leur cause et leurs intérêts en niant les aspirations fondamentales des Québécois.

Au lieu de durcir le ton et d'abaisser le Québec — l'autodétermination du Québec violerait le droit international, prétend le chef Mercredi — les dirigeants des Premières nations seraient mieux avisés d'élargir le cercle de leurs alliés qui, tel M. Rae, veulent améliorer et bonifier les propositions fédérales. Les audiences parallèles des autochtones, la Commission royale, le comité conjoint Castonguay-Dobbie, voilà trois démarches conjointes qui, bien menées, peuvent faire franchir des pas de géant à une cause juste et honorable. MM. Mercredi, Sioui et autres chefs amérindiens se trompent s'ils pensent faire des progrès sur le dos du Québec.

GILLES LESAGE

LETTRES AU DEVOIR

Pitié pour les scabs

LE DEVOIR de jeudi dernier (19 septembre) publiait le témoignage d'un briseur de grève. Ce dernier illustre avec éloquence des manifestations de la misère humaine. Misère de l'immigrante bernée dans son pays d'origine, exploitée dans son pays d'accueil, réduite à la mendicité. Misère du chômeur prêt à conclure n'importe quel marché de dupes pour récolter quelques dollars qui lui assureront une subsistance bien éphémère. Mais, plus grande encore est la misère de l'auteur du témoignage, inconscient qu'il est de contribuer à sa propre misère et à celle de ses semblables.

Ce monsieur nous décrit les rapports entre *scabs* et grévistes en les comparant à un affrontement entre deux équipes rivales. Peut-être espère-t-il, en bon sportif, *gagner* un emploi plus précaire encore que ceux existant chez Postes Canada. Le « chef des scabs » avoue : « Je n'ai jamais eu l'expérience d'une grève ». Afin de vivre cette expérience, ce *chef* prétendûment éduqué est devenu un fantassin de Postes Canada; il a choisi de combattre ceux qui luttent pour des emplois décents et de meilleures conditions de travail. M. Perrault n'a probablement pas voulu se couvrir de ridicule, ni s'attirer le mépris. Ce témoignage exprime à sa manière la démoralisation de la société, que Potes Canada aggrave au moyen de ses pratiques anti-sociales.

François Bouchard
Montréal, 20 septembre 1991

Encore à l'Âge de bronze?

DE TOUTE évidence, dans son article paru le 14 septembre 91, Daniel Latouche étale sa frustration face à l'habileté politique des autochtones qui marquent des points dans leur lutte pour la reconnaissance du caractère distinct de leurs nations.

Avouons que c'est pour le moins surprenant de voir des notions comme celles de « bonté » (les Indiens sont-ils bons ?) et d'« amitié » (Ovice Mercredi n'est pas l'ami du Québec), étayer le discours d'un politologue. Depuis quand nos alliés politiques doivent-ils être « bons » ? Pourquoi Ovide Mercredi devrait-il être « l'ami » du Québec alors qu'il représente des nations disséminées sur tout le territoire canadien ? Brian Mulroney et Robert Bourassa sont-ils « les amis » du Québec ? Pourquoi faut-il qu'à chaque fois que quelqu'un suggère une coopération avec les autochtones, on l'accuse d'être idéaliste, rêveur, paternaliste ?

En vertu de quel principe une alliance politique doit-elle s'appuyer sur des intentions « pures » et dénuées de tout calcul monétaire ? Si les autochtones sont des alliés importants pour les Québécois ce n'est certes pas parce qu'ils sont dénués de tout sens politique et de toute ambition. Quel genre d'alliés seraient-ils alors ? Pourquoi n'auraient-ils pas le droit, eux aussi, à la dissension interne, pourquoi ne convoiteraient-ils pas la richesse et le pouvoir tout comme nous ? Sont-ce là des raisons pour leur nier le droit de se définir comme « distincts » ? Sont-ce là des raisons pour les disqualifier en tant qu'alliés ?

Daniel Latouche suggère que ceux qui font la promotion d'une telle alliance se représentent les autochtones comme de « bons sauvages » démunis qui auraient besoin de nous, mais qui a dit qu'ils étaient à notre remorque ? Ce sont nos luttes pour la reconnaissance de nos caractères distincts qui font de nous des alliés « stratégiques » (et non pas naturel !). Ceux qui nous refusent ce droit ont très bien compris l'importance politique de créer des antagonismes entre eux et nous. M. Latouche, lui, en est peut-être encore à « l'Âge de bronze ».

Et puis, monsieur Latouche, tous les Québécois sont-ils bons ?

Marie-Andrée Couillard
Ste-Foy, 20 septembre 1991

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef
et directeur de l'information
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints
Jean Francoeur,
Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Jacques Chabot,
Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS

Camus et Richler

DANS SA réplique à l'article de Mordecai Richler sur le Québec publié dans le *New-Yorker*, M. Dorion, président de la SSJB, compare cet écrivain à Albert Camus (LE DEVOIR, 18 septembre).

Cette comparaison fait sursauter. Selon M. Dorion, ces deux écrivains font dans la littérature colonialiste. Ainsi, Camus est un Français d'Algérie qui écrit des romans se déroulant dans ce pays mais ne mettant en scène aucun Arabe, tandis que Richler écrit sur le Québec et présente une vision déformée des Québécois francophones.

Mon propos ici n'est pas de prendre la défense de Mordecai Richler, tant s'en faut. Il s'agit plutôt d'illustrer que l'exemple choisi par M. Dorion est malheureux. D'une part, et cela vaut autant pour Camus que Richler, le roman est un genre littéraire qui ne prétend pas refléter la réalité sociologique. Un roman peut donc, et c'est déplorable, avoir une saveur colonialiste mais au nom de quoi devrait-on s'en formaliser ?

D'autre part, l'écrit journalistique qui déforme la réalté est beaucoup plus dommageable. C'est dans cette catégorie que l'on pourrait classer le récent article de M. Richler. Et, c'est aussi un style de journalisme que Camus n'a jamais pratiqué et encore moins au détriment des Arabes algériens. Il suffit de se rappeler les reportages de Camus dans *Alger-républicain*, sur les conditions de vie précaires des Arabes du sud algérien et aussi ses efforts pour rapprocher les pieds-noirs et les Arabes lors de la crise algérienne, pour s'en convaincre.

Simon Prévost
Montréal, 20 septembre 1991

À vos plumes

QUAND UN individu tient des propos aussi abjects que ceux qu'a tenus M. Richler dans *The New Yorker* à l'égard du Québec, il faut que les faits soient rétablis.

Les Québécois se doivent de réagir avec virulence contre toute exagération ou préjugé que peuvent véhiculer les médias anglophones, tant ici qu'hors de nos frontières. Je ne crois pas que la CBC se serait permis une campagne de haine contre le Québec lors de la crise d'Oka si son intégrité avait été mise en cause sérieusement. S'il est vrai que le simple citoyen peut apporter des nuances aux propos imbus de mépris proférés dans les médias, ce l'est d'autant plus pour les politiciens possédant une tribune plus large.

Paul-André Allard
Montréal, 19 septembre 1991

LE SILENCIEUX

Paradoxes

AU DÉCLIN de l'étatisme, nous nous rendons compte tardivement que nous avons abandonné nos responsabilités à des gens qui, non seulement s'en lavent les mains, mais se les essuient.

□

Les adultes ne veulent pas que les enfants restent des enfants qu'ils jalousent.

□

Les citoyens qui exigent que les politiciens soient rigoureusement honnêtes ne veulent donc pas de politiciens !

□

Celui qui vit de l'aumône fait de la pauvreté un métier.

□

La réussite, ce placebo du bonheur que, dans le commerce, on appelle argent.

□

« Je ne travaille pas, dit le parasite, parce que c'est tout ce que je sais faire. »

□

L'argent, ce bien commun à quelques-uns.

□

La plupart des biographies sont des hagiographies profanes.

□

Les Amérindiens, ces revenants incarnés qui surgissent de notre préhistoire.

□

Dans une société juste et secourable, les travailleurs revendiqueraient la parité salariale avec ceux de leur catégorie qui gagnent le moins.

□

Avec la mondialisation des marchés, pourrais-je enfin avoir mon petit Chinois, acheté (sic) avec mes sous de la Sainte-Enfance ?

□

L'art de gouverner se désapprendrait-il à l'usage ? Au début, le chef d'État le maîtrise; puis, petit à petit, il perd la main, jusqu'au jour où il est renvoyé pour incompétence.

□

Chaque fois que j'entends la désignation « gens de couleur », le Blanc que je suis se sent décoloré.

□

On improvise toujours bien avec ce que l'on connaît par coeur.

□

Le gros bon sens dans un monde aussi savamment spécialisé est un ferment révolutionnaire.

□

Quand je donne mon opinion, je la donne; ça me débarrasse.

□

Si vous ne savez rien de l'ingratitude, c'est que vous n'avez jamais donné.

□

Comme les gens apprécient nos qualités ! Ça les dispense de les avoir.

□

Il y a des limites à la prévention. Comme aurait dit Confucius : « Le pont est là, il ne manque que la rivière. »

□

Les hommes politiques sont hydrofuges, les bains de foule ne les mouillent pas.

Albert Brie

Jeffrey Simpson

L'hypocrisie des provinces

LE DÉBAT qui s'amorce au Québec et ailleurs au sujet d'une véritable union économique est tout à fait sain, en partie parce qu'il oblige les politiciens à faire face à leurs propres hypocrisies.

Depuis des décennies, au Québec, on parle de rendre plus concurrentielles l'économie canadienne et l'économie québécoise. Ainsi, l'on nous a présenté une économie québécoise extravertie et des entrepreneurs disposés à se mesurer au reste du monde. On parle de cette préparation du Québec, de sa hâte à se lancer dans le libre-échange avec les États-Unis, voire dans un libre-échange nord-américain qui inclut le Mexique. Force est de reconnaître que les changements survenus dans l'économie québécoise sont impressionnants. Mais le moment est venu de poser correctement la question : Québec est-il prêt à un libre-échange avec le Canada ? Les autres provinces canadiennes sont-elles, à cet égard, prêtes pour le libre-échange ?

De toutes les provinces canadiennes, le Québec compte parmi les plus dépendantes du commerce interprovincial. Près de 52 % (en dollars) du commerce québécois est lié aux autres provinces, là où l'Ontario ne compte que 37 % de son commerce. Le Québec dépend deux fois plus du marché ontarien que l'Ontario ne peut dépendre de ses liens avec le marché québécois. Une économie semblable à celle du Québec a par conséquent plus à gagner qu'à perdre, advenant un commerce davantage libéralisé avec le reste du Canada.

MÊME CEUX qui prêchent la souveraineté-association ou l'indépendance « pure et dure » pour le Québec se sont appliqués avec insistance à dire leur volonté d'un libre-échange entre un Québec indépendant et un Canada indépendant. Survient, de la part du gouvernement canadien, une proposition extrêmement modeste en vue de renforcer le libre-échange au sein du Canada. Les mêmes indépendantistes en deviennent cinglés. Qui donc a dit que la logique avait des liens avec la politique ?

Avant de récriminer, peut-être devrait-on lire le document fédéral. Il propose d'élargir les pouvoirs fédéraux en matière de commerce pour englober, en plus des produits, la libre circulation des capitaux, des services et des personnes. Ce qui laisserait tout de même le gouvernement fédéral canadien moins habilité à promouvoir le libre-échange que le gouvernement américain à Washington, ou que le gouvernement central de la Communauté européenne à Bruxelles.

Les Pères de la Confédération avaient en effet prévu que ces pouvoirs du gouvernement fédéral eu égard au commerce s'appliqueraient. C'est ce qui est arrivé aux États-Unis où les tribunaux ont donné une interprétation très libérale à une clause semblable de la Constitution américaine. Au Canada, c'est le contraire qui se produisit. Peu après la Confédération, le Conseil Privé de Londres, qui constituait alors le tribunal de dernier appel pour le Canada, a fourni une interprétation très restrictive de cette clause, préférant trancher en faveur du contrôle par les provinces des « droits civiques et du droit de propriété ».

LE TEXTE original de la Constitution canadienne fut rédigé en 1867, alors que les gens vivaient sur des fermes ou oeuvraient dans de petites manufactures. Personne alors n'envisageait tellement des déplacements par tout le pays, ou des activités à la Bourse, ou une économie de services. Cette clause sur le commerce ne fait que mettre à jour les pouvoirs qui s'y rattachent.

Dans ce passage des propositions constitutionnelles, Ottawa s'octroie en théorie un pouvoir plus important, mais entend s'assurer qu'il sera rarement utilisé. Autrement dit, les gens devraient se calmer au sujet de la capacité ou du désir d'Ottawa d'enfoncer la Caisse de dépôt, de dicter le budget québécois, de dire à la province quels salaires payer aux fonctionnaires ou de détruire « Québec inc. ».

Sur un registre moins élevé, d'autres provinces se disent nerveuses au sujet des propositions fédérales. Le premier ministre ontarien Bob Rae émet des doutes, en bon néo-démocrate qui favorise l'intervention gouvernementale dans l'économie; il dit craindre qu'un élargissement de cette clause puisse empêcher d'agir des gouvernements comme le sien.

M. Rae devrait, lui aussi, se calmer. Les suggestions d'Ottawa ne sont qu'un tigre de papier. Avant qu'Ottawa ne puisse stopper une province d'empêcher la libre circulation des biens et services, du capital et du travail, il faudrait obtenir l'appui des deux tiers des provinces représentant au moins 50 % de la population canadienne. Si l'on observe bien le fonctionnement du fédéralisme canadien, on note que les provinces se donnent souvent un appui mutuel, ce qui veut dire qu'Ottawa éprouverait souvent de la difficulté à dénicher six ou sept provinces pour l'appuyer.

Et même si Ottawa récoltait ce type d'appui, toute province dont certaines lignes politiques feraient l'objet de critiques pourrait choisir de se retirer de la mise en application de toute loi fédérale. Une province devrait alors recueillir l'assentiment de 60 % de ses élus (provinciaux), ce qui devrait se révéler relativement facile car, lorsqu'un gouvernement provincial est attaqué, il trouve ordinairement des appuis dans les partis d'opposition. C'est presque toujours le cas au Québec, par exemple.

Il existe aussi des exceptions que peuvent invoquer les provinces pour ne pas se lier à une loi fédérale. Ce qui comprend des programmes destinés à promouvoir le développement régional, dans les limites d'une province. Plusieurs de ces mesures protectionnistes pratiquées par les provinces — tout comme cela se produit au niveau du fédéral — trouvent leur justification dans l'égalité des régions. Cette exemption est de telle taille qu'un fardier peut s'y glisser !

AINSI, cet accroissement du pouvoir fédéral, en apparence menaçant et hideux, se révèle après examen tellement restreint qu'il sera presque insignifiant dans son application. La pensée derrière les propositions fédérales rejoint la rhétorique du rapport Allaire et les nombreuses déclarations du premier ministre Bourassa; elle s'harmonise, évidemment, avec le volet libre-échange de la souveraineté-association. Il y a ici, dans la position fédérale, un jeu d'équilibre qui prévoit la dévolution de pouvoirs aux provinces (main-d'oeuvre, culture, forêts, mines, logement, etc.) en échange d'une capacité modeste et théorique que se donne Ottawa d'instaurer un véritable marché commun au Canada.

La controverse que suscite la proposition fédérale est riche de leçons parce qu'elle prouve l'hypocrisie des gouvernements provinciaux — pas seulement celui du Québec — qui affichent leur engagement envers les principes d'une économie de marché, sauf lorsque sont menacées leurs propres pratiques protectionnistes.